Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13660 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1988

Tirs croisés sur M. Mikulic

Les retours de voyage sont parfois difficiles... Après une courte tournée européenne plutôt réussie au cours de laquelle il a exprimé la volonté de son pays de se rapprocher de la CEE, le premier ministre yougoslave, Branko Mikulic, a été accueilli à Belgrade par une tempête de protestations. Alors que les conflits interethniques et les grandes manifestations nationalistes donnent des signes d'apaisement – sans doute temporaires – la grogne ouvrière repart de plus belle. Les mécontents réclament ni plus ni moins que la démission du chef du gouvernement, jugé « incapable ».

Le signal de la nouvelle offensive a été donné par l'un des dirigeants de la Ligue des communistes fédérale, Stefan Korosec. Ce Slovène ne mâche pas ses mots. Il estime que le programme économique du gouvernement pour 1989 n'est qu'un long chapelet de vœux pieux et que la lutte contre la hausse des prix s'est soldée par une débâcle, ce en quoi il n'a pas tort. Branko Mikulic s'était engagé à ramener l'inflation à moins de 100 % cette année. Elle atteindra probablement le double. Pour l'année à venir, certains avancent déjà le chiffre de 350 %... Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les syndicats se mobilisent : ils menacent maintenant de déclencher une grève générale si le projet de budget est adopté sans amendements dans les prochains jours par le Parlement fédéral.

« Borba », l'organe influent de l'Alliance socialiste à Belgrade, est venu grossir les rangs des adversaires du gouvernement. Dans son édition de lundi, le quotidien souligne l'incapacité du premier ministre à réaliser le programme qu'il s'était fixé ; il dénonce son manque de poigne et de courage, regrette que les hommes qui, dans les différentes Républiques de la fédération, « freinent les réformes, par opportunisme ou par égoïsme », n'aient pas été promptement écartés du pouvoir. Pour ce journal, la majorité des Yougoslaves ne comprendraient pas que les députés ne destituent pas M. Mikulic lors du vote de confiance qui doit intervenir, en principe, avant la fin de l'année.

Au sein même de son équipe, le premier ministre rencontre des contestataires. L'un de ses conseillers, le professeur Oskar Kovac, chargé notamment des pourparlers avec le Fonds monétaire international, a présenté sa démission, à la suite d'un désaccord sur la politique des taux d'intérêt.

Pour redresser des comptes en piteux état, les dirigeants yougoslaves ont compris que la seule issue était de s'engager sur la voie de l'économie de marché et de donner davantage d'autonomie aux entreprises. Les réformes, qualifiées de « révolutionnaires », doivent commencer à être appliquées à partir du 1er janvier, mais six d'entre elles seulement, sur quarante-six annoncées, ont été à ce jour entérinées par le Parlement ! Elles se heurtent en effet à des obstacles politiques. Comment réformer avec succès l'économie sans changer les structures, l'idéologie et les habitudes politiques ? Et par quel bout commencer ? Le fait que toutes ces questions soient ouvertement discutées à Belgrade montre que le pays se démocratise, lentement mais sûrement.

Branko Mikulic est, pour l'heure, en mauvaise posture, mais ce n'est pas la première fois. En mai dernier, déjà, Slovènes et Croates avaient demandé sa destitution, mais les députés lui avaient renouvelé leur confiance. Sans doute parce qu'il n'y avait guère de solution de rechange.



M 0147 - 1228 0- 4,50 F

3790147004500 12280

Après avoir sévi contre les nationalistes arméniens

Moscou veut reprendre en main la République d'Azerbaïdjan

Trois semaines après le tremblement de terre qui a ravagé l'Arménie, les tensions ethniques demeurent entre Arméniens et Azéris. La presse soviétique a fait état, lundi 26 décembre, de nombreuses sanctions contre les responsables en Azerbaïdjan. Après avoir sévi contre les militants nationalistes arméniens, c'est à une reprise en main de la République voisine que s'attaque le pouvoir.

Tant la *Pravda* que le journal de l'armée, *Krasnaïa Zvezda*, offrent une description très sombre de la situation en Azerbaïdjan, en particulier à Bakou, où le couvre-feu, toujours en vigueur, n'a pas empêché la poursuite de manifestations de masse. Les deux journaux dénoncent la collusion de « criminels » et de « bureaucrates » en vue de fomenter l'agitation entre les Azéris et les représentants encore sur place de la minorité arménienne.

« *Les initiateurs de ces actes antisociaux sont les émissaires de bandes de criminels*, écrit la *Pravda*. *Nous sommes devant une mafia, une forme de crime organisé (...) Proches des forces hostiles à la perestroïka se trouvent de hauts responsables issus de la période de stagnation* (allusion à l'époque Brejnev) *qui s'accrochent à leurs privilèges.* » Selon le journal, 213 membres du PC ont reçu un blâme, dont 130 hauts responsables.

L'annonce de ces sanctions constitue la plus sévère attaque lancée par Moscou contre les responsables azerbaïdjanais depuis le déclenchement, le 10 décembre, de la répression contre les militants nationalistes arméniens.

(Page 3 le reportage sur l'Arménie d'HENRI DE BRESSON.)

3,7 milliards de francs en novembre

Le déficit du commerce extérieur entretenu par les investissements

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été déficitaire en novembre : 3,7 milliards de francs, contre 4,3 milliards en octobre. Le déficit atteint, comme en 1987, 31 milliards sur les onze premiers mois de 1988. La croissance – qui augmente les importations – a été nettement plus forte et la poursuite de l'investissement, point positif pour l'avenir, explique en grande partie ce déficit.

Les ventes de la France à l'étranger ont atteint 89 milliards de francs en novembre (89,3 en octobre) et ses achats 93,7 milliards (90,8 milliards le mois précédent). Le déficit a donc été de 4,7 milliards de francs, après 1,5 milliard en octobre. Cela pour les chiffres bruts. Après corrections des variations saisonnières, les exportations se sont élevées à 86,7 milliards de francs, après 85,3 milliards en octobre (+ 1,6 %), et les importations à 90,4 milliards (+ 0,8 %). Le déficit mensuel revient donc à 3,7 milliards, après 4,3 milliards en octobre. Il atteint 31 milliards de francs sur les onze premiers mois de l'année, contre 31,2 milliards pendant la même période de 1987.

Fait notable : les exportations, comme les importations, progressent très rapidement par rapport à novembre 1987 ; de 9,3 % pour les premières, de 12 % pour les secondes.

● *Par grands secteurs*, les échanges de novembre font apparaître un nouveau déficit important du solde industriel : 5 milliards (avec le matériel militaire), après 5,4 milliards en octobre.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 16.)

La guerre civile dans le sud du Soudan

Juba, ville-otage

Un Transall français participe à partir de cette semaine au pont aérien mis en place par la Croix-Rouge internationale pour ravitailler en vivres plusieurs villes du sud du Soudan. Chef-lieu de cette région, Juba est, elle aussi, sous « perfusion alimentaire ».

JUBA
(sud du Soudan)
de notre envoyé spécial

L'atterrissage à Juba tient du rituel. A la verticale de l'aéroport, l'avion, soudain, plonge en vrille. Suivent dix minutes de virage sur l'aile pour déjouer l'éventuelle course meurtrière d'un missile SAM-7. Car l'ennemi est proche, juste au-delà du Nil Blanc qui brille en bas. Il tient la ville et son ciel en otage. Juba est assiégée.

Voilà cinq ans que l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) mène sa guérilla dans le sud de cet immense pays, le plus grand d'Afrique. A Juba, chef-lieu de la province d'Equatoria, comme ailleurs, le mouvement rebelle du colonel John Garang pratique, sans états d'âme, la politique de la terre brûlée. Il capture ou décime les troupeaux en minant les pâturages, incendie les récoltes, vide les villages.

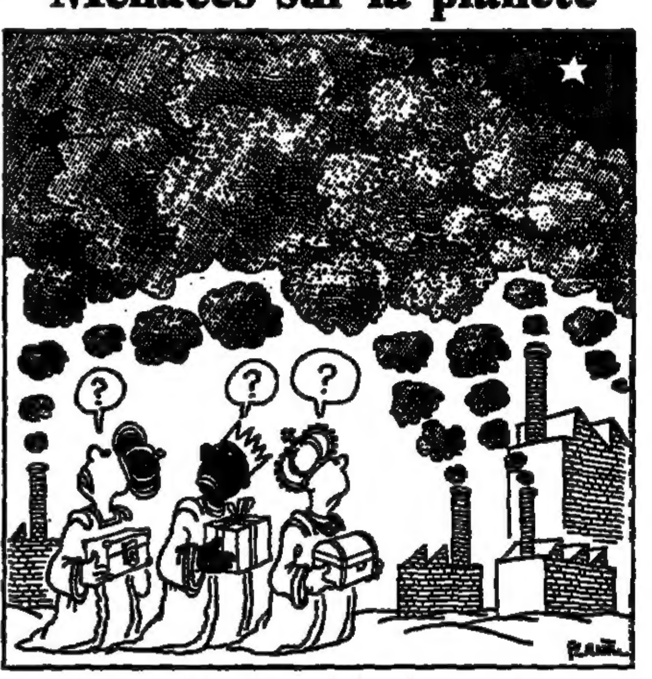
La guerre a déchiré le tissu social. La brousse semble revivre les pires heures d'il y a un siècle, celles de la conquête arabe et européenne, des prises d'esclaves et des razzias. Les paysans choisissent l'exil ou vont gonfler les villes. Dans l'Ethiopie voisine, ils sont plus de 300 000 autour de Gambela. A Khartoum, ils approchent du million. Juba compte 250 000 habitants, dont 100 000 personnes « déplacées ». L'objectif de l'APLS est d'affamer les villes. Objectif atteint : Juba a faim.

Au fil de l'automne pourtant, l'espérance a succédé au cauchemar. Les stocks de grains avaient fondu. Pêcher dans le Nil, à portée de canon, était devenu trop périlleux. On avait pris l'habitude de manger des légumes bouillis, des racines et des graines de nénuphar séchées. L'APLS attaquait les rares convois de ravitaillement venus d'Ouganda : vingt-trois chauffeurs tués et une vingtaine de camions détruits lors d'une embuscade, en septembre. Il ne restait à Juba qu'une voie de salut : un pont aérien.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 4.)

Menaces sur la planète



(Lire les articles d'Yvonne Rebeyrol et Roger Cans dans notre supplément « Sciences et Médecine » pages 9 et 10.)

Un dictionnaire officiel contre l'abus du « franglais »

Mots à prendre, mots à jeter

L'invasion de la langue par des termes anglais continue inexorablement. Pour tenter d'y faire barrage, le Commissariat général de la langue française publie et met à jour régulièrement un « Dictionnaire des néologismes officiels », comportant aussi bien les termes à proscrire que des mots français adaptés à l'évolution de la société. On y trouve du bon... et du moins bon.

Ne pas dire : « *Après avoir souvent chanté en* play-back *à la télévision et atteint le sommet du* hit-parade, *elle avait été retenue par un producteur de films pour son prochain* casting. *Grâce aux* close-up *d'un bon* cameraman *et à une habile campagne de* marketing, *elle serait, avec un peu de chance, nominée pour le césar de la meilleure débutante. Ce serait le* rush *dans tous les cinémas.* »

Dire plutôt : « *Après avoir souvent chanté à la télévision sur des bandes-son préenregistrées et atteint le sommet du palmarès, elle avait été retenue par un producteur de films pour sa prochaine distribution artistique. Grâce à quelques gros plans d'un bon cadreur et à une habile campagne de mercatique, elle serait, avec un peu de chance, sélectionnée pour le césar de la meilleure débutante. Ce serait la ruée dans tous les cinémas.* »

Le franglais tel qu'on le jargonne gagne sans cesse du terrain. La preuve ? Vingt mille mots nouveaux d'origine anglo-saxonne sont utilisés chaque année en France. La plupart, heureusement, n'entrent pas dans le vocabulaire courant. Seuls y recourent les spécialistes de tel ou tel domaine scientifique. Il n'empêche que, faute d'imagination et de dynamisme linguistiques, le français parlé et même écrit s'abâtardit.

Pour résister à cette insidieuse invasion de l'anglais, le Commissariat général de la langue française vient de publier une cinquième édition enrichie du *Dictionnaire des néologismes officiels* (1). Quelque deux mille quatre cents mots à éviter ou à adopter y figurent, une liste sans cesse actualisée que l'on peut consulter par minitel (2).

Un *scoop*, en bon français, c'est une exclusivité. Un *one-man-show*, un spectacle solo. Un *cockpit*, un habitacle. Un *digest*, un condensé. Un *dinghy*, un canot pneumatique. Une *duty-free shop*, une boutique franche. Un *escalator*, un escalier mécanique. Un *fast-food*, un prêt-à-manger. Un *Jumbo jet*, un avion gros porteur. Un *mailing*, un publipostage. Un *ferry*, un navire transbordeur. Un *incentive*, un voyage de stimulation, généralement au soleil, offert par les entreprises à leurs salariés méritants. On préférera commanditaire à *sponsor*, parrainage à *sponsoring*, et surtout parrainer au barbare « sponsoriser ».

Ce *Dictionnaire des néologismes* regroupe les mots inventés par une vingtaine de commissions de terminologie créées peu à peu, depuis 1970, dans la plupart des ministères. Ces néologismes sont « officiels », ce qui signifie que les administrations doivent obligatoirement les utiliser à la place des termes étrangers équivalents. Cependant, les entreprises ou personnes privées qui s'adresseraient au public – offres d'emploi, publicité – autrement qu'en français tomberaient, elles aussi, sous le coup de la loi qui interdit, entre autres, le franglais.

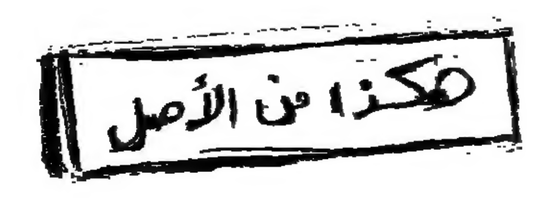
BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8.)

(1) Edité sous le numéro 1468 par la direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 45-78-61-44. 244 pages. 120 F.

(2) Composer le 36-16. Taper ensuite le code JOEL, puis * NEO. Le tarif est de 0,98 F la minute de consultation.

À L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

ECONOMIE

France-Japon : une chance à saisir

par JEAN-PIERRE BRUNET (*)

UNE récente réunion du *Club franco-japonais*, où se retrouvent tous les ans quelques-uns parmi les principaux dirigeants français et japonais du monde de l'industrie, de la banque et de la communication, m'inspire les réflexions suivantes.

1) A la demande insistante des Japonais, les débats, fort bien préparés de part et d'autre, ont porté essentiellement sur la création en *1992* du marché unique européen et sur ses conséquences sur les relations franco-japonaises.

Une discussion de ce type présente, bien sûr, certains inconvénients. Prédire l'avenir est en soi un exercice périlleux. De plus, la *tentation* est à la fois grande et naturelle d'élargir (à l'excès) le débat, surtout lorsqu'on est français et que l'on aime les idées générales, en l'étendant à un sujet plus vaste, la progressive division du monde en blocs économiques régionaux.

Certains des participants du côté français se croyaient *revenus trente ans en arrière*. Ils se souvenaient qu'aussitôt après la signature du traité de Rome même des pays comme les Etats-Unis, pourtant partisans de l'unification européenne, exprimaient la crainte de voir le Marché commun se fermer sur lui-même. La Grande-Bretagne, bien sûr, donnait de la voix, mais aussi les pays du Commonwealth, les pays scandinaves, sans parler de l'URSS, de la Chine, etc. On sait ce qu'il advint par la suite : la Communauté s'est ouverte *très largement aux échanges* internationaux, et le commerce international a connu une expansion fulgurante, même si la croissance a été quelque peu freiné au cours de ces dernières années.

Au nom de l'équité

C'est maintenant, en 1988, au tour du Japon, secondé d'ailleurs *activement par les Etats-Unis*, de monter au créneau et de parler en termes anxieux de la création d'une « forteresse Europe ».

Rien de plus normal, sur le plan de la tactique de négociation et pour nous contraindre à faire de l'Europe une « passoire », que de prétendre craindre des lendemains qui déchantent. *En réalité*, les Japonais savent parfaitement que leur pays profitera de la création du marché unique pour tout un faisceau de raisons : accélération de la croissance en Europe, harmonisation progressive des normes, *qu'elles soient techniques, juridiques* ou financières.

Et c'est précisément parce que les Japonais vont bénéficier en quelque sorte d'un enrichissement *sans cause*, dès lors que c'est nous, Européens, qui aurons fourni – à l'évidence seuls – les efforts nécessaires pour abattre les cloisons en Europe, que nous leur réclamons, au nom de la réciprocité ou, plus exactement, de l'équité, qu'ils continuent à ouvrir leurs frontières. Ils ont encore un chemin considérable à parcourir. Malgré l'accroissement récent de la part des produits manufacturés dans les importations, le Japonais n'a acheté l'an dernier *à l'étranger* que pour moins de 500 dollars de produits fabriqués, deux fois moins que l'Américain, cinq fois moins que l'Européen. Comme le disait *si bien Thierry* de Beaucé, ancien secrétaire général du Club franco-japonais et qui a tenu à assister à cette réunion bien qu'il soit désormais membre du gouvernement : *« Que nos amis japonais se rassurent, l'Europe restera toujours plus ouverte aux échanges que le Japon. »*

2) La tendance à la formation *de blocs régionaux* à titre de défense contre une Europe « protectionniste » n'apparaît pas très vraisemblable, même si elle fait l'objet de nombreux articles, *notamment dans la presse* anglo-saxonne. La zone de libre-échange américano-canadienne a aujourd'hui toutes les chances de voir le jour après la victoire électorale de M. Mulroney, mais elle n'est en rien liée à la création du marché unique en Europe. Le Japon renforce continuellement sa présence en Extrême-Orient, *mais* l'accroissement des échanges et des investissements ne préfigure pas nécessairement la création d'un bloc. Quant à la zone de libre-échange nippo-*américaine, elle fait partie* pour de nombreuses années encore des vues de l'esprit, tant elle s'accorde mal avec ce que l'on observe des relations entre les *deux plus riches pays riverains* du Pacifique.

3) Plutôt que de parler de chimères telles que la « forteresse Europe » ou le « condominium nippo-américain », notre *intérêt national nous commande* tout simplement de nous intéresser davantage au Japon et d'éviter les réflexes de crispation ou de crainte qui sont trop souvent *les nôtres* à l'égard d'un pays et d'une industrie trop mal connus en France. Le revenu moyen du Japonais – à 20000 dollars par tête l'an dernier – est l'un des plus élevés du monde. Certes une loi non écrite veut que le coût de la vie dans un pays soit proportionnel à sa richesse, ce qui ôte à ces chiffres absolus une partie de leur signification. Quoi qu'il en soit, un pays aussi *prospère constitue un débouché*, à terme sinon immédiat du moins proche, qui ne peut être négligé. Or c'est trop souvent ce qui se produit.

Les industriels et les banquiers français membres du Club franco-japonais (lequel, *peut-être à tort*, ne se fait pas connaître suffisamment des *médias*, bien que des membres éminents de cette profession en fassent partie) ne constituent encore qu'une minorité éclairée qui a voulu et su affronter le marché japonais, dont personne ne conteste qu'il est difficile à *pénétrer. Voyons un peu* où nous en sommes et ce que nous devons faire.

L'exemple des produits de luxe

Bien sûr, comme chacun le *sait*, nos industries de luxe ont remporté d'importants succès, qui, d'ailleurs, doivent normalement s'étendre à une gamme plus large de produits. Ce sera le cas si, comme on est en droit de l'espérer, le système japonais de distribution, peu efficace et coûteux, se simplifie progressivement à l'avenir pour le plus grand bénéfice du consommateur nippon.

L'offensive doit désormais être menée par nous sur le front de la haute technologie. Certes le Japon *n'est pas toujours* libre de choisir ses fournisseurs tant ses liens avec les Etats-Unis en matière de défense sont étroits. En dépit de cet obstacle, notre pays a conquis des positions importantes dans les domaines aérospatial et atomique : livraisons d'uranium enrichi, retraitement tant en France à la Hague *qu'au Japon même* des combustibles irradiés dans les centrales japonaises, ventes d'Airbus et d'hélicoptères. Si le domaine des satellites et des avions de combat *nous a jusqu'ici été fermé*, il n'en est pas de même pour les lanceurs.

De l'électronique à l'informatique

L'effort devrait porter désormais *sur l'électronique professionnelle* et sur l'informatique, ne serait-ce que pour contrebalancer la domination japonaise en électronique grand public. Avec Alcatel NV, nous disposons désormais d'une société européenne de tout premier plan, susceptible de répondre aux nombreux appels d'offres internationaux de la NTT (la DGT/France Télécom japonaise) ou de ses concurrents. *Il* faut profiter de la nécessité politique où se trouve le Japon, en particulier dans ce domaine, de prouver que son marché, après *la privatisation des sociétés* de télécommunication, est réellement ouvert.

Par ailleurs, les Japonais ont une grande considération pour *nos sociétés de services en informatique*, et rêvent parfois même à un « regroupement » de nos forces respectives en hardware et en software. Nous n'en sommes *pas là*, tant s'en faut, mais au moins nos SSII (certaines y songent) devraient-elles s'implanter solidement au Japon.

En ce qui concerne les travaux publics, je prendrai l'exemple de l'aéroport du Kansaï (région d'Osaka-Kyoto-Kobe) qui sera construit en mer. *Le* concept proposé par Paul Andreu, architecte de l'aéroport de Paris, a été retenu. Il faudrait que nos entreprises n'hésitent pas à *affronter* le lobby japonais de la construction lors des adjudications à venir.

Parmi les produits de grande consommation, je retiendrai le cas de l'automobile. Le marché japonais a longtemps été considéré – à juste titre – comme impénétrable. *Il ne l'est plus* désormais, les Allemands l'ont prouvé. A nous de nous engouffrer à leur suite dans la brèche qu'ils ont ouverte.

A condition de disposer de *techniques originales*, il n'est pas au Japon de secteur qui ne puisse être pénétré : le groupe Bolloré l'a prouvé en se taillant une part considérable du marché nippon dans des produits aussi différents que les sachets de thé ou les papiers spéciaux pour condensateurs. Elf Aquitaine, grâce à l'usine qu'elle vient de construire dans l'île d'Hokkaido, s'apprête à produire en quantités considérables, selon un procédé d'avant-garde, un produit fort banal : l'eau oxygénée.

4) J'arrêterai là une énumération très incomplète pour insister sur quelques idées générales qui doivent, à *mon* avis, *être gardées* présentes à l'esprit lorsqu'on évoque les rapports franco-japonais :

– Aucune grande entreprise française, ni même moyenne, ne peut plus se payer le luxe de se désintéresser du Japon ou d'en être absente. A tout le moins devrait-elle avoir sur place une petite équipe chargée d'assurer une veille technologique, tant l'évolution des techniques est rapide au Japon.

– Sur un plan purement *financier, il serait souhaitable* que d'autres entreprises françaises suivent l'exemple de la CGE, première société de notre pays à faire coter ses actions à Tokyo. *L'épargne* japonaise est si considérable que les capitaux investis tous les ans à l'étranger dépassent nettement l'excédent pourtant énorme de la balance commerciale. C'est ce qu'ont d'ailleurs bien compris pour leur part les banques *françaises*, qui fournissent de louables efforts pour vendre au Japon des obligations du Trésor.

– Investir (au sens le plus large du terme) au Japon est coûteux, exige de celui qui s'y résout une grande patience, mais est *presque toujours, à terme*, rémunérateur. L'inéluctable réévaluation du yen ne profitera qu'à ceux qui s'attellent maintenant à cette tâche.

– Enfin, grâce à la création du marché unique en Europe, nous allons prochainement, à l'instar des Etats-Unis, disposer de sérieux moyens de pression sur le Japon pour le convaincre de poursuivre et d'amplifier le mouvement, déjà amorcé, d'ouverture de son marché.

(*) Ambassadeur de France.

CATHOLIQUES

Le cœur et la peur

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

« QUE se passe-t-il donc dans l'Eglise de France ? » Cette question, combien de fois l'ai-je entendue depuis le début de cette année 1988, posée par des hommes de bonne volonté de toutes sortes, qui cherchent à comprendre.

Y a-t-il problème du côté de la « publicité » de cette Eglise ? Certainement pas. En quelle année a-t-on autant parlé d'elle, en quelle année a-t-elle autant fait parler d'elle ? Ses interpellations, comme on dit aujourd'hui, *ses interventions*, ont été multiples et elles ont fait, pour la plupart, du bruit. Le problème est donc ailleurs ; il est au cœur même de l'Eglise de France. Si l'on prend par exemple la difficulté qu'elle connaît depuis un quart de siècle – une génération – sur le plan de la démographie sacerdotale, on voit que cette *difficulté* ne trouvera pas de solution par une surenchère d'appels publicitaires à l'embauche ; il faut d'abord *« faire la vérité »* comme dit saint Jean, exprimer réellement ce que cette Eglise a réellement dans le cœur.

Nous voilà au fond du problème : manifester le cœur. Or un certain nombre de paroles et d'actes, en cette année 1988, peuvent faire penser que l'Eglise de France est en danger de devenir une secte.

Des réactions précipitées

Discernement absurde ? Qu'on *veuille bien réfléchir un peu*. On connaît les principales caractéristiques de la secte : le décrochement par rapport au réel, la certitude de posséder, à l'encontre de tous, toute la vérité, le repliement sur soi et sur des bastions sans cesse davantage fortifiés ; *et peut-être surtout* cette caractéristique que la secte s'efforce de cacher, *qu'elle revêt d'un grand* manteau épais fait d'inlassable gentillesse et d'innocence excessive, une caractéristique qui se dévoile assez vite si l'on y regarde d'un peu près : la rage incoercible de convaincre.

On doit se demander si l'Eglise de France n'est pas en train de devenir une secte. Lorsqu'elle était en position de force, majoritaire, elle avait la tentation d'utiliser le bras séculier, d'expurger de son sein, après *inquisition, les membres* non conformes. Aujourd'hui, minoritaire, *elle est tentée de se poser* en persécutée, de s'estimer victime à tout propos ; et l'on sait comment ce sentiment se retourne aisément, comment celui qui se croit persécuté oriente son activité vers la revendication agressive, vers la réparation d'injustices et de dommages imaginaires, comment il veut surtout *administrer les preuves irréfutables* de son droit à lui et de l'erreur d'autrui.

Et cette tentation s'exacerbe encore du fait du schisme d'un évêque *français qui, lui, a été jusqu'au* bout de cette logique, a déclaré l'*Eglise assiégée* de toutes parts, s'est enfermé dans sa position, a conquis des redoutes, y a attiré irrésistiblement des baptisés, prêtres et laïcs, qui ne voient de salut que dans une stratégie faite à la fois de retranchement et d'une *série* de sorties hors des remparts, en des barouds d'honneur désespérés, en attendant des secours venant du ciel.

Comment ne pas voir combien cette stratégie opère une fascination sur beaucoup qui ne sont pas de ce blockhaus, combien elle commande même, et assez souvent, les réactions de l'Eglise, *qui* ne veut pas être de reste. Un *exemple* ? La précipitation avec laquelle les têtes de l'épiscopat français ont parlé de Scorsese, sans même prendre le temps de le voir (les évêques et leurs experts, jadis, avaient soin de prendre longuement connaissance d'un livre avant de le mettre à l'index), cette précipitation a eu tout particulièrement pour cause leur peur d'être « grillés » au poteau par les lefebvristes. Ceux-ci exercent, de fait, une pression sur l'épiscopat par une sorte de chantage implicite : *« Vous ne témoignez pas comme nous de Jésus-Christ*, disent-ils, *vous ne le défendez pas, vous n'êtes pas prêts à mourir pour lui. »*

Il se trouve en France un certain nombre de pratiquants qui, depuis quelques années, ont une peur *intense de la modernité*, peur des étrangers à la foi – qualifiés souvent, et de haut, hélas, d'« indifférents » ; – et il y a comme une surenchère entre les lefebvristes et certains évêques pour attirer ce peuple de la peur, ce peuple que les évêques *se sont donné mission de* retenir ; mais jusqu'à quel prix ? Jusqu'à quelle compromission ?

C'est la peur, « la peur qui fait plus de mal que le mal », disait François de Sales, *c'est* elle qui retrécit le tissu ecclésial et l'amène à se réduire en *secte. Faut-il rappeler* que les apôtres, après Pentecôte, font sauter les portes du Cénacle et partent vers les quatre coins du monde. On se demande pourquoi, depuis que les assemblées de Lourdes existent, pourquoi n'y a-t-il jamais eu *autant* d'heures de huis clos – les évêques ont exclu même les secrétaires généraux de l'épiscopat – qu'à la dernière assemblée ? Pourquoi ne pas ouvrir les portes et oser dire sans crainte les problèmes de l'Eglise de France ?

Peurs, anxiétés, frilosités, tout cela entraîne une politique volontariste où l'on veut montrer qu'on est là, marquer le coup, imposer son magistère, affirmer fiévreusement son identité, prêcher *croisades* ; où l'on cherche à l'extérieur, par le fait même, car on s'est laissé fasciner par la magie des images, à prendre en main les espaces médiatiques en pensant convertir les foules par ce moyen ; où l'on cherche à l'intérieur à avoir pour évêques des moines batailleurs donnant des coups de crosse.

Voulez-vous donc, dira-t-on aussitôt avec véhémence, renoncer à annoncer l'Evangile ? *Je n'ai pas* l'intention, comme le voulait Lénine, de m'enfermer dans une sacristie ; et j'ai l'intense désir au cœur de présenter aujourd'hui et en clair l'Evangile du Christ. Mais il faut être cohérent avec l'Evangile : celui-ci ne *peut* être annoncé n'importe comment : on a voulu hier le faire parfois par l'inquisition ; voici que l'on est tenté maintenant de le faire par le moralisme. Ici encore, nouvelle véhémence : *« Mais il faut défendre la morale ! »*. Une chose est la morale, qui est un essai de mieux aimer chaque jour davantage, d'avoir à *honneur* d'être *chaque* jour mieux-homme et de mieux vivre avec autrui ; autre chose est le moralisme, hautain, bigot, pharisien, inquisition moderne qui juge sans voir ce que vivent les êtres, nos contemporains, nos frères, au plus *profond* de leur esprit et de leur cœur.

L'avenir des humbles

« Dans convaincre, a dit Péguy, *il y a vaincre. »* Et Mounier a parlé du *« goût de terrasser plus puissant que la joie de communiquer »*. L'avenir, pour l'Eglise de France, n'est pas du côté de ceux qui, apeurés, sont obsédés de terrasser ; elle est du côté de ceux, ils se taisent beaucoup mais sont nombreux, qui vivent *« la joie de communiquer »*. *Je pense à tous ces prêtres qui*, comme le Horsain, se sont insérés dans l'épaisseur de la terre où ils ont été plantés, aux prêtres qui sont devenus de ce monde du travail que l'Eglise avait ignoré ; à tous les catéchistes de tous âges, les parents, les éducateurs, qui ne veulent pas enfoncer du moralisme ou des principes doctrinaires dans la tête des jeunes mais partager simplement ce qui forme un bonheur de *leur* existence ; à tous les chrétiens-laïcs, évêques, prêtres, *qui* acceptent de se laisser interroger par l'Esprit-Saint à travers leurs rencontres avec ceux qui ont de tout autres convictions que la foi chrétienne. Voilà le peuple de Dieu, non plus le peuple de la peur mais de l'espérance.

Le *Dieu* de l'Evangile est un *Dieu* caché, un Dieu qu'on cherche toujours et qu'on ne possède jamais, un Dieu qu'on cherche sans cesse avec ardeur et qu'on propose avec une infinie douceur, un Dieu qui reçoit des coups et pour lequel on reçoit *des coups mais pour qui on ne donne* pas de coups, pour qui on ne fait pas de coups, même pas des coups de pub ; et il est temps, là-dessus, de cesser de vouloir s'aligner sur ce que saint Jean appelle *« le monde »*.

Notre Eglise est l'Eglise des humbles, celle, en France, de Jeanne la bergère à Thérèse de Lisieux, de Vincent de Paul à Charles de Foucauld, celle *de tous les obscurs* qui ont le désir ardent, non pas de guerroyer contre les « ennemis de la religion » et de les mettre au pied du mur, mais de comprendre le cœur de l'autre, en commençant par le pauvre, l'étranger, le mécréant, l'agnostique, l'exclu ; celle de tous ceux qui manifestent ainsi dans leurs actes que l'Eglise du Christ, comme *disait* Thérèse de Lisieux, est fondamentalement *« un cœur brillant d'amour »*.

N'est-il pas temps de revenir à l'Evangile, de revenir à la douceur et à la paix de *Jésus* de Nazareth ?

(*) Prêtre, écrivain.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

URSS : dans Leninakan et Spitak dévastées

L'attente sans fin des Arméniens

EREVAN
de notre envoyé spécial

Le Noël arménien se fête le 6 janvier. Mais on ne le célébrera pas cette année dans le nord de l'Arménie frappé par le tremblement de terre. Au quartier général des organisations médicales françaises à Leninakan, on a tout juste pris le temps d'échanger un baiser à la ronde entre le déchargement de deux camions venus d'Erevan avec du matériel.

Comment avoir le cœur à la fête dans le squelette d'une ville qui n'en finit pas de dégager ses morts des ruines ? Leninakan comptait deux cent quatre-vingt mille habitants. Aux dernières nouvelles, vingt mille corps ont été sortis des décombres. A peu près autant de personnes sont portées disparues. Une première partie de la population a quitté la ville, par familles et par écoles entières, pour s'installer dans d'autres parties de l'Arménie ou de l'URSS.

Ces départs sont présentés comme « temporaires », mais personne ici n'est capable de dire combien le « temporaire » durera. Cadre de banque et patron d'une coopérative du bâtiment, Melkon Sadatirov a envoyé femme et enfants à Minsk, dans un centre des syndicats. Sa maison a été entièrement détruite. Miraculeusement, sa femme et l'un de ses enfants en sont sortis indemnes ; de même, un autre de ses enfants a échappé par miracle à l'effondrement de son école, où cent trente élèves ont trouvé la mort. *« Pour le moment, le gouvernement a planifié les séjours, les allocations pour les six prochains mois,* observe M. Sadatirov. *Après, on verra bien... »*

« Mais dites-nous ce que nous allons devenir ? » Cette vieille dame qui attend comme les autres devant l'un des centres de distribution de vêtements de la ville se trompe d'interlocuteur. Ce n'est pas, comme elle le croit, à un officiel du gouvernement qu'elle s'adresse, mais à un médecin français d'origine arménienne.

La principale occupation consiste aujourd'hui à attendre. Attendre on ne sait quels lendemains dont seuls quelques fonctionnaires ont peut-être une idée. La télévision à Erevan a diffusé l'autre soir une longue émission sur le plan de reconstruction envisagé. Le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, a annoncé son retour dans la région pour la mi-janvier. Mais ses déclarations paraissent bien dérisoires, aussi bien à Leninakan qu'à Spitak et dans toutes les zones les plus dévastées par le cataclysme.

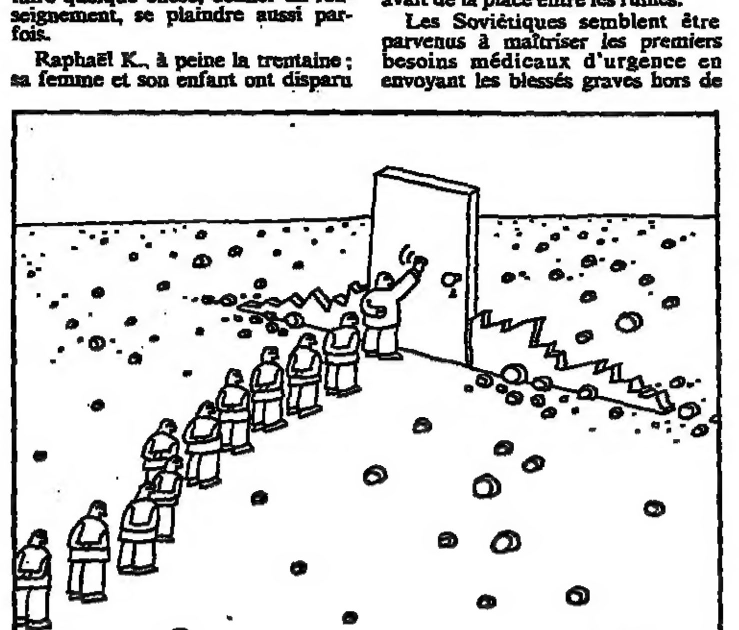
La phase de déblaiement avance toujours avec lenteur. Au quartier général chargé de la coordination des opérations à Leninakan, on reconnaît qu'il faudra plusieurs mois de travail pour faire place nette. Dans la ville, une véritable noria de camions-bennes, d'excavatrices, de pelleteuses en tout genre, grattent vingt-quatre heures sur vingt-quatre la nuit à la lumière des phares. Tous les moyens disponibles venus des autres Républiques ont apparemment été concentrés à Leninakan : des engins bons pour la ferraille et des machines ultramodernes amenés par l'Office technique des opérations de secours de la République fédérale d'Allemagne venus avec leurs propres chauffeurs.

Vider la ville

Ce travail de fourmi est rendu d'autant plus pénible par les conditions atmosphériques. La nuit, le froid descend, à l'altitude de Leninakan, jusqu'à – 15°C. Ouvriers et soldats se réchauffent auprès de grands feux de bois. Le combustible ne manque pas : on utilise même les cercueils devenus moins nécessaires depuis qu'on extrait de moins en moins de morts. On gratte cependant encore avec précaution, en découpant les ferrailles au chalumeau. Les familles sont présentes sur tous les chantiers, espérant retrouver un objet, un bijou, ou le cadavre d'un être cher porté disparu.

Un semblant de vie s'est ainsi maintenu dans la ville : va-et-vient de familles venant récupérer leurs biens, empaquetant quelques affaires avant de quitter les lieux, attente dans les queues de distribution, discussions infinies autour des feux de bois. Les étrangers sont les bienvenus, surtout ceux d'origine arménienne, indispensables aux équipes de secours pour assurer le contact avec la population. Le moindre bavardage devient prétexte à attroupements comme cela... pour faire quelque chose, donner un renseignement, se plaindre aussi parfois.

Raphaël K., à peine la trentaine ; sa femme et son enfant ont disparu dans leur appartement au sixième étage d'un immeuble qui en comptait douze. Il décrit sa situation sur le ton de la banalité. Chauffeur aux PTT, il attend que son administration lui fasse signe pour reprendre éventuellement le travail. *« On attend. Pour le moment, c'est l'armée qu s'occupe de tout. »* Comme ceux qui devant le centre de secours attendent qu'on leur remette un cabas bourré de quelques vêtements, Raphaël se plaint que ces vêtements ne soient que du rebut soviétique et ne viennent pas d'Occident. Allez savoir ? *« Il y a six cent mille personnes à secourir dans les villes et les villages, il en faut pour tous »*, se défend-on au quartier général des secours.



Les besoins essentiels – nourriture, vêtements, logement – paraissent satisfaits. En attendant, les premières habitations préfabriquées qui commencent à arriver d'Europe de l'Ouest, des milliers de tentes ont été distribuées, et dressées là où il y avait de la place entre les ruines.

Les Soviétiques semblent être parvenus à maîtriser les premiers besoins médicaux d'urgence en envoyant les blessés graves hors de la zone. Les organisations humanitaires tentent de suppléer pour les autres besoins. Les premiers dispensaires ambulants ont été organisés pour visiter les villages par Médecins sans frontières et Médecins du monde. Les gens sont surtout, disent-ils, en état de choc : *« On a affaire à des personnes qui éprouvent un réconfort à confier leurs maux aux médecins venus de l'Ouest. »* A cet égard, les médecins d'origine arménienne font des merveilles. Mais ils ne suffisent pas à la tâche.

Autre poblème : il est interdit aux habitants des villages environnants d'entrer dans la ville de Leninakan, sauf pour raisons impérieuses. Non pas que les autorités craignent le pillage qui ne s'est produit que dans des proportions réduites, mais on cherche manifestement à vider la ville pour laisser place aux reconstructeurs. *« Ceux, parmi les enfants et les vieillards, qui restent devront partir »*, affirme-t-on au quartier général des opérations de secours. *« Il n'y a rien pour eux, pas d'écoles, pas d'eau, pas d'électricité. »* Un minimum d'infrastructures a pour le moment déjà été remis en place. Certains quartiers de Leninakan ont de nouveau de l'électricité. Sur la route qui va à Spitak, débarrassée des éboulements rocheux, des centaines de militaires travaillent au rétablissement de la voie ferrée, des ponts et des remblais effondrés.

Spitak abandonnée

Spitak, ville qui était la plus proche de l'épicentre du séisme : d'immenses camps de toile annoncent l'entrée de ce qui fut une cité de trente mille habitants environ. Elle n'a pas été vraiment rasée, mais littéralement cassée en morceaux et ceux qui restent debout n'attendent qu'un souffle pour s'effrondrer. Une gigantesque coopérative de grains, tombeau de six cents personnes, est devenue la mangeoire des dizaines de milliers de passereaux qui grouillent comme des mouches sur les silos fracassés. Partout, on rencontre ces mêmes visages rougis par le froid, exprimant le vide. Et là encore l'attente, peut-être ici plus exaspérante encore, car, contrairement à Leninakan où les opérations de déblaiement créent une impression d'activité, Spitak semble aujourd'hui abandonnée. Il y a peu d'engins dans la ville. *« On n'intervient que là où on nous le demande »*, dit un responsable du Parti communiste local : 12 000 morts, 2 000 disparus pour Spitak et les 12 villages environnants qui comptaient 45 000 habitants. Certains responsables parlent de 20 000 morts, soit près de la moitié du district. *« Ma fille est morte, ma femme est à l'hôptial, mon fils a été amputé. Je suis venu enterrer ma fille. »* Entouré de ses frères venus d'Erevan, cet homme d'une quarantaine d'années cherche dans les décombres ce qu'il peut récupéer. Le choc a ouvert sa maison en deux. Casseroles, literie, quelques vêtements sont entassés dans la voiture. *« Jamais je ne reviendrai ici »*, jure-t-il.

Au centre médical, un laboratoire d'analyses a été installé. On y examine chaque jour des dizaines d'échantillons d'eau prélevés dans la région. *« Pas de contamination »*, nous assure un médecin. Pas d'épidémie non plus. Le seul problème est qu'il n'y a pas assez de personnel médical pour répondre à la demande de soins courants. La plupart des médecins locaux ont été tués par le tremblement de terre. Des dispensaires ambulants et l'aide de médecins extérieurs, ainsi que le proposent les organisations humanitaires, seraient les bienvenus, estime-t-il.

« Ce qu'il nous faut maintenant, affirme le reponsable du parti à Spitak, *ce sont des machines, des moyens pour reconstruire nos usines des matériaux de construction. Les autres besoins sont couverts et on commence dans dix jours la phase de reconstruction »* : la leçon a été bien apprise. Avant de quitter Erevan, la semaine dernière, M. Rijkov avait annoncé personnellement qu'il reviendrait en janvier superviser le démarrage de la phase de reconstruction. Tant d'optimiste dans l'état actuel des choses relève davantage du défi. Après une semaine de temps sec, la neige a refait son apparition, dimanche 26 décembre, sur la région, et cette fois jusqu'à Erevan. Ce qui complique encore un peu plus l'acheminement des secours qui continuent d'arriver par avions-cargos et trains entiers.

HENRI DE BRESSON.

● **Les locaux d'une radio arménienne saccagés à Marseille.** – Un ou plusieurs inconnus se sont introduits, le dimanche 25 décembre, en fin d'après-midi, dans les locaux de Radio-Ayp, une radio arménienne installée boulevard Jean-Labro, à Marseille. Le matériel du studio a été détruit par les agresseurs qui ont allumé un incendie avant de quitter les lieux. L'action n'avait pas été revendiquée, mardi, en fin de matinée.

RFA

Les Mémoires de l'espion est-allemand Günter Guillaume sont passés à l'Ouest...

BONN
de notre correspondant

Günter Guillaume, l'espion est-allemand, dont la découverte provoqua la chute du chancelier Willy Brandt en avril 1974, donne de ses nouvelles. Sous la forme d'un volume de Mémoires de 428 pages qui vient de parvenir à l'Ouest par des voies détournées et dont le magazine *Der Spiegel* publie cette semaine de Noël quelques extraits jugés par lui significatifs.

L'homme qui est aujourd'hui âgé de soixante et un ans, mène, depuis son échange en 1981, une vie discrète à Berlin-Est. Il porte la barbe et fuit les journalistes. Sa femme, complice et condamnée avec lui à huit ans de prison en 1975, l'a quitté ; son fils, Pierre, est passé à l'Ouest en 1987 et ne veut plus entendre parler de son père, menant en RFA une nouvelle vie sous un nouveau nom.

Le texte qui a franchi le mur doit être pris avec des pincettes : établi sur la base du récit de l'espion à un journaliste est-allemand décédé depuis, il a été relu attentivement dans les bureaux du ministère de la sécurité d'Etat de la RDA avant qu'une « fuite » ne le porte à la connaissance de lecteurs occidentaux.

Selon *Der Spiegel*, il devrait bientot faire l'objet d'une édition à tirage limité en Allemagne de l'Est, publié par la *Militär Verlag*, maison d'édition de l'armée. Mais, en l'état, il apporte tout de même quelques précisions intéressantes sur l'une des affaires les plus sensationnelles de l'histoire des rapports Est-Ouest depuis 1945. Günter Guillaume expose avec un grand luxe de précisions la manière dont il est parvenu, comme agent de la RDA infiltré en 1956, à faire carrière dans le SPD à Francfort, jusqu'à se retrouver en 1969 sollicité pour faire partie de l'état-major du chancelier Brandt qui venait de prendre le pouvoir. On apprend ainsi que, soupçonné par les services du contre-espionnage dès l'époque de sa nomination, il fut tout de même jugé apte au service rapproché du chancelier parce que la seule « source » qui aurait pu le confondre avant qu'il ne puisse nuire était décédée, ce que lui avoua naïvement Horst Ehmke, alors chef du cabinet de Willy Brandt, avant de donner son feu vert à sa nomination. Devenu l'intime du chancelier, toujours là pour rendre service, Günter Guillaume savait aussi se faire discret, à tel point que, comme l'a déclaré Egon Bahr lors de son procès, *« il était toujours présent, mais on ne le remarquait jamais »*.

De très sérieuses présomptions

Les Mémoires de Günter Guillaume ne sont pas dénués d'arrière-pensées politiques très actuelles, dans la mesure où elles mettent en cause des hommes politiques toujours en activité, Horst Ehmke, Egon Bahr, et surtout le ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher, qui était à l'époque ministre de l'intérieur, donc chargé du contre-espionnage. La question-clé reste en effet la suivante : pourquoi n'avait-on pas mis Willy Brandt au courant des soupçons qui n'avaient cessé de courir sur le compte de son intime ? Pourquoi, alors que les services secrets avaient des présomptions très sérieuses contre lui, l'a-t-on laissé accompagner le chancelier lors de vacances en Norvège pendant l'été 1973, un séjour au cours duquel il eut accès à des documents très secrets qu'il fit passer en RDA ?

L'interprétation de Guillaume est que les hiérarques du Parti social-démocrate, Herbert Wehner essentiellement, et l'allié FDP, Hans Dietrich Genscher, ont sciemment laissé Willy Brandt s'enferrer, pour accélérer le passage d'Helmut Schmidt à la chancellerie. Ainsi, au bout du compte, ce ne serait pas l'espion Guillaume qui aurait fait tomber Willy Brandt, mais ce dernier qui l'aurait entraîné dans sa chute. Une hypothèse hardie qui a pour essentiel mérite de renvoyer la balle d'une « sale affaire » dans le camp occidental, au moment même où, à l'occasion de la célébration de son soixante-quinzième anniversaire, l'ancien chancelier est l'objet d'hommages grandiloquents venant de tous les horizons politiques. Les protagonistes de cette singulière histoire n'ont pas encore réagi à la publication des extraits des Mémoires de Guillaume, à l'exception de l'ancien chef de l'Office de protection de la Constitution (contre-espionnage), Günther Nollan, aujourd'hui retraité, qui écrit : *« Je n'ai malheureusement pas pu transmettre moi-même au chancelier les soupçons qui pesaient sur Guillaume. C'est Genscher qui l'a fait. On sait à peu près ce qu'il lui a dit. Nous lui avions donné l'état civil de Guillaume, et il a simplement demandé à Willy Brandt s'il y avait dans ses services quelqu'un portant un nom français. Cela donnait l'impression qu'il n'était au courant de rien. Or M. Genscher savait beaucoup de choses... »*

LUC ROSENZWEIG.

ESPAGNE

Reprise laborieuse du dialogue entre le gouvernement socialiste et les syndicats

MADRID
de notre correspondant

Les fils du dialogue interrompu, entre le pouvoir socialiste et les syndicats, commencent lentement à se renouer en Espagne. Après plusieurs mois d'invectives mutuelles et d'une mobilisation syndicale, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, et les secrétaires généraux des deux grandes centrales, MM. Nicolas Redondo, de l'UGT (socialiste) et Antonio Gutierrez, des Commissions ouvrières (communiste), se sont enfin réunis, le lundi 26 décembre, durant quatre heures, afin d'aborder l'ensemble de leur lourd contentieux.

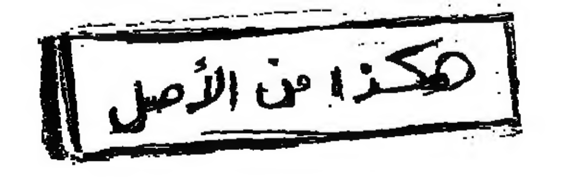
M. Gonzalez avait déjà invité les deux syndicalistes à lui rendre visite, jeudi 22 décembre, en compagnie du président de la Confédération patronale (CEDE), M. José-Maria Cuevas. Ce dernier s'était finalement rendu seul au rendez-vous – dont il était sorti très optimiste – MM. Redondo et Gutierrez exigeant un véritable tête-à-tête avec le président du gouvernement, sans la présence des chefs d'entreprise.

Le principal mérite de la rencontre de lundi est sans doute d'avoir eu lieu. D'un côté comme de l'autre, on n'en attendait aucun résultat spectaculaire. *« La réunion a été très longue, mais avec peu de progrès »*, a affirmé M. Gutierrez. M. Gonzalez s'est lui aussi montré réservé, reconnaissant que *« la concertation sociale telle que nous l'avons pratiquée durant onze ans »*, c'est-à-dire de manière tripartite, *« semble aujourd'hui très difficile »*. Le président du gouvernement a développé devant ses interlocuteurs les thèses qu'il avait exposées le mercredi précédent devant le Parlement (*le Monde* du 23 décembre) concernant les cinq grandes revendications présentées par les centrales. Il a, confirmé qu'il était disposé à *« mettre dans le tiroir »* son plan d'emploi pour les jeunes, qui avait constitué le détonateur de la crise. Il a par ailleurs proposé la création d'un groupe de travail qui, dès le début de janvier, examinera en détail les quatre autres points. Une proposition acceptée par les syndicats, qui ont nuancé leur position antérieure en indiquant que s'il n'était pas question de renoncer à leurs cinq revendications... il était toutefois possible de les négocier.

« Nous sommes revenus dix-huit mois en arrière, lorsque les discussions pour parvenir à un grand accord social ont commencé », affirmait lundi soir un proche de la présidence. Les négociations qui sont sur le point de s'ouvrir ont-elles des chances d'aboutir, à un moment où les syndicats sont persuadés d'avoir le vent en poupe et sont donc moins enclins aux concessions ? Du côté du gouvernement, on affirme que MM. Redondo et Gutierrez peuvent difficilement refuser la main tendue par M. Gonzalez sans perdre aux yeux de l'opinion le terrain qu'ils avaient gagné grâce au succès de la grève du 14 décembre. La balle, ajoute-t-on, est désormais dans leur camp.

Reste que le problème de fond demeure. Tandis que le président du gouvernement demande une négociation globale : (*« Si l'on se met d'accord sur une revendication, il faut également se mettre d'accord sur la manière de dégager les ressources qui la financeront »*, a-t-il souligné à ce propos). Les syndicats, eux, affirment ne pas vouloir *« assumer la coresponsabilité »* de la politique économique du gouvernement. Les négociations, dans ces conditions, promettent d'être laborieuses !

THIERRY MALINIAK.



هكذا من الأصل

Europe

PAYS-BAS : face à la grogne et aux revendications

Les vertus et les limites de la méthode Lubbers

LA HAYE
de notre envoyé spécial

« Pourquoi je manifeste ? Mais tout simplement parce que je suis contre la politique du gouvernement. Si les projets de réforme universitaire du ministre de l'Education sont adoptés, ma bourse, actuellement de 800 florins par mois (environ 2 400 F) ne sera plus que de 250 florins. Autant arrêter mes études ! » . Anne-Marieke, vingt ans, étudiante aux Beaux-Arts, est venue avec son amie Edith d'Arnhem, dans l'est du pays, pour manifester à la Haye un jeudi de la fin novembre. Les organisateurs – l'Union des étudiants – attendaient 10 à 15 000 personnes ; ils furent plus de 20 000 à scander les slogans hostiles au ministre de l'Education, Peet Deetman, leur bête noire, puis à défiler dans les rues de la capitale, sous l'œil débonnaire des quelques policiers présents et le regard plutôt bienveillant de la population.

Celle-ci sait bien en effet que le secteur éducatif a été une des principales « *victimes* » de la politique d'austérité drastique menée par la coalition libérale-chrétienne-démocrate, au pouvoir depuis 1982. La grogne des étudiants a ainsi immédiatement suivi celle des policiers, qui ont occupé le devant de la scène pendant plusieurs semaines. Deux d'entre eux – un homme et une femme – ne se sont-ils pas déshabillés devant le public nombreux d'un match de football ? Enquête faite, l'un et l'autre étaient en fait des mannequins payés par un syndicat de policiers. En colère, certes, mais pas jusqu'à transgresser les règles du vieux fond calviniste qui sommeille en tout Néerlandais. Commentaire du premier ministre Ruud Lubbers : *« Je comprends que les policiers manifestent leur mécontentement par des actions ludiques »* ; sous-entendu : comme cela, ils ne bloquent pas le fonctionnenement d'un servie epublic.

Ces actions des policiers – pas toutes ludiques – furent couronnées du succès puisque leurs revendications ont été en grand partie prises en compte par le gouvernement, qui semble comprendre la nécessité de lâcher un peu de lest. Le 8 ocotobre dernier, plus de cent mille personnes descendaient ainsi dans la rue, àl'appel du syndicat socialiste, organisateur de la manifestation la plus importante depuis la fin de la guerre.

La concertation d'automne avec les syndicats qui s'ensuivit fut, de l'avis unanime, un succès puisque représentants des travailleurs et gouvernement en sortiront satisfaits, les premiers estimant avoir obtenu de substantielles concessions, le second jugeant qu'il n'avait pas « *lâché* » grand chose. Là encore, on retrouve la « *méthode Lubbers* » : laisser monter la pression et puis... la faire retomber.

Cette méthode donna toute sa mesure lors de l'affaire, complexe s'il en est, dite du passeport européen, qui fit la une des journaux pendant plusieurs mois : retard dans l'impression des nouvelles pièces d'identité, augmentation impressionnante des coûts par rapport aux devis initiaux... Le rapport d'une commission d'enquête parlementaire insista sur le peu de sérieux avec lequel le gouvernement avait mené cette affaire. Mais, pour le moment du mois, celle-ci ne révèle aucune corruption. *« Tant d'histoires pour la fabrication d'un simple passeport et même pas une personne impliquée ! il faut vraiment vouloir s'occuper ! »*, ironise un diplomate étranger.

Des sacrifices difficiles

« C'est très important pour nous, parlementaires, de contrôler la gestion du gouvernement », réplique un député chrétien-démocrate, pourtant du parti du premier ministre. Celui-ci laissa la polémique se développer sans pratiquement intervenir.

Fin septembre, les députés, même les alliés libéraux, chargent à boulets rouges contre le gouvernement.. A minuit, Ruud Lubbers monte à la tribune . Au terme d'une courte allocution – *« comme d'habitude, il a bien parlé mais on ne sait pas très bien ce qu'il a voulu dire exactement »*, commente un député – le premier ministre, et là c'est clair, déclare qu'il est prêt à mettre en jeu la démission de son gouvernement.

Une heure après, l'affaire était réglée, les députés de la coalition admettant que celle-ci ne valait tout de même pas de sacrifier le gouvernement.

Dans ce pays où, traditionnellement, le premier ministre – « *le ministre-président* » – n'est en fait que le « *primus inter pares* ». Ruud Lubbers se rapprocherait plus de sa conception du pouvoir du président de la République française. N'a-t-il pas, lui aussi, laissé planer un certain doute quant à sa participation au scrutin de 1990, avant d'annoncer qu'il sera encore à la tête de ses troupes chrétiennes-démocrates ? Lubbers qui, dit-on, téléphone régulièrement à « *ses* » ministres pour leur dire : *« Il n'y a rien de particulier, je voulais seulement vous parler »*, s'attache essentiellement à remettre l'économie néerlandaise sur les rails de la rigueur.

Croyant vivre éternellement à l'abri du pactole gazier et des recettes juteuses de ses grandes entreprises (Shell, Unilever, Philips, Akzo), les gouvernements distribuaient allègrement les deniers publics, mettant au point un système d'assurances sociales parmi les plus sophistiqués et les plus généreux du monde. Les sacrifices en seront d'autant plus difficiles.

Les deux coalitions chrétienne-démocrate libérale, taillent à coups de serpe dans le budget de l'Etat. Aujourd'hui, si elles ont réussi leur pari économique – croissance légèrement supérieure à celle des autres pays de la CEE, excèdent de la balance commerciale, redynamisation des entreprises, inflation nulle et croissance des investissements – elles ont en partie raté leur deuxième pari : celui de faire diminuer le chômage, qui reste un des plus élevés de la Communauté.

D'où la tentation caressée par de nombreux dirigeants chrétiens démocrates et même libéraux de relâcher un tant soit peu la politique de rigueur afin d'aborder les élections de 1990 avec un bilan social plus alléchant. D'autant plus que le principal parti d'opposition, le parti socialiste (PVDA) se présente maintenant avec un « *look* » terriblement rafraîchi. *« Nous sommes un parti de gouvernement et sommes prêts à diriger même avec les chrétiens-démocrates ou les libéraux »*, affirmaient les socialistes lorsqu'ils ont mis au point leur nouveau programme.

Le grand marché

Un premier ministre au-dessus de tout soupçon – sans parler d'une reine véritablement populaire ; une opposition « *constructive* » ; une économie revitalisée...

Tout « *baigne* » donc au pays des tulipes ? Voilà même que les drogués commencent à quitter Amsterdam. Pourquoi alors ce sentiment étrange, cette sorte de crainte diffuse que l'on sent sourde lorsque les Néerlandais évoquent leur avenir ?

En fait, les Pays-bas, longtemps le meilleur élève de la classe européenne semblent redouter maintenant les perspectives offertes par le grand marché de 1993.

Pas tant économiquement : leurs entreprises, comme leurs exploitations agricoles sont bien armées. Mais eux qui se sont toujours battus pour une Europe supranationale – d'où leurs démêlés épiques avec la France du général de Gaulle – semblent avoir peur maintenant de voir leur identité culturelle noyée ans une Europe qu'ils imaginent souvent dominée par les « *grandes* » nations.

S'ils n'osent pas toujours l'avouer, ils se satisfaisaient finalement assez bien de vivre partagés entre leurs deux tropismes : celui du grand large et donc des Etats-Unis et celui de la proximité et donc de l'Europe.

En attendant, les Néerlandais continuent à cultiver cet art de la tolérance, l'une de leurs vertus premières. Premier exemple : le 1er janvier prochain, les postes vont êtres privatisées. Alors que les Français semblent voués éternellement à nationaliser puis à privatiser, à tricoter ou à détricoter leurs noyaux durs, alors que Mme Thatcher semble se servir des privatisations comme d'un drapeau rouge pour exciter la gauche travailliste, Ruud Lübbers et son équipe ont, après des discussions avec l'ensemble des intéressés, tout simplement décidé de transformer les PTT en une entreprise privée.

Dans un premier temps, les actions seront détenues par l'Etat. A charge pour celui-ci de vendre ses actions au public dans les années à venir. Tout simplement.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

ITALIE : dernier secrétaire survivant du Parti fasciste

Carlo Scorza est mort

Carlo Scorza, le dernier secrétaire survivant du Parti national fasciste italien, est décédé vendredi 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dans sa résidence de Castagno d'Andrea, en Toscane.

D'abord responsable de la fédération de Lucques (Toscane), ensuite député, puis membre du Conseil national fasciste, Carlo Scorza est finalement nommé par Mussolini secrétaire du Parti fasciste le 17 avril 1943.

Malgré une mésentente avec le Duce dès le mois de juillet de la même année, c'est lui qui, le 24 juillet, avertit Mussolini de la décision de Dino Grandi – l'un des membres du Conseil – de faire voter le lendemain un ordre du jour le désavouant. Cette mise en garde reste lettre morte pour Mussolini, qui est mis en minorité au Conseil et arrêté quelques heures plus tard.

Carlo Scorza, soumis à un procès sous la République de Salo, dans le nord de l'Italie, puis remis en liberté, s'exile en Argentine, après la deuxième guerre mondiale, où il est accueilli par le général Peron jusqu'à son retour en Toscane en 1955. Dès lors, il vécut paisiblement dans sa résidence, ayant pris soin de laisser des instructions testamentaires pour que sa mort ne soit dévoilée qu'après ses funérailles. – *(AFP, UPI.)*

Alors que la catastrophe de Lockerbie reste inexpliquée

Un Boeing-727 d'Eastern Airlines perd un morceau de son fuselage

Un Boeing-727 de la compagnie Eastern Airlines s'est posé, lundi 26 décembre, en catastrophe à Charleston (Etats-Unis) après l'apparition d'une déchirure de 45 cm sur 20 cm dans la partie arrière gauche du fuselage, au-dessus des derniers sièges. L'appareil se trouvait à 10 000 mètres d'altitude et transportait cent dix personnes de Rochester à Atlanta lorsqu'un fort courant d'air, suivi d'une explosion et d'une décompression, a fait tomber les masques à oxygène devant les passagers qui les ont gardés sur le nez jusqu'à l'altitude de 3 000 mètres. Le pilote a pu poser l'avion sans encombre.

Le morceau de fuselage, qui a cédé sous l'effet de la différence de pression entre l'intérieur de la cabine et l'atmosphère plus rare en altitude, est resté attaché au fuselage. Selon un porte-parole de la compagnie Eastern, l'avion était âgé de vingt ans et il avait été inspecté pour la dernière fois au mois de septembre 1988.

Cet incident relancera les supputations sur les causes de l'explosion en vol du Boeing-747 de Pan Am tombé, le 21 décembre, sur la ville de Lockerbie (Grande-Bretagne). En effet, les tenants d'une défaillance structurelle de cet avion estiment qu'une rupture d'une pièce essentielle a pu provoquer l'explosion en vol du Boeing. Pour départager cet avis de celui des experts qui penchent pour un attentat, les recherches se poursuivent dans les bois, les champs et les lacs proches de Lockerbie afin de récupérer un maximum de débris et notamment ceux de l'aile gauche, qui n'a pas été retrouvée. Des morceaux de la carlingue et une valise qui présentaient des signes particuliers ont été envoyés dans un laboratoire de Fort-Halstead, au sud de Londres. Il s'agira de déterminer si les déchirures constatées sur ces objets ont été causées par l'explosion d'une bombe ou par la fatigue du métal.

Pillards sur les lieux de la catastrophe

Selon le dernier bilan de la catastrophe, il y aurait eu 259 passagers à bord du Boeing, un enfant ayant été omis dans le décompte initial. Dix habitants de Lockerbie sont toujours portés disparus. Au total, les sauveteurs ont relevé 240 corps dont l'identification est très difficile.

La police a annoncé l'arrestation d'un homme de vingt-huit ans dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite d'informations faisant état de pillages sur les lieux de la catastrophe. Plusieurs témoins avaient raconté au quotidien *The Sun* qu'ils avaient vu des pillards profiter de la nuit pour détrousser les cadavres et fouiller les décombres à la recherche d'objets de valeur. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Afrique

La guerre civile dans le sud du Soudan

Juba, ville-otage

(Suite de la première page.)

Celui-ci débuta le 27 novembre. Depuis un mois, Juba est sous perfusion.

Chaque jour, dès l'aube, un Hercules C-130 se pose à Juba, en provenance soit d'Entebbe (Ouganda), soit de Nairobi (Kenya). Un autre arrive un peu plus tard. Affrétés à une compagnie de Miami, la Southern Air Transport, par le Programme alimentaire mondial (PAM), une agence des Nations unies, ces appareils gros porteurs alimentent Juba, au sens fort du mot : 80 tonnes en maïs et haricots pour l'essentiel, au rythme de cinq rotations quotidiennes. Les organisations caritatives coordonnent elles-mêmes la distribution de la nourriture jusqu'aux camps de réfugiés, ce qui limite les risques de coulage. Un vol cargo de la compagnie nationale Sudan Air, reliant Khartoum à Juba, apporte un complément de vivres, dont l'armée a la charge.

Les résidents de Juba, d'un quartier à l'autre, font longuement la queue, une carte d'approvisionnement à la main, devant les coopératives où ils achètent, à un prix fixe, la ration familiale de maïs.

Dans un immense camp proche du fleuve, la messe dominicale, dite par un missionnaire italien, s'achève dans une chapelle de fortune. Sous un auvent de bambou, des groupes d'enfants attendent, sagement assis près des chaudrons fumants, l'heure du repas quotidien. Ils ont droit à une demi-litre d'un « porridge » de maïs qui tient au corps. Mais leur faim se réveillera bien avant l'heure du prochain déjeuner. Au camp de Tomping, les réfugiés sont plus chanceux. Ces pasteurs de l'ethnie *Moundari* peuvent boire le lait de leurs vaches sauvées de l'exode.

Il y a pis que Juba. Plusieurs petites villes-garnisons de l'Equatoria, encerclées par l'APLS, sont à bout de forces. A Yei, où s'entassent 100000 habitants, plus d'un sur deux est « déplacé ». Sur l'aéroport – entre les mains des rebelles, – aucun avion ne s'est posé depuis avril. Torit, elle, compte 5000 soldats pour 7000 civils dans le plus grand dénuement. L'évêque catholique de la ville, Mgr Paride Turan, vient de lancer un appel au secours. La nourriture y est devenue si rare qu'une cuillerée de sel coûte l'équivalent d'une semaine de salaire. Les habitants en colère voient les avions du pont aérien passer au-dessus de leurs têtes. Les plus désespérés ou les plus courageux quittent la ville à pied et tentent de gagner Juba, à 100 kilomètres de là. Encore leur faut-il passer entre les mailles de la guérilla.

L'hôpital général de Juba est un lieu irréel, trop propre, trop silencieux et aux trois quarts vide, sans électricité, sans médicaments et surtout sans nourriture. A la lueur d'une bougie, une mère veille sa fille. Celle-ci s'appelle Minala, a trois ans et pèse 7 kilos. Pour survivre, il ne lui manque qu'une chose : manger. Les douze médecins sont compétents et dévoués. La France a proposé de réhabiliter leur hôpital (*le Monde* du 13 décembre). En échange, le gouverneur de Juba a promis que les médicaments ne seraient plus indûment retenus en douane, et que les malades auraient de quoi manger. Car, faute de nourriture, qui diable viendrait ici, sinon peut-être pour mourir en paix ?





L'indifférence du Nord

Vue de Juba, comme Khartoum semble lointaine ! Grande est l'indifférence du Nord musulman aux malheurs du Sud animiste et chrétien... Elle confine souvent au cynisme. Ainsi, le ministre en charge des réfugiés, M. Hassan Ali Shibu, qualifiait récemment la famine de « *pure création des médias* ». Les gens de l'Equatoria déplorent la désinvolture gouvernementale à leur égard. En visite à Juba il y a deux semaines, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, fut reçu comme le Messie. Un ministre français ici, alors qu'aucun membre du gouvernement soudanais n'avait daigné venir à Juba depuis six mois ! *« Vous rendez-vous compte ? »*, répétait le gouverneur à son hôte. Un chiffre résume le sous-développement du Sud : sur un territoire grand comme la France, l'Allemagne et l'Italie réunies, on ne trouve que 8 kilomètres de route asphaltée. Au centre de Juba.

Le Soudan, on l'oublie trop souvent, possède plusieurs suds. Le peuplement de l'Equatoria diffère de celui du Bahr-el-Ghazal. La région de Juba abrite traditionnellement des tribus « équatoriennes » qui nourrissent des sentiments ambivalents envers les Dinkas, la principale ethnie du Sud. Comme tous les Noirs du Sud, les Equatoriens veulent préserver leur identité religieuse et culturelle tout en obtenant enfin leur part d'un budget de développement confisqué par le Nord musulman. Ils sont fiers de la lutte que le mouvement rebelle Anyanya 1, né à Juba, mena avec succès de 1963 à 1972 pour le « *droit à l'autodétermination* » du Sud.

De leurs pères séparatistes, ils ont hérité le goût d'une large autonomie dans un système fédéral authentique. Pourtant, ils gardent un souvenir assez mitigé de l'époque (1972-1983) où l'autonomie fut en vigueur. La raison en est simple : le pouvoir sudiste, démographie oblige, fut alors nettement dominé par les Dinkas. Au fond, les Equatoriens s'accommoderaient bien de la division du Sud en plusieurs régions qui leur permet d'échapper à la tutelle des Dinkas. Mais n'est-ce pas cette division, il est vrai décidée arbitrairement en 1982 par le président Nemeiry, qui ralluma la guerre civile au Sud, donnant naissance au mouvement Anyanya 2 et à l'APLS ? Le premier se rallia au régime en 1985, le second poursuit son combat.

Régionalistes avant tout, les gens d'ici ne peuvent être au diapason d'un John Garang qui cultive des idées socialistes et une ambition résolument nationale. Juba comprend mal ces rebelles – il est vrai éloignés de leurs bases et, de ce fait, souvent incontrôlés – qui l'assiègent sans avoir les moyens de la conquérir, et encore moins de la tenir. L'épreuve de cette ville, prise entre les feux croisés d'une armée et d'une guérilla également brutales, affamée au bord d'un fleuve si généreux, est à l'image du gâchis soudanais. Alors, Juba écoute sans trop y croire les rumeurs de paix venues du Nord et, chaque matin, regarde le ciel d'où vient son salut.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

EN BREF

● **ALGÉRIE : prestation de serment du président Chadli.** – Le président Chadli, qui a été réélu à la magistrature suprême, jeudi 22 décembre, pour un troisième mandat de cinq ans, a prêté serment, lundi. Dans une allocution diffusée par la radio et la télévision, le chef de l'Etat algérien s'est engagé *« devant le peuple »* à appliquer *« les décisions prises par le sixième congrès du FLN »*, ainsi que *« les engagements pris avant et après »* ces assises. Il a aussi promis une réorganisation de la vie politique pour *« permettre à toutes les forces nationales de contribuer au développement du pays et d'émettre leurs points de vue »*. Ces forces pourront *« s'exprimer en toute liberté sur l'avenir du pays »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

● **ANGOLA : vote d'une loi d'amnistie.** – L'Assemblée du peuple (Parlement) a adopté une loi d'amnistie qui commencera à être appliquée le 4 février et aura une durée de douze mois, a indiqué, lundi 26 décembre, l'agence angolaise de presse. Elle vise le renfort et la consolidation de l'unité nationale et rend possible l'intégration dans la société de tous les Angolais qui *« directement ou indirectement et de manière organisée, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays »*, ont *« prônu ou pratiqué la violence ou la subversion contre l'unité nationale et l'intégrité territoriale de l'Angola »*. – *(AFP.)*

● **ANGOLA : l'UNITA respectera l'accord de New-York.** – Les rebelles angolais de l'UNITA ont fait savoir, samedi 24 décembre, dans un communiqué, qu'ils respecteraient l'accord de paix signé, jeudi, à New-York entre Cuba, l'Angola et l'Afrique du Sud. *« Mais nous n'accepterons jamais un gouvernement hostile sur nos arrières, quels que soient les résultats des élections namibiennes »*, ont ajouté les rebelles angolais. – *(Reuter.)*

● **MAROC : Pour une amnistie des détenus politiques.** – La Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme (LMDDH, proche de l'Istiqlal, parti d'opposition) et l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH, progressiste) réclament une amnistie générale en faveur des détenus politiques marocains et le retour des exilés dans leur pays. Elles affirment, dans un communiqué publié lundi 26 décembre à Rabat, qu'un comité représentant les deux organisations vient d'être reçu par le ministre marocain de la justice, auquel il a présenté une requête *« afin de créer un nouveau climat politique en accord avec l'esprit des conventions internationales relatives aux droits de l'homme »*. – *(AFP.)*

Proche-Orient

Après de multiples médiations, dont celle du roi Hussein de Jordanie

L'Egypte et la Syrie se rapprochent à petits pas

NICOSIE
de notre correspondante
au Proche-Orient

Brouillés depuis onze ans à la suite de la visite d'Anouar El Sadate à Jérusalem, la Syrie et l'Égypte sont-elles sur le point de se réconcilier ? Bien qu'un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays semble encore très prématuré – *« le processus sera long »*, estime-t-on généralement – la médiation du roi Hussein de Jordanie, appuyé par l'Arabie saoudite, pour rapprocher les deux pays marque des points, et les signes positifs se multiplient entre les deux capitales.

Le président Moubarak s'est déclaré, dimanche 25 décembre, prêt à rétablir *« le dialogue avec la Syrie mais sans précondition »*. Devant l'Union des avocats arabes, présidée par le bâtonnier de l'ordre des avocats en Égypte, le président Assad avait, la semaine dernière, affirmé de son côté que *« la coopération entre Damas et Le Caire était de leur intérêt mutuel et de celui de la nation arabe »*.

Le président syrien avait, lui, rendu hommage aux *« sacrifices du peuple égyptien dans la lutte arabe contre l'ennemi israélien »* et estimé que les relations syro-égyptiennes *« impliquaient des responsabilités que les deux pays doivent assumer* Poursuivant ce geste à l'égard de l'Égypte, la radio officielle syrienne allait plus loin, quarante-huit heures plus tard, en déclarant que la Syrie était *« prête à assumer ses responsabilités »*, soulignant que *« le président Moubarak n'est pas responsable des actes ni de la politique d'Anouar El Sadate »*.

L'arrêt de la guerre du Golfe

Entreprises de longue date, et particulièrement depuis le sommet arabe d'Amman en novembre 1987, qui avait laissé à chaque pays arabe la liberté de renouer avec Le Caire, les tentatives de médiation entre la Syrie et l'Égypte n'ont pas manqué. A plusieurs reprises même, des rumeurs sur la présence d'émissaires dans les deux capitales ont couru. Mais c'est, semble-t-il, à la suite de l'atmosphère nouvelle créée à la fois par l'arrêt de la guerre du Golfe et par les décisions du Conseil national palestinien d'Alger, en novembre, que le roi Hussein de Jordanie a relancé de façon appuyée sa médiation, se rendant successivement à Damas et au Caire.

Ces deux événements majeurs au Proche-Orient, qui ont en quelque sorte mis en porte à faux Damas, allié de Téhéran dans la guerre du Golfe et brouillé avec l'OLP de Yasser Arafat, ont sans doute aussi été l'occasion pour le président Assad, déjà en butte à la crise libanaise, de se montrer plus souple à l'égard de l'Egypte. Cela d'autant plus que, reconnaissant officiellement l'État palestinien, Le Caire se dégageait de la « partie palestinienne » des accords de Camp David, dont seul demeure le traité de paix avec Israël.

C'est à cette occasion que la Syrie, qui n'a pas pour sa part reconnu l'Etat palestinien, faisait son premier geste à l'égard du Caire, en qualifiant la reconnaissance égyptienne de *« pas positif en dépit des tentatives d'Israël d'imposer sa volonté et ses restrictions à l'Egypte en vertu des accords de Camp David »*. Ce commentaire survenait aussi deux jours après une visite du roi Hussein à Damas, au cours de laquelle avaient été discutées les relations syro-égyptiennes.

Le souverain jordanien aurait notamment fait valoir au président syrien que le retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe et sa participation à un éventuel sommet étant désormais quasi inéluctables, la majorité des pays arabes y étant favorables, il valait mieux que cette rentrée égyptienne se fasse avec l'accord de la Syrie. Ce même point de vue aurait été défendu par le roi Fahd d'Arabie saoudite, lors de la visite surprise effectuée à Ryad, le 13 décembre, par le président Assad.

Des « liens spéciaux »

Le veto syrien au retour de l'Egypte dans la Ligue arabe est l'un des points qui empêche la tenue du sommet arabe ordinaire qui doit se tenir à Ryad, et qui est repoussé chaque année depuis 1983 en raison des divergences arabes. Ryad et Amman, qui entretiennent de bonnes relations avec la quasi-totalité des capitales arabes, n'entendent pas isoler la Syrie, dont la participation est nécessaire à toute solution des crises au Proche-Orient.

De son côté, le président Assad, qui sait calculer les intérêts de son pays, en particulier dans les situations critiques, estime sans doute qu'il a plus à gagner aujourd'hui à lever son veto à un retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe qu'à demeurer totalement isolé sur ce point. En effet, seuls la Libye, qui évolue aussi, et le Liban, qui est un cas particulier, n'ont pas renoué leurs relations diplomatiques avec Le Caire. De plus, le président Assad n'a pas d'inimitié personnelle envers le président Moubarak, comme c'est le cas avec le président irakien Saddam Hussein ou avec M. Arafat. Les deux hommes, aviateurs de formation, se connaissent de longue date et, dit-on, s'estiment.

En octobre, le président Moubarak avait d'ailleurs insisté, dans une interview au journal égyptien *Al Ahram*, sur les *« liens spéciaux »* qui le liaient au président Assad. Les deux présidents s'étaient rencontrés et avaient eu une brève discussion lors du sommet islamique de Koweït, en janvier 1987.

La Syrie, qui insiste depuis plusieurs semaines, en particulier depuis la victoire de M. Shamir aux élections israéliennes, sur la nécessité d'une action arabe commune face à *« l'ennemi sioniste »*, peut en tout cas justifier son rapprochement avec Le Caire et la levée de son veto à une participation de l'Égypte à un prochain sommet arabe par la nécesssité de resserrer les rangs arabes. Cela ne signifie pas, toutefois, que Damas accepterait dès demain de hisser son drapeau dans une capitale arabe où flotte le drapeau israélien.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **ÉGYPTE : *arrestation de 55 étudiants islamistes.*** – Cinquante-cinq étudiants, membres de l'organisation extrémiste musulmane Al-Jihad, ont été arrêtés lundi 26 décembre pour avoir manifesté sur le campus de l'université d'Assiout, en Haute-Égypte, indique-t-on de source policière. Les manifestants protestaient notamment contre l'arrestation de certains de leurs camarades, il y a une dizaine de jours, à la suite de heurts qui ont opposé dans le quartier d'Ain Chams, à l'est du Caire, des membres de l'organisation extrémiste aux forces de l'ordre et qui ont fait quatre morts. – *(AFP)*

ISRAËL

Contacts intensifs en vue d'une éventuelle visite de M. Moubarak

Des contacts ont été établis entre Egyptiens et Israéliens pour préparer une éventuelle visite en Israël du président Moubarak, a indiqué, lundi 26 décembre, un porte-parole du premier ministre israélien. *« Il y a maintenant des contacts intensifs avec l'Egypte pour promouvoir l'idée d'une visite de M. Moubarak en Israël. Le président du conseil se montre très intéressé par cette perspective »*, a déclaré ce porte-parole.

Dans le cadre de ces préparatifs, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Arens, a reçu lundi matin à Jérusalem l'ambassadeur d'Egypte, M. Mohammed Bassiouni. Samedi, le président Moubarak avait annoncé, dans une interview à un journal koweïtien, qu'il était prêt à se rendre en Israël si une telle visite pouvait déboucher sur des *« résultats positifs »* (*le Monde* du 27 décembre).

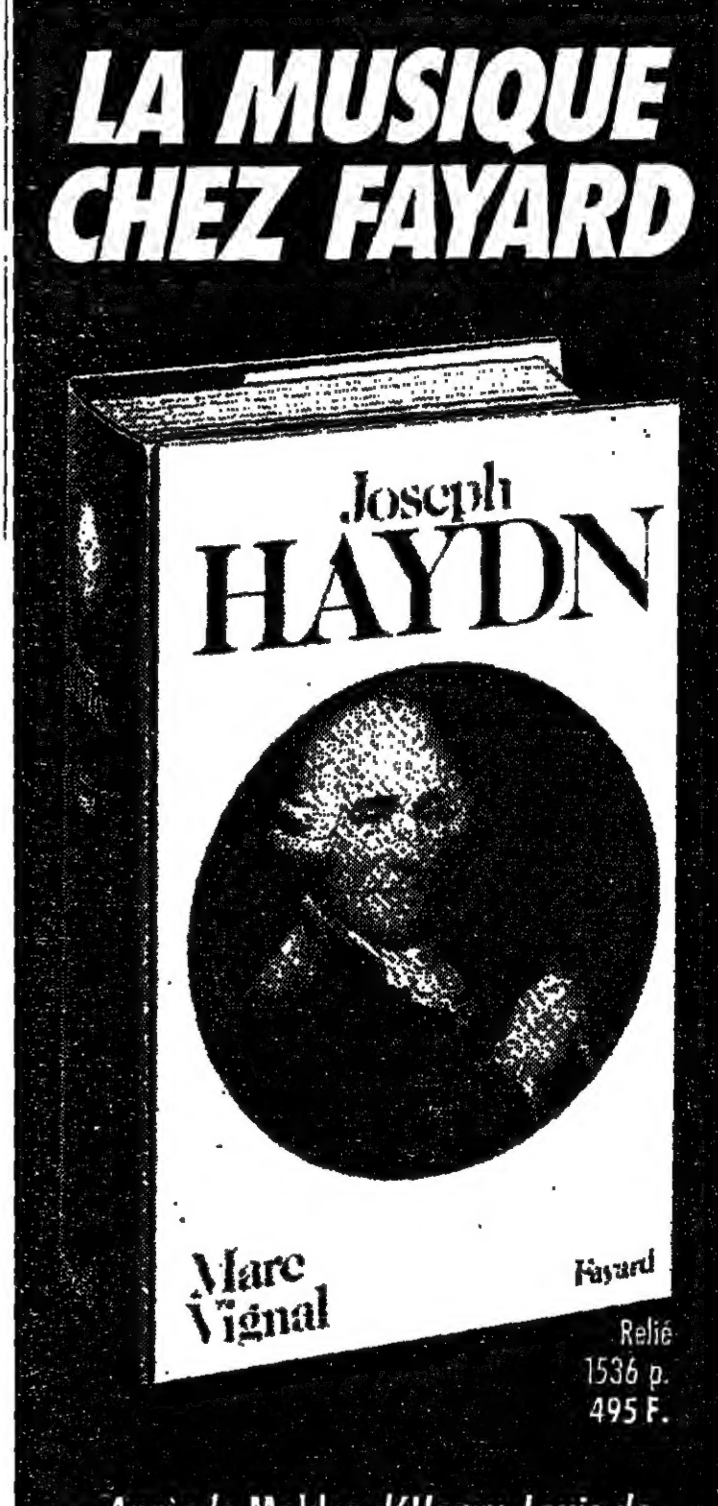
M. Bush satisfait

Exprimant sa satisfaction, M. Shamir avait, quant à lui, indiqué dimanche qu'il rendrait public prochainement un plan de paix. Parallèlement, selon la présidence du conseil, M. Shamir, désireux de convaincre la Jordanie de s'asseoir à la table de négociations, a transmis un message au roi Hussein par l'intermédiaire d'un sénateur américain, M. Jay Rockefeller (Virginie occidentale). Le premier ministre se dit prêt, dans ce message, à engager des pourparlers de paix sans conditions préalables, a précisé le porte-parole de la présidence du conseil. De son côté, le président élu George Bush s'est félicité lundi d'une éventuelle rencontre entre MM. Moubarak et Shamir, estimant que *« plus ils auront de contacts, mieux ce sera »*. Il a en outre indiqué qu'il n'envisageait pas de lancer une initiative de paix au Proche-Orient dès son entrée à la Maison Blanche, le 20 janvier. *« Si je pensais que cela permette de faire avancer le processus de paix, je prendrais un avion tout de suite »*, a-t-il ajouté.

Réaffirmant l'hostilité d'Israël à l'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP, M. Arens a, pour sa part estimé que *« les Américains jouent avec nos vies »*, parlant, dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Stern*, d'une *« affreuse erreur »* de la part de Washington. *« Nous allons tout faire pour qu'ils reviennent sur cette décision »*, a-t-il assuré.

Par ailleurs, un rabbin ultranationaliste a annoncé lundi l'intention de colons de proclamer, le 18 janvier, un Etat juif, dénommé « Judée », en Cisjordanie, en signe de protestation contre le refus des autorités israéliennes d'annexer les territoires occupés.

Trois membres d'un commando anti-israélien ont d'autre part été tués dans l'extrême sud du Liban, à quelques dizaines de mètres à peine de la frontière de l'Etat hébreu, alors qu'ils tentaient de franchir celle-ci, a-t-on indiqué de source militaire israélienne. – *(AFP, Reuter.)*



BIBLIOGRAPHIE

Une étude sur les Palestiniens du Koweït

Histoire d'une diaspora

Comment les Palestiniens chassés de leurs foyers en 1948 et dispersés aux quatre coins du monde arabe ont-ils réussi à résister à l'assimilation dans un milieu qui pourtant leur est proche ? Comment ont-ils su garder leur spécificité loin de la mère patrie ? Pour répondre à ces questions, le Dr. Shafiq N. Ghabra, un universitaure koweïtien d'origine palestinienne, a interrogé plus d'une centaine de Palestiniens – pour la plupart des intellectuels ou d'anciens villageois – qui avaient émigré au Koweït entre 1948 et 1950, dans le but de préparer la migration des membres de leurs familles et amis rendus apatrides par l'exode. Il a consigné les conclusions de son étude dans un ouvrage publié en 1987 aux Etats-Unis (1), qui constitue à plus d'un égard une source précieuse d'informations souvent inédites sur la diaspora palestinienne.

Shafiq N. Ghabra y décrit comment ses compatriotes – installés au Koweït ou ailleurs dans le monde arabe – ont peu à peu développé une *« politique de survie »*, fondée essentiellement sur le maintien et la consolidation de la *« cellule familiale »*, menacée en 1948 de disparition, comme la plupart des autres institutions de la société palestinienne. Il constate que les anciens réseaux et liens de solidarité groupés autour des mosquées et églises des villages et villes de Palestine se sont reconstitués dans la diaspora, créant ainsi une nouvelle *« superstructure en exil »*.

La dispersion rendait cette entreprise fort ardue. L'auteur a pu, à titre d'exemple, reconstituer l'*« itinéraire en exil »* des trois cent quarante-neuf membres de la famille des Abuljubayn, originaires de Jaffa, Gaza, Dahriyah et Safad, qui détenaient en 1948 des passeports palestiniens. Cent soixante trois d'entre eux sont maintenant citoyens de dix nations différentes, pour la plupart arabes ; cent quatre-vingt-six autres sont porteurs de titres de voyage arabes et seulement cent sept Abuljubayn vivent au Koweït. Malgré *« l'éclatement »* de leur famille, les Abuljubayn ont gardé et renforcé leurs liens familiaux pour pouvoir survivre à l'exil.

Pour Shafiq N. Ghabra, la famille palestinienne est devenue le facteur qui *« protège et renforce le tissu social palestinien en exil »*. Pour parvenir à ce résultat, les Palestiniens ont développé une stratégie *« tous azimuts »* destinée à cimenter leurs liens de famille. Le décès d'un Palestinien au Koweït déclenche des retrouvailles qui dépassent les frontières de l'émirat. Tous les parents proches et éloignés participent personnellement au deuil de trois jours en se rendant au domicile du défunt pour exprimer leur solidarité agissante à la famille du disparu. Ils arrivent de partout, aussi bien des territoires occupés que des autres pays de la diaspora.

Solidarité familiale

Ceux qui ne peuvent – pour une raison ou une autre – se déplacer organisent leurs propres cérémonies de deuil dans les pays où ils sont installés. Ce même scénario se renouvelle à l'occasion des mariages, naissances et autres événements d'ordre familial. Dispersés aux quatre coins du monde, les Palestiniens profitent de la moindre occasion pour se retrouver et *« oblitérer la séparation physique »*. L'auteur cite à ce propos l'exemple des Kanafani qui, ne pouvant se réunir dans un pays arabe – par suite des difficultés d'obtention des visas, – ont choisi en 1983 l'île de Chypre comme lieu de rencontre après avoir envisagé à un certain moment des retrouvailles à bord d'un bateau en Méditerranée.

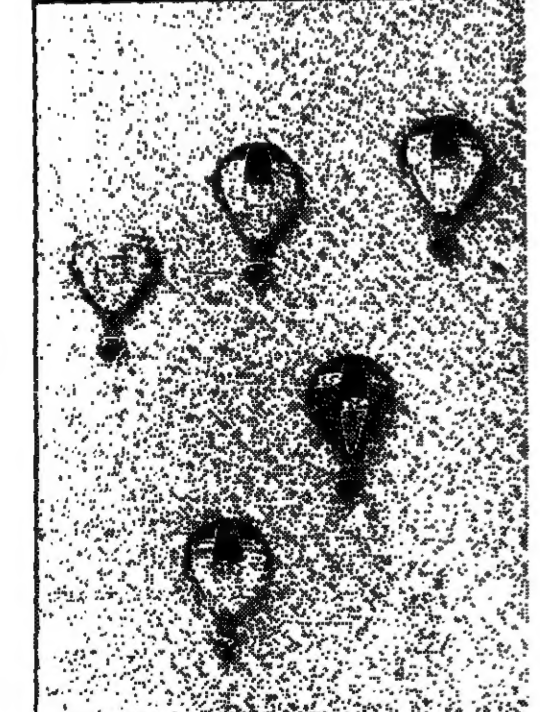
Dans la capitale de l'émirat du Koweït, ce phénomène de regroupement a abouti à la création de véritables *« quartiers palestiniens »* à Hawalli, Nagrah, Salmiyeh, Khitan, Farwaniyeh où 30 à 60 % des habitations sont occupées par des Palestiniens qui y ont créé des conditions d'existence similaires à celles qui prévalaient en Palestine. S'ils vivent dans le même immeuble ou dans des appartements adjacents, ils partagent souvent les mêmes repas. Lorsqu'un logement devient vacant, il est aussitôt occupé par un membre de la famille.

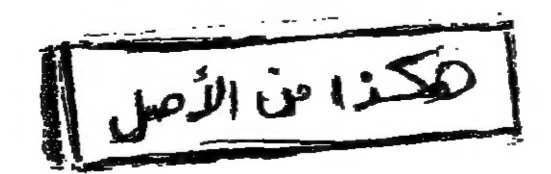
Cette solidarité familiale s'est accentuée à partir de 1978, à la suite de la crise économique et le doublement et triplement des loyers. Depuis cette date, certaines familles palestiniennes de condition modeste partagent non seulement les repas, mais également les loyers, les factures d'eau, de téléphone et d'électricité. La crise économique a donc consolidé la cohésion familiale. Des *« associations familiales »* ont été créées dans le but de faire face aux difficultés économiques, ainsi que des *« fonds familiaux »* alimentés par tous les Palestiniens disposant d'un revenu fixe. Ces *« caisses de solidarité »* financent l'éducation, la santé, le mariage des membres d'une même famille.

En l'absence d'un Etat palestinien, c'est la famille qui joue, de concert avec l'OLP, un rôle politique et assume la responsabilité de maintenir vivante l'identité palestinienne. Les récits concernant l'histoire des villages de Palestine, ou le drame de l'exode, sont retransmis de génération en génération, de bouche à oreille et contribuent à perpétuer une conscience palestinienne liée à la mère-patrie. Les fonds familiaux servent à assurer les frais de voyage des enfants qui sont régulièrement, et dans la mesure du possible, envoyés en Cisjordanie et à Gaza dans le but de leur faire mieux connaître leurs racines. Ils y voient de près l'occupation israélienne et visitent en priorité la résidence familiale d'origine aujourd'hui habitée par des Israéliens.

JEAN GUEYRAS.

(1) *Palestinians in Kuwait – The Family and the Politics of Survival* – Westwiew Special Studies on the *Middle East*.





Proche-Orient

Le différend américano-libyen

Prudente « solidarité » de la Ligue arabe avec Tripoli

TUNIS
de notre correspondant

Y aurait-il un doute ? Curieusement, le conseil de la Ligue arabe, réuni le lundi 26 décembre à *Tunis*, à la demande de la Libye, pour se prononcer sur les menaces d'intervention militaire dont ce pays a été l'objet de la part du président Reagan qui l'accuse d'avoir construit une usine d'armes chimiques, s'est abstenu de prendre à son compte les dénégations de Tripoli sur l'existence de cette usine et même de s'y référer.

Le conseil de la Ligue, qui siégeait au niveau de ses représentants *permanents, ne pouvait,* évidemment, que proclamer sa *« totale solidarité »* avec la Jamahyria et mettre en garde les Etats-Unis *« contre toute agression »* qui risquerait *« d'avoir les plus grandes répercussions sur la région et les rapports arabo-américains »*, mais sans plus.

Le communiqué publié au terme de trois heures de délibérations reflète une prudente réserve qui traduit peut-être aussi un souci de ne pas heurter Washington à la veille de l'installation de la nouvelle administration. Les menaces américaines *contre la Libye, souligne-t-il,* constituent *« un facteur de tension propre à porter atteinte au climat international de détente et de paix que les Etats arabes veillent à soutenir et à consolider »*. Le texte insiste aussi sur la nécessité de régler les questions litigieuses entre Etats dans le cadre des organisations internationales et sur le fait qu'Israël a été le premier pays *« à introduire des armes chimiques ou nucléaires »* dans la région sans que les Etats-Unis y trouvent à redire.

M. D.

IRAN

Mystère autour du sort d'une infirmière française

Le mystère le plus total règne autour du sort d'une jeune infirmière française, Annie-Odile Esbert, dont le mari – Iranien et proche du mouvement d'opposition des Moudjahidines du peuple – *avait annoncé la semaine dernière* la détention en Iran et dont les hommes de M. *Massoud Radjavi* ont assuré que, torturée, elle était menacée d'exécution (*le Monde* du 20 décembre).

L'agence iranienne IRNA a ainsi annoncé que l'ambassadeur de France à Téhéran, M. Christian Graeff, avait été convoqué lundi 23 décembre au ministère des *affaires étrangères*, qui lui a transmis les *« vives protestations »* de *l'Iran à la suite des « allégations »* selon lesquelles l'infirmière serait torturée. Il a été assuré à M. Graeff, toujours selon IRNA, que le passage de la jeune femme n'avait été signalé à aucun poste-frontière iranien et qu'elle avait peut-être été tuée *« avec d'autres mercenaires »*. La veille, M. Mohamed Javad Laridjani, vice-ministre des affaires étrangères, avait affirmé *« ne rien savoir »* au sujet de Mme Esbert, ajoutant qu'il s'agissait d'une affaire regardant le gouvernement français, *« qui n'aurait pas dû l'autoriser à entrer illégalement en Iran »*.

Selon les Moudjahidines, l'infirmière aurait été capturée le 28 juillet, lors d'une attaque de ce mouvement et alors qu'elle ramenait des blessés à l'arrière. Le Quai d'Orsay a *pour sa part* indiqué qu'une *« action »* avait été engagée en faveur de la jeune femme. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Amériques

CUBA

Un appel de personnalités pour l'organisation d'un plébiscite

Une centaine d'artistes et intellectuels du monde entier ont signé une lettre ouverte à Fidel Castro, exhortant le chef de l'Etat cubain à imiter l'exemple du général Pinochet, qui avait organisé le 5 octobre dernier au Chili un plébiscite sur son maintien au pouvoir. Le « Lider *maximo* » *fêtera* le 1er janvier ses trente ans de présence au pouvoir *depuis la victoire*, en 1959, de sa guérilla sur le dictateur Batista.

Parmi les signataires de ce texte, qui sera publié dans plusieurs journaux à travers le monde, figurent le chanteur français Yves Montand, le metteur en scène italien Federico Fellini, les Américains Saul Bellow, romancier, et Jack Nicholson, acteur. Selon les auteurs de la lettre, le régime devrait en toute hypothèse consentir au retour des exilés et à la libération des prisonniers politiques ; en cas de victoire des « non » à un éventuel plébiscite, des élections libres devraient être organisées à Cuba. Actuellement, un système de *« pouvoir populaire »*, mis en place en 1975, permet la désignation au *suffrage indirect* et *sous* le *strict* contôle du Parti communiste, de délégués municipaux, régionaux, provinciaux et nationaux.

En une initiative sans précédent, la télévision cubaine a diffusé, le 25 décembre, les discours prononcés à l'ONU par le secrétaire d'Etat américain George Shultz et le ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud « Pik » Botha, à l'occasion de la signature des traités sur le retrait des cinquante mille soldats cubains d'Angola et l'accession de la Namibie à l'indépendance. Ce geste est survenu en réponse à un défi de *M. Bush, qui* avait souhaité un peu de glasnost à Cuba.

Enfin, la télévision vénézuélienne a annoncé, lundi 26 décembre, que le président Fidel Castro assistera à la cérémonie de prestation de serment de M. Carlos Andres Perez, élu chef de l'Etat le 5 décembre dernier. Après des décennies d'isolement, le *« Lider »* poursuit ainsi sa politique de réinsertion dans le concert des Etats latino-américains. Il a déjà, en 1988, assisté aux cérémonies d'inauguration des mandats des présidents équatorien Borja et mexicain Salinas.

Ce déplacement à Caracas marquera en outre une reprise des relations entre les deux pays après plus de huit années de « froid » : La Havane reproche au Venezuela de n'avoir pas pris les mesures suffisantes pour châtier les auteurs de l'attentat contre un DC8 de la Cubana de Aviacion qui, en 1976, avait provoqué la mort de soixante-dix-huit personnes au large de la Barbade. – *(Reuter.)*

SALVADOR : l'élection présidentielle du 19 mars

Le candidat de la gauche menacé de mort

M. Guillermo Ungo, candidat du Front démocratique révolutionnaire (regroupant trois partis de gauche), à l'élection présidentielle du *19 mars*, a été *menacé de mort par* un « escadron de la mort » se dénommant Action anticommuniste révolutionnaire d'extermination (ARDE).

D'autres personnalités d'opposition sont également visées par cette organisation : les commandants de guérilla Shafik Handal (PC) et German Cienfuegos (Forces armées de la résistance nationale), ainsi que des dirigeants politiques, parmi lesquels Mario Aguinada (Union démocratique nationale, proche du PC), et le recteur de l'université, M. Luis Argueta. L'ARDE menace de répliquer par une exécution à chaque démission de maire, menacé par la guérilla et à chaque attentat à la voiture piégée commis par le Front Farabundo Marti de libération nationale.

Bien que les meurtres politiques soient monnaie courante au Salvador, notamment depuis le début de la guerre civile en 1980, c'est la première fois depuis un an que des menaces de mort sont formulées de façon publique : ce qui laisse présager une campagne électorale violente. *(AFP, Reuter.)*

Asie

JAPON

M. Takeshita a remanié son gouvernement

M. Takeshita a annoncé, mardi 27 décembre, la liste de son nouveau gouvernement, qui n'apporte pas de grands changements dans l'équilibre des factions au sein du Parti libéral-démocrate. Le ministre des affaires étrangères, M. Uno, conserve son poste, ainsi que le ministre des finances, M. *Murayama*, nommé à la fin de la semaine dernière.

Parmi les nouveaux ministres, on compte MM. Takeshi Hasegawa (justice), Takeo Nishioka (éducation), Tsutomo Hata (agriculture et pêche), Hiroshi Mitsuzuka (commerce *international* et *industrie*, MITI), Hikosaburo Okonogi (construction), Junichiro Koizumi (santé), Shinji Sato (transports), Seichi Kataoka (PTT), Hyosuke Niwa (travail), Shigenobu Sakano (intérieur), Ken Harada (plan), Moichi Miyazaki (science *et technologie*) *et* Masahisa Aoki (environnement).

Libéré de l'*« épée de Damoclès »* de la réforme fiscale, M. Takeshita est en bonne position pour renforcer la position de son clan au sein du cabinet. Mais il lui faudra, dans un second temps, essayer de redresser son image dans l'opinion publique fortement endommagée par *le passage en force tant* à la Chambre basse qu'au Sénat de la réforme fiscale et qui a fait chuter sa popularité de 59 à 35 %.

Ph. P.

M. Murayama, nouveau ministre des finances, est l'un des principaux architectes de la réforme fiscale

TOKYO
correspondance

Avec l'arrivée de M. Tatsuo Murayama à la tête du ministère des finances, en remplacement de M. Miyazawa, contraint au début du mois à une démission peu honorable par le scandale Recruit-Cosmos, un ancien *haut* fonctionnaire de cette toute puissante administration en *remplace un autre*. Mais, à la différence de son prédécesseur, entré très tôt en *politique, M. Murayama ne* quitta le ministère qu'en 1963, après en avoir occupé un des postes clés comme directeur général du bureau des impôts. A soixante-treize ans, c'est la seconde fois que M. Murayama s'installe dans le fauteuil de ministre des finances, qu'il avait déjà occupé en 1977, dans le cabinet Fukuda.

Le choix de ce vétéran a été dicté en grande partie par des considérations de cuisine politique interne au PLD. M. Murayama appartient en effet à la faction dirigée par M. Miyazawa. Sa nomination apparaît comme un lot de consolation accordé au groupe de *l'ancien* ministre des finances et vice-premier ministre, sacrifié par M. Take*shita pour obtenir* le vote de sa réforme fiscale.

Fiscaliste éminent et l'un des principaux architectes de cette réforme au sein du PLD, M. Murayama a indéniablement le profil requis pour guider son ministère pendant la mise en œuvre de ce bouleversement fiscal. L'introduction, le 1er avril 1989, d'une TVA *« à la japonaise »* pose d'innombrables problèmes techniques et politiques.

En revanche, l'inexpérience de M. Murayama sur la scène internationale contraste fortement avec la réputation acquise par son prédécesseur. Non seulement M. Miyazawa parle parfaitement l'anglais, une curiosité parmi les hommes politiques japonais de sa génération, *mais* il a pratiqué pendant son mandat un dialogue *monétaire très actif* avec l'ancien secrétaire américain au Trésor M. Baker, nommé secrétaire d'Etat de M. Bush, dans le cadre de ce que certains avaient baptisé le *« G-2 »*, un groupe de concertation bilatérale américano-japonais.

L'expérience internationale de M. Murayama se limite à une participation au sommet des pays industrialisés à Bonn en 1978, à une époque où le Japon occupait encore un siège *en bout de table dans ces réunions* et où la « coordination des politiques économiques » *était dans les limbes*. Il est vrai que l'élaboration de la politique du ministère des finances est une œuvre collective dans laquelle l'influence des hauts fonctionnaires est plus sensible que celle du ministre. *« Le plan baptisé Plan Miyazawa n'est pas un projet personnel de celui-ci »*, rappelle ainsi un de ces hauts fonctionnaires à propos de l'initiative sur la dette du tiers-monde lancée au « sommet » de Toronto en juin dernier par l'ancien ministre. *« Il s'agit d'un projet du ministère des finances et du gouvernement japonais. »*

Reprenant fidèlement le point de vue de son administration dans ses premiers propos publics, M. Murayama a jugé inopportune la réunion rapide d'un Groupe des sept *souhaitée par les pays européens* dès l'installation de la nouvelle administration américaine. *Il* est vrai qu'aussitôt après la trêve des confiseurs, le nouveau ministre devra s'attaquer au budget *pour* l'année fiscale 1989 (avril 1989-mars 1990), dans un climat parlementaire toujours alourdi par le scandale Recruit-Cosmos.

BERNARD HAMP.

CHINE : rixe entre étudiants africains et chinois

Xénophobie et « mal d'être » sur les campus

PÉKIN
de notre correspondant

Une nouvelle fois, il semble qu'une rixe entre étudiants étrangers et chinois sur un campus ait dégénéré en bataille rangée, en partie grâce à la complaisance des autorités. Selon les témoignages sur la bagarre, *survenue* dans la nuit de Noël à l'université Hehai de Nankin (*le Monde* du 27 décembre), les policiers ne sont intervenus qu'après une nuit entière d'affrontements opposant une centaine d'étudiants étrangers (africains, mais aussi pakistanais et népalais selon certains témoins) à près d'un millier de leurs condisciples chinois.

Le compte rendu de l'agence *Chine nouvelle* avait *laissé* entendre que seuls des employés de l'université en question avaient tenté de s'interposer. A en croire certains témoins bien placés, l'affrontement a duré de 22 h 30 le samedi à 4 h 30 le dimanche matin. Les premiers policiers à pénétrer sur le campus, après que les étudiants chinois eurent mis à sac le dortoir des étrangers, se firent attendre jusque vers 16 heures dimanche après-midi.

Poussée de fièvre

Un groupe de diplomates africains s'est rendu mardi à Nankin en compagnie de responsables du ministère des affaires étrangères. Environ soixante-dix étudiants africains de Hehai ont tenté sans succès d'obtenir des billets de train pour gagner la capitale, jusqu'à ce que les policiers *les emmènent dans* un lieu présenté comme *« sûr »*, qu'on pense être un hôtel.

A l'origine de la bagarre, un contrôle d'identité à l'entrée d'un bal organisé sur le campus. Selon la version officielle, deux étudiants *africains* tentèrent *d'y pénétrer* en compagnie de leurs amies chinoises sans enregistrer leur nom. Chine nouvelle rappelle que ces contrôles *sont en vigueur dans* de nombreux établissements. En fait, à l'université *Hehai, il semble que ces* mesures soient récentes.

Comme il était prévisible, les affrontements ont entraîné une réaction en chaîne. Des milliers de manifestants *chinois ont défilé dans* les rues de Nankin en clamant des mots d'ordre dénotant le malaise ambiant. Certains réclamaient que les étudiants étrangers se soumettent aux lois de la République populaire, d'autres proposaient qu'ils retournent dans leur pays, d'autres encore exigeaient *« la légalité socialiste »*, *sans préciser* le contexte de cette revendication... Des ouvriers auraient même *participé* à un rassemblement devant le gouvernement provincial. Certains manifestants croyaient qu'un enseignant avait été tué dans la rixe, ce que les autorités ont démenti.

Les poussées de fièvre xénophobe *estudiantines sont une constante* de l'histoire de la Chine et ont parfois renversé des *régimes*. *Raison de plus* pour s'interroger sur les lenteurs d'une police pourtant prompte à faire son métier dans d'autres circonstances.

Déjà, en mai 1986, les *« instruments de la dictature du prolétariat »* – c'est le nom dont la sécurité publique aime à se parer – avaient *mis plusieurs heures à s'interposer*, à Tianjin, dans une bataille rangée entre *étudiants chinois* et *africains* à l'occasion de l'anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine. A se demander s'il n'y a pas là un moyen commode pour la police de laisser exploser le *« mal d'être »* étudiant face à des ressortissants étrangers dont le mode de vie décontracté suscite bien des jalousies et inimitiés.

FRANCIS DERON.

Selon Mme Benazir Bhutto

Le Pakistan serait une puissance nucléaire depuis 1977 sans la destitution d'Ali Bhutto

Le Pakistan serait devenu une puissance nucléaire en 1977 si le premier ministre Zulfikar Ali Bhutto n'avait été renversé, a affirmé, lundi 26 décembre, sa fille, Mme Benazir Bhutto, chef du gouvernement depuis le 1er décembre dernier. *« Le général Zia Ul Haq n'a pas seulement déstabilisé la politique de M. Bhutto, mais a également compromis les intérêts vitaux du Pakistan »* relatifs au programme nucléaire, a indiqué le premier ministre qui s'adressait à des journalistes, à Lahore, capitale de la province du Pendjab.

Avant d'être destitué et exécuté, son père avait engagé le Pakistan dans un programme d'armement nucléaire, décrit en Occident comme étant *« la bombe islamique »*.

Le Pakistan a toujours démenti *qu'il travaillait à la mise au point de* la bombe atomique, affirmant que son programme nucléaire était développé à des fins pacifiques. – *(AFP-Reuter)*.

● **Rapatriement d'un premier groupe d'étudiants réfugiés en *Thaïlande*.** – Un groupe de quatre-vingt-neuf étudiants birmans, le pre*mier depuis que des milliers* de jeunes se sont réfugiés en Thaïlande *après le coup d'Etat de septembre* dernier, est retourné à Rangoun, *lundi 26 décembre, a-t-on appris de* source officielle à Bangkok. Ce rapatriement, organisé par l'intermédiaire de l'armée thaïlandaise et de la *Croix-rouge birmane, a été fait* sur la base du volontariat, affirme cette même source. Les autorités thaïlandaises ont assuré qu'aucun Birman ne serait contraint à rentrer dans son *pays contre son gré*. – *(AFP, Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Les Larmes du Cambodge »

C'est sous ce titre qu'a été traduit, de l'anglais, l'utile *ouvrage* d'Elizabeth Becker, *When the War is over* (1), sur les Khmers rouges qui régnèrent – on sait à quel prix – sur le Cambodge pendant près de quatre ans, de 1975 à 1978. L'auteur, correspondante du *Washington Post* pendant la deuxième guerre d'Indochine, fut l'un des rares Occidentaux à se rendre au Cambodge du temps des Khmers rouges. Elizabeth Becker ne se contente pas, cepen*dant, de témoigner* et *de* reconstituer la trame de l'histoire du régime renversé par l'intervention militaire vietnamienne.

Replaçant les événements dans leur contexte historique, elle tente d'expliquer ce qui s'et passé dans ce pays tragique, loin des regards, puisque le génocide de Pol Pot n'a réellement transpiré que lorsque ce dernier fut chassé du pouvoir. L'auteur parle même d'*« autogénocide »*. *Son ouvrage*, fruit de sept années de travail, reste d'une actualité brûlante, puisque les Khmers rouges, toujours présents, demeurent le principal obstacle à une réconciliation entre Cambodgiens. En somme, un livre facile à lire *doublé* d'un récit plein d'intérêt et qui s'appuie sur de solides connaissances historiques.

Des témoignages plus récents – mais de moindre envergure – ont *été également* publiés. Celui d'Esmeralda Luciolli (2), jeune médecin qui a séjourné pendant quinze mois à Phnom-Penh (1984-1986) après avoir travaillé dans les camps de réfugiés Khmers en Thaïlande, porte avant tout sur les terribles conditions *dans lesquelles les Cambodgiens*, enrôlés de force, ont participé à la construction du « mur de bambou » sur la frontière entre leur pays et la Thaïlande. Elle brosse un portrait bien peu amène de l'occupation militaire vietnamienne.

A l'initiative de l'une d'entre *elles*, *Oxfam*, des organisations d'assistance qui travaillent au Cambodge depuis 1979 ont publié une étude (3), antidote de la précédente. Il s'agit, entre autres choses, de souligner ce qui s'est construit ou reconstruit depuis près d'une *dizaine* d'années. A chacun sa vérité.

Enfin, Haing Ngor, l'acteur de *la Déchirure, a raconté son propre calvaire (4), après avoir interprété celui d'un journaliste cambodgien. C'est la terrible histoire que peuvent rapporter ceux qui ont survécu à la terreur des Khmers rouges.*

J.-C. P.

(1) *Les Larmes du Cambodge*, l'histoire d'un auto-génocide, d'Elizabeth Becker. Traduit de l'anglais par Jacques Martinache. Presses de la Cité, 459 pages, 140 F.

(2) *Le Mur de bambou, le Cambodge après Pol Pot*, d'Esmeralda Luciolli. Régine Deforges/Médecins sans frontières, 313 pages, 95 F.

(3) *Les Dessous d'une impasse, l'isolement international du Kampuchea*, d'Eva Mysliwiec. Oxfam, 183 pages, 60 F.

(4) *Une odyssée cambodgienne*, de Haing Ngor. Traduit de l'américain par Jean-Michel Caradec'h. Fixot/Filipacchi, 388 pages, 99 F.

M. Leroy réaffirme le « soutien total » du PCF à la perestroïka

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, répond, mardi 27 décembre, dans le quotidien communiste, à l'article de Mme Lilly Marcou, « La pensée du PCF reste stalinienne », publié dans *le Monde* daté 25-26 décembre. Comme Mme Marcou écrivait que la position du PCF est *« un « oui » à Gorbatchev en paroles et un « non » dans les faits »* parce que la direction du parti français se refuse, selon elle, à toute *« révision »* ou *« autocritique »*, M. Leroy affirme :

« Au cours de près de vingt ans, nous avons réalisé ce que jamais parti politique ne fit. Nous avons conduit la critique fondamentale de notre ancienne stratégie, cerné ses défauts essentiels. Nous en avons dégagé la cause : le retard mis à comprendre la nécessité d'abandonner toute notion de modèle. Nous avons ainsi établi les conditions d'élaboration et de mise en œuvre autonome de notre politique. Quand j'utilise le mot « autonome », je le fais dans le double sens : j'entends une politique et un parti dégagés de toute copie d'un modèle extérieur et libérés, en même temps, de la contrainte de rechercher à l'intérieur l'accord préalable d'autres forces politiques. »

« Naturellement, ajoute M. Leroy, *et d'un même mouvement, Lilly Marcou « oublie » les désaccords publics du PCF avec certaines pratiques du PCUS au cours des années 70 et, au début des années 80, la dénonciation sans appel du stalinisme, l'appel à l'initiative créatrice des masses populaires. »*

Le directeur de *l'Humanité*, qui est aussi membre du bureau politique du PCF et président de l'Association France-URSS – au conseil national de laquelle appartient Mme Marcou, – souligne, enfin, le *« soutien naturel et total* [du PCF] *à la perestroïka »*.

● **Le bilan de santé de M. Mitterrand.** – *« A la demande de M. François Mitterrand, président de la République, un bilan de son état de santé a été effectué durant le mois de décembre 1988, selon le protocole habituel. Des examens cliniques et biologiques ont été pratiqués. Les résultats sont normaux »,* indique un communiqué publié, mercredi 21 décembre, par le médecin personnel du chef de l'Etat, M. Claude Gubler. Un tel document est rendu public deux fois par an, en juin et en décembre, depuis 1981.

● ***Le « Trombinoscope » vient de paraître.*** – La dixième édition de cet annuaire des membres du Parlement, du gouvernement, des cabinets ministériels, et de la presse politique, éditée par le journaliste Félix Colin comporte plus de cinq mille noms de responsables politiques français.

De nombreuses tables et des classements divers permettent de manier aisément ce volume qui pèse tout de même près de 1,5 kilo. Chaque nom cité est accompagné d'une photo, de la définition des fonctions exercées et d'une brève biographie, parfois trop flatteuse, mais dont la responsabilité incombe à chaque auteur.

★ Edité par *la Gazette du Parlement*, 5, rue des Jardins, 92600 Asnières. Le volume, 300 F.

Le gouvernement face au malaise des salariés

M. Rocard et la France qui ne gagne pas assez...

Selon l'INSEE, en 1986, la moitié des salariés à temps plein gagnaient moins de 6 230 francs par mois en salaire net annuel, primes comprises, ce qui correspond aujourd'hui à 6 500 francs environ. L'éventail des salaires tend, affirme l'INSEE, à s'élargir depuis 1984. Ainsi les chefs d'entreprise salariés gagnent-ils 22 % de plus que les cadres supérieurs contre 11 % en 1984 (*le Monde* du 27 décembre).

Evidemment, le symbole est facile. Mais, en rendant ces chiffres publics au lendemain même de Noël – alors que les premières semaines de 1989 vont probablement être marquées par les querelles intestines qui divisent la droite et la gauche dans la préparation des élections municipales et européennes – l'INSEE rappelle encore davantage les dirigeants politiques aux réalités du pays.

Même tempérés par les transferts sociaux, ces chiffres, en effet, alimentent le sentiment de paupérisation relative et d'injustice croissante que l'on rencontre désormais dans toutes les conversations. De tels niveaux de salaires renforcent, pour le gros des salariés, l'impression d'être « hors jeu », oubliés par les politiques économiques successives menées sur fond de rigueur.

Le malaise de ces salariés, qui se sentent méprisés, a probablement contribué à gonfler le vote Le Pen puis, une fois cassé le miroir aux alouettes de l'extrême droite, à nourrir une abstention croissante. La modicité des salaires, notamment dans le secteur public, justifie – à leurs yeux – le refus des « nouveaux » grévistes de se sentir responsables des blocages et des désagréments qu'entraînent leurs mouvements.

Jadis (pour ne parler que de la population active régulièrement employée), la gêne, voire la pauvreté, étaient surtout l'apanage de la « classe ouvrière ». Sa conscience de classe, son engagement dans un combat collectif face à un adversaire clairement identifié, son espérance dans un avenir meilleur, l'aidaient à affronter les difficultés.

Aujourd'hui, le sentiment d'une vie étriquée et sans illusions, la précarité, la gêne matérielle, touchent de façon diffuse des employés du tertiaire. Isolés, atomisés, peu syndicalisés, peu politisés, ils n'ont pas le sentiment d'appartenir à une « classe », mais seulement celui d'être dans la masse de ceux qui livrent un combat morose et quotidien contre une vie maussade, des transports interminables et un porte-monnaie vide.

Cette situation inquiète évidemment toute la classe politique, mais d'abord la gauche : parce qu'elle est au pouvoir, parce qu'elle est d'abord le parti des salariés. Le PCF peut y trouver matière à renforcer son identité en partie retrouvée, et relativement confortable, de « parti tribunicien ». Il peut regagner une partie des voix égarées dans l'extrême-droite, et surtout, tenter d'occuper le terrain laissé en déshérence par le PS.

Les socialistes, en effet, sont dans une situation inconfortable. Depuis plusieurs années, ils fondent leurs combats électoraux sur l'alliance de l'efficacité économique et de la justice sociale. S'ils n'ont pas démérité de façon évidente pour la première partie de leur contrat, comment pour la seconde partie, les salariés ne jugeraient-ils pas que le compte n'y est pas ?

La vocation du PS est de tenir les deux bouts de la « chaîne » sociale ; il éprouve depuis longtemps des difficultés à tenir le maillon des plus modestes. A intervalles réguliers, les socialistes s'adjurent les uns les autres d'être plus présents sur le terrain social. Sans beaucoup de résultats.

Ils semblent, au demeurant, avoir un mal fou à intégrer l'idée qu'une bonne partie de leur électorat – les enseignants... – connaît un phénomène de prolétarisation qui le rend sourd à un discours moderniste et gestionnaire. Le PS est en train de devenir le parti des banlieues, sans parvenir à parler à ces banlieusards. Le parti de *« la France qui gagne »* donne souvent l'impression d'oublier que c'est désormais « la France qui perd » de la société duale, voire triale, qui fournit une bonne partie de ses bataillons électoraux.

Une position ambiguë

Certes, M. Michel Rocard est arrivé à Matignon avec une conscience claire du problème. L'opposition a suffisamment raillé son discours sur *« la politique dans les cages d'ascenseur »* pour que l'on s'en souvienne. Pendant les campagnes électorales du printemps, le futur premier ministre dressait quelques constats lucides : une société est malade, disait-il en substance, quand un salarié n'a aucune chance de s'enrichir pas son travail ; quand un actif, socialement tout à fait intégré, ne peut plus inviter un ami à déjeuner, voire à boire une bière sans penser à ce que cela va lui coûter.

L'Hôtel Matignon est parfaitement conscient que le couvercle a été posé trop longtemps sur la marmite des salaires. Le cabinet du premier ministre sent très bien monter dans le pays le sentiment d'injustice, de dégoût de l'argent facile complaisamment étalé à côté de la pauvreté pour les exclus, de la médiocrité pour des salariés sans perspectives.

Pourtant, s'entretenant, il y a quelque temps, avec un groupe de journalistes, le premier ministre, interpellé sur le sentiment croissant d'inégalité dans le pays, répondait du tac au tac : *« Ce n'est pas ce que dit le rapport du CERC* (1) *»*, avant de détailler le contenu de ce rapport. Dialogue de sourds symbolique et presque caricatural...

Il est vrai que depuis le choix de 1982-1983, la gauche inscrit son action économique et sociale dans un champ de contraintes qui ont permis de redresser la situation des entreprises, mais qui ne font que se resserrer, notamment dans la perspective du marché unique européen. L'œil fixé sur la tenue du franc et celle du commerce extérieur, scrutant les mouvements de l'économie allemande, le gouvernement a une marge de manœuvre dont l'étroitesse commence à irriter de nouveau, au sein du PS, les amis de M. Jean-Pierre Chevènement.

Conscient de l'étroitesse de cette marge et de la persistance du mécontentement, M. Rocard a commencé à infléchir son discours : il ne dit plus tout à fait aussi clairement qu'il y a encore quelques semaines que la priorité du gouvernement est l'emploi, non le pouvoir d'achat. Il tente de convaincre que le gouvernement ne pratique plus, *stricto sensu*, la rigueur salariale et commence symétriquement, afin de limiter les débordements, à expliquer que l'échéance d'une quinzaine de mois qu'il a lui-même fixée, ne correspondra qu'à un « tout petit » mieux salarial.

Dans ce contexte salarial, la pédagogie rocardienne aura fort à faire : ainsi, comment vendre l'idée d'un nouveau « contrat salarial » – que les collaborateurs du premier ministre résument crûment en un « il n'y a pas que l'argent dans la vie » – quand le manque d'argent tient désormais une telle place dans la vie des ménages ?

Toute l'ambiguïté de la position de M. Michel Rocard tient dans ce balancement du discours, infléchi par les circonstances, si la ligne de conduite demeure constante.

Pour s'assurer avec succès la paix sociale, le patronat a lâché du pouvoir d'achat dans ses entreprises, sans d'abord vouloir le dire, ni surtout fournir une explication à son geste. Il n'y a pas de pédagogie de sortie de crise, alors qu'il y en avait une de la rigueur.

A l'inverse, le gouvernement a longtemps voulu maintenir la rigueur, puis l'austérité, dans le secteur public, au nom de la solidarité et du projet collectif. Le sacrifice salarial, entendait-on alors, se justifiait par la volonté de favoriser d'abord la création d'emplois pour le plus grand nombre.

Aux égoïsmes larvés, se sont alors ajoutés les ressentiments, provoqués par ce qui a été considéré comme de l'injustice. Comment peut-on demander aux fonctionnaires et assimilés d'être les seuls régiments utilisés par le gouvernement pour sa politique de lutte contre le chômage, quand les mêmes ont déjà l'impression de vivre mal, d'être ignorés et, plus encore, méconnus dans leur identité professionnelle ? Il a donc fallu, faute de pouvoir développer un argumentaire convaincant, changer de méthode et prendre des chemins de traverse.

Après plus de dix ans de crise, la recherche du diamant vert de la cohésion sociale perdue se révèle de plus en plus difficile. En être conscient ne suffit pas à faciliter la tâche de M. Rocard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et ALAIN LEBAUBE.

(1) Centre des revenus et des coûts.

Les problèmes sociaux outre-mer

La révolte des « servantes » en Martinique

Le 19 octobre dernier, pour la première fois, les employées de maison martiniquaises défilaient dans les rues de Fort-de-France à l'appel du syndicat qu'elles venaient de créer. Elles étaient trois cents. Du jamais vu dans l'île. En tête du défilé, le maire indépendantiste de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, portait une pancarte disant : *« Mwen cé yich an bonn »* (*« Je suis fils d'une bonne »*). La population de la Martinique découvrait soudain la triste condition des quelque quinze mille « servantes » suremployées et sous-payées par les familles de fonctionnaires qui constituent la plupart de leurs employeurs.

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

« Je touche net 1 000 francs par mois, monsieur. Comme « servante ». Oui, mes patrons continuent à m'appeler « servante ». Je n'accepte plus ce nom. Ma secrétaire syndicale m'a fait voir que dans « servante » il y a « serf », il y a « servitude ». Dans la tête de mes patrons, c'est vrai, c'est bien choisi. Moi, je dis que je suis une employée de maison, et une travailleuse comme les autres. Sur 1 000 francs net que je gagne en travaillant, j'en dépense 200 en autobus pour aller les gagner. Un jour j'ai osé prononcer les mots « frais de transport ». Ma patronne, quelle colère : « Est-ce que moi on me paye mon essence pour aller au bureau ? » *Elle est fonctionnaire, son mari aussi. Elle touche donc, selon la loi, 40 % de plus que ce qu'elle toucherait en métropole.*

» Quand, par hasard, Monsieur et Madame sont à la maison à midi, je mange leurs restes, s'il y en a. Seulement une partie des restes : « Lucienne, n'oublie pas le chien ! » *Les autres jours – c'est presque tous, – je mange pas'ien. Il n'y a rien pour moi, rien. J'apporte un sandwich en venant le matin, à 7 heures. Comme je quitte mon travail vers 2 heures de l'après-midi, ma patronne dit :* « Ce n'est pas tard pour manger chez toi en arrivant. »

» Pour la lessive, c'est moi qui apporte le produit.

» Si j'ai des fiches de paie ? – Pas jamain ! »

Ainsi parle Lucienne L., vingt-neuf ans, mère de trois enfants, employée de maison en Martinique.

« Moi, dit Etiennise, cinquante-six ans, *j'ai quatorze ans dans la même maison. Mon mois, c'est exactement 1 156,86 francs après les retenues. En un sens, monsieur, remarquez-le, je suis une privilégiée : je paye mes cotisations à la Sécu, mais mon patron paye les cotisations patronales. Pas pour tout le temps que je fais, mais enfin il paie. J'ai beaucoup d'amies à qui on fait payer les deux cotisations, en leur disant bien :* « Tu me coûtes cher en Sécu ». *Beaucoup n'ont pas la Sécu mais, en quinze mois que notre syndicat existe, trois mille l'ont obtenue.*

» Je fais entre trente et quarante heures par semaine, monsieur. Vingt ou quarante heures de plus dans le mois ne changent rien à ma fiche de paie.

» Des patrons que j'ai eus avant ne me déclaraient pas. L'âge de ma retraite approche. Qu'est-ce que je toucherai comme retraite, avec quatorze ans d'ancienneté homologuée, à temps partiel ? Une misère.

» J'ai dit un jour, timidement, que j'avais droit au SMIC, soit ici 23,98 F de l'heure, 16 % ou 17 % de moins qu'en France. Réaction : « Si tu parles encore de ça, quatorze ans d'ancienneté ou pas, dehors ! »

» Je ne sais pas ce que c'est qu'un jour férié. »

Une anonyme : *« Ne dites même pas mon prénom. Il y a quelques années, j'étais chez des fonctionnaires. Tout fonctionnaire ici a sa « servante ». Je ne sais plus quel ministre a parlé de rogner les 40 % de supplément de traitement que touchent ici les fonctionnaires. Ils se sont mis en grève, les miens comme les autres. J'ai eu le malheur de dire* « Eh bien ! moi... » *: Une minute après j'étais dehors. Quand tout le monde a eu la cinquième semaine de congé annuel, nous, nous avons conservé nos quatre semaines juste, dimanches et jours fériés compris. »*

Ainsi parlent les « servantes » martiniquaises... Sans même parler des cas extrêmes comme celui de cette « bonne à tout faire » payée 450 francs par mois, non logée, pour travailler tous les jours de 6 h 30 à 17 heures.

Le code du travail est pourtant clair. Depuis 1982, les employés de maison, dans les départements d'outre-mer, ont droit au SMIC, aux horaires et aux congés légaux. Mais la loi reste souvent lettre morte. Et il y avait près de vingt ans que, périodiquement, les centrales syndicales locales parlaient, plus ou moins en l'air, de syndiquer les « bonnes à tout faire », qui sont 9 000 officiellement déclarées à la Sécurité sociale, 12 000 connues et sans doute 3 000 autres « clandestines ».

Toutes les velléités syndicales avaient tourné court jusqu'à ce que, le 3 juin 1987, l'animateur d'une radio libre prenne la condition des « servantes » comme thème d'une émission téléphonique. Les appels submergèrent son antenne, exprimant un flot de colère. L'animateur, un peu dépassé par la vague, conseilla aux plaignantes : *« Voyez les syndicats ! »*

« Nous sommes en train de gagner »

« Alors, raconte Michèle Vilosa, *le lendemain matin, je suis allée à la Maison des syndicats. Il n'y avait qu'une porte ouverte. Celle de la CSTM (1). Je suis entrée. Ils ont été intéressés tout de suite. Voilà comment nous sommes à la CSTM. Ça ne signifie pas du tout que mes adhérentes soient indépendantistes. »*

Cette initiative a coûté sa place à Michèle Vilosa : *« Quand mes employeurs ont su que je lançais un syndicat d'employées de maison, j'ai été licenciée instantanément,* nous dit Michèle Vilosa. *Je m'en tire grâce à un petit terrain que je possède et que j'ai mis en culture. Je cherche du travail, mais comme employée de maison, non, je ne veux plus. Et même si je voulais, comme secrétaire syndicale, je suis fichée. »*

Mais elle ne regrette rien : *« Nous sommes en train de gagner. J'ai deux ou trois adhésions par jour. Les procès que nous avons intentés devant les prud'hommes, pour non-paiement du SMIC, avec demande de cinq ans de rappel, nous les gagnons. On nous oppose que, à 23,98 F de l'heure, beaucoup d'employeurs ne pourront pas. Ils licencieront. Cela, nous dit-on, créera du chômage. Nous répondons : non ! Que chaque employeur demande à son employée le nombre d'heures qu'il lui faut, et qu'il les paye au SMIC. Cela ne lui coûtera pas plus cher, parfois moins cher. L'employée pourra encore aller faire deux heures ailleurs. Tout le monde y gagnera.*

» C'est en s'accrochant au vieux système qu'on va augmenter le chômage, parce que les femmes ne veulent plus être traitées comme elles le sont. Les jeunes, même formées au métier, préfèrent déjà s'inscrire à l'ANPE, parce qu'on leur ferme l'accès à un emploi correct. Elles préfèrent le chômage. »

Beaucoup de métropolitains arrivant en Martinique commencent par se comporter honnêtement. On en voit qui donnent 2 750 F et 3 000 F par mois, chiffres mirobolants ! Ils sont rares, bien que, en métropole, le même service leur eût coûté plus cher. Assez vite, les employeurs antillais leur disent que *« c'est trop »*, qu'ils *« gâchent l'article »*. Alors, à la « bonne », un matin, le « métro » dit souvent : *« Je m'aligne. C'était 2 700 F. Ce sera 1 800 F. »* Et beaucoup d'employées préfèrent 1 800 F chez un métro que 2 000 F chez un compatriote car elles se sentent traitées avec plus de considération.

« Un pur héritage colonial »

« La condition des « servantes » ici est un pur héritage colonial, dit le secrétaire général de la CSTM, M. Daniel Marie-Sainte. *D'une part, au plan psychique collectif : jadis, seuls les maîtres avait du personnel domestique, qu'ils traitaient Dieu sait comment ! Aujourd'hui tout Martiniquais qui a progressé dans l'échelle sociale tend à faire comme les maîtres de jadis ; c'est un signe de son ascension. D'autre part, au plan administratif : quand la Sécurité sociale a été instaurée ici, en 1948, les possédants ont fait pression pour obtenir toute sorte de dérogations et d'exemptions. Pour les « bonnes », le régime aberrant du droit social commun a duré quarante ans, et dure encore. Où, ailleurs qu'ici, avez-vous vu qu'un préfet fixe le montant de certaines cotisations sociales, par arrêté ? »*

Pour faire admettre clairement par les autorités que le SMIC était dû, la section employées de maison de la CSTM a dû se battre. Les autorités ont traîné les pieds. Le but du nouveau syndicat est d'obtenir l'élaboration et la signature d'une convention collective, mais pour signer un accord il faut être deux. Or les employeurs ne sont absolument pas organisés, ils n'ont ni syndicat ni association, rien.

Le succès de la manifestation du 19 octobre n'a pas encore suffi à les décider à se grouper. Quand on saura mieux qu'ils risquent une condamnation à verser cinq ans de rappel de salaire, peut-être bougeront-ils. D'autant plus, sans doute, que certaines employées de plus de cinquante ans, voyant venir le jour d'une « retraite-misère », deviennent enragées. Ce sont elles qui durcissent le syndicat de Michèle Vilosa. En Martinique, les « servantes » de papa, c'est bien fini...

ETIENNE MARIE.

(1) Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (CSTM).

En Corse

L'ex-FLNC critique l'« insuffisance » de la politique gouvernementale

BASTIA
de notre correspondant

L'ex-FLNC, dans un tract adressé, vendredi 23 décembre, à plusieurs rédactions de la presse insulaire, réaffirme que sa décision d'observer une trêve depuis le 31 mai dernier est une *« initiative politique importante »*, qui lui permet de considérer qu'il a fait *« sa part de chemin du déblocage politique de la situation corse »*. Mais l'organisation dissoute déclare *« attendre encore du gouvernement des mesures concrètes et globales pour l'amorce de véritables solutions dans tous les domaines »*.

L'ex-FLNC, qui dans chacune de ses déclarations depuis sept mois affirmait *« la balle est dans le camp du gouvernement »*, se montre maintenant critique à l'égard des actions entreprises : *« Les mesures secondaires souvent contradictoires prises en matière de justice, de moralisation, de développement, de culture, d'enseignement... ne sauraient nous satisfaire. »* Ce jugement négatif est d'ailleurs partagé depuis quelques semaines par les organisations nationalistes publiques, telle que A Cunculta Naziunalista qui estime que *« depuis l'annonce de la trêve de l'ex-FLNC, rien de fondamental n'a changé en Corse »*, reprochant au gouvernement de *« se réfugier dans la politique de l'apparence »*.

Dans le tract envoyé à la presse régionale vendredi, l'ex-FLNC confirme cette appréciation et déclare que *« l'insuffisance des mesures déjà prises est accentuée par le caractère restrictif des règles de droit commun hors desquelles le pouvoir socialiste s'avère incapable d'oser imaginer une quelconque solution pour la Corse »*. L'ex-FLNC pose maintenant directement le problème en termes de *« solution globale »*, une manière pour l'organisation dissoute de rappeler que l'échéance du 31 décembre correspondant à la signature des contrats de plans Etat-région par la deuxième phase des programmes intégrés méditerranéens (PIM) et par l'adoption du plan de développement régional devrait traduire, de la part de l'Etat, son adhésion *« à un processus irréversible de décolonisation »*.

S'il ne remet pas en question sa trêve décidée il y a sept mois, l'ex-FLNC avertit *« si nous avons toujours dit que nous étions déterminés à prendre notre temps, aujourd'hui nous disons que le temps presse, l'espoir cède désormais la place aux interrogations »*.

MICHEL CODACCIONI.

Société

POINT DE VUE

Nucci, Droit, Boulouque, Lombard et les autres

par Daniel Soulez Larivière, avocat

APRÈS les affaires Nucci, Droit, Boulouque, après le ministre, l'académicien, le juge, voici Paul Lombard, l'avocat *le plus célèbre de France,* tombé dans la trappe de notre système judiciaire. Son *inculpation, jeudi* 23 décembre, accompagnée d'un contrôle judiciaire meurtrier, est-elle conforme au fonctionnement normal de notre système *judiciaire ?* Oui. Le code de procédure pénale prévoit l'inculpation d'une personne lorsque des faits concordants et des présomptions forment un *réseau de charges suffisantes* contre un individu pour qu'il ait accès à son dossier et puisse se défendre.

Le juge d'instruction Bernard, *comme le juge Michaud,* puis le juge Grellier, puis le président Moati, ont fait leur travail et nul ne peut apparemment leur en vouloir d'appliquer la loi. Mais cette loi est-elle conforme à la démocratie ? La réponse est absolument négative. Nucci, Droit, Boulouque, Lombard ont été placés au pilori de la société sans avoir encore été jamais jugés. La France entière connaît leur nom et leur qualité d'inculpé qui leur colle et leur collera à la peau toute leur vie.

Un système « inquisitoire »

Pourtant, que savons-nous de ces affaires ? Officiellement rien. Officieusement tout. Officiellement rien, puisque le secret de l'instruction forme un écran de principe entre la vérité de charges et leur connaissance par le public. Officieusement, tout est connu puisqu'il est impossible dans une société où la presse est libre de museler une information qui passionne le public.

Lorsqu'il s'agit de voir tomber des idoles ou des gens qui, par la force des choses, font partie de la *société du spectacle, tout le monde* écoute, chacun attend la suite du feuilleton. La presse n'est pas en accusation. Les Français devraient savoir que, malgré des cas malheureux, les journalistes sont, en général, plus délicats que dans beaucoup d'autres démocraties et respectueux d'une déontologie proche, *à certains égards, de celles* des avocats eux-mêmes. La dureté de la presse américaine et anglaise est souvent pour nous une source d'étonnement.

Les juges *ne sont pas non plus* en accusation bien que leur formation laisse à désirer et que leur légitimité soit nulle. Ce n'est pas, comme le dit Georges Kiejman, parce qu'on a décroché un permis de juger, au bout de deux années d'une *école,* que l'on fonde une autorité pour juger son prochain.

Le véritable accusé, à côté de ceux qui, concrètement, souffrent dans leur personne d'une telle situation, est le système. Incroyable système « inquisitoire » qui nous vient du Moyen Age.

Dans les quatre cas qui font l'objet du présent débat — Nucci, *Droit, Boulouque, Lombard,* — un homme seul, le juge d'instruction, *dans le secret, peut sans aucun* contrôle inculper quelqu'un, c'est-à-dire le détruire. *Seulement,* plusieurs mois après cet acte, parfois plusieurs années après, des juges du fond, dont c'est le métier apparent, diront si, oui ou non, il y avait une raison à ce malheur.

Le mal aura été fait de manière tellement profonde qu'il leur sera difficile de faire autrement que ce que leur prédécesseur juge d'instruction *aura décidé.* S'ils s'y résignent au prix d'un effort qui fait souffrir leur corporatisme compréhensible, le résultat peut être un coup de théâtre, mais sans grand effet sur le sort de la tragédie qu'ils concluent. La destruction préventive aura joué complètement. L'individu acquitté ou relaxé ne pourra pas se relever de la décharge de chevrotine reçue précédemment par son inculpation.

Bien sûr, Paul Lombard aurait pu ruer dans les brancards. Mais comment *pouvait-il appliquer à lui-*même des principes d'une défense subversive qu'il n'a, visiblement, jamais appliquée à ses clients ? Il s'agit d'un homme bien élevé, qui *croit qu'il est toujours préférable de* jouer le jeu et d'espérer s'en sortir *ainsi. Il lui eut été possible de tout* dire à la presse, de plaider son affaire devant les journaux de la France entière, de brûler ses vaisseaux et d'organiser son procès tout seul, pour que, au moins, s'il devait le perdre, ce pût être en public après avoir été défendu. Il l'aurait peut-être gagné en mettant *dans la balance sa notoriété et en* ôtant le voile du secret à une instruction, dont il n'a jamais été qu'un objet et dont il aurait pu, grâce à une manœuvre risquée, devenir le sujet. Mais ce n'est pas dans son tempérament.

L'espoir est toujours ce qui tue le *justiciable ;* l'espoir de s'en sortir, en temporisant, en paraissant *doux et gentil, soumis à une institution* dont le but logique est de broyer les gens avec le minimum de contradictions. Il faut, pour organiser de telles manœuvres, un esprit quasi militaire peu compatible avec la culture méridionale, et parfois *une dose de cynisme* qui cadre mal avec les habitudes du professionnel *qui attend du bien de la justice.* Il faut surtout parvenir à dissocier complètement l'éventuelle *culpabilité* judiciaire d'avec la culpabilité latente, que chacun d'entre nous cultive, avec une douleur morose et paradoxale, alors que l'appareil judiciaire joue sur l'ambrayage de l'une sur l'autre.

Une refonte de la mécanique pénale

Ainsi fonctionne le système. Est-ce que les Français pensent qu'il leur convient ? Faudrait-il une « affaire » tous les six mois pour que les politiques s'avisent qu'il serait peut-être temps d'en changer ?

En changer pour quoi faire ? Il est vrai que l'actuelle tragédie ne doit pas occulter l'autre, celle d'une pauvre femme dont il est dit par la presse qu'elle a été dépouillée de ses biens par des individus sans *scrupules qui, de surcroît,* parce que c'était leur intérêt, l'auraient *aidée à parvenir, plus rapidement* que la nature ne l'y condamnait, à un sort funeste.

La *réponse* à la question se trouve dans une refonte complète de la mécanique pénale. *Au lieu de* toucher trop tôt à la personne soupçonnée, mieux vaudrait la mettre sur la sellette plus tard, juste avant la phase du jugement et dans la sécurité d'un débat public. Il faut éviter de se précipiter sur elle, long-*temps avant* le jugement et dans un secret nécessairement violé, *mais qui lui interdit de se défendre.* C'est ce qu'on appelle le système accusatoire en vigueur dans la plupart des grandes démocraties.

Dans un tel système, point de *juge d'instruction mais une accusation* et une défense égales. L'opprobre de l'accusation est moins forte pour l'accusé si ce n'est pas un juge qui la décide. L'échec de l'accusation ne rejaillit pas sur la justice tout entière lorsqu'il survient. La nécessité de montrer ses cartes au public retient la main de l'accusation, car *elle sait que,* à défaut d'être véritablement sûre d'elle, elle y perd son crédit et ses possibilités. Les coupables n'en sont pas moins punis. Les innocents ne sont pas détruits. Et la justice ne se contente pas d'être juste. Elle ressemble aussi à la justice.

SPORTS

Les journées d'études « Sport en paix »

« Des exutoires nécessaires à l'équilibre social »

TOULON
de notre correspondant

Sport et violence... Les deux termes sont associés, confrontés étudiés dans de nombreux colloques qui, généralement, débouchent sur de nobles résolutions, de nouvelles mesures coercitives ou des publications parascientifiques dont l'objet et les finalités n'ont pas vraiment d'effet sur les exactions qui émaillent certaines rencontres sportives.

Les deux journées « Sport en Paix », qui ont eu lieu à Toulon *risquaient fort de ne pas faillir à la* règle. Tous les ingrédients y étaient retenus pour qu'il en aille ainsi : un sportif de haute réputation, Daniel Herrero, l'entraîneur du RC Toulon, une municipalité organisatrice, celle de Toulon, et quelques scientifiques-*vedettes,* Hubert Montagnier, Georges Duby et Henri Laborit, pour apporter une caution à des travaux préparés, pour la circonstance, par d'autres scientifiques, chercheurs ou universitaires de moindre renommée.

Il n'en fut rien... et, au-delà d'un sporadique flottement engendré dans le public (cinq mille personnes au total pour les deux journées) par certaines communications un peu trop absconses, une unité s'est dégagée : il faut ritualiser l'agressivité pour qu'elle ne se transforme pas en violence parfois meurtrière. En l'*occurrence, chacun avait en* mémoire la mort du jeune Dominique Leydier, le 15 novembre 1987, à la suite d'un match opposant les équipes de Monteux et de l'USPEG de Marseille.

Ce fut le point de départ de ces « Etats généraux de la violence dans le sport » dont l'idée avait été lancée par Daniel Herrero. Le bouillant entraîneur du Racing-Club de Toulon était *« littéralement traumatisé »* par cette mort et par d'autres incidents intervenant dans les *semaines suivantes* sur des terrains de la région. *« Il nous fallait créer un événement pour sensibiliser les gens à tous les niveaux,* dit l'entraîneur. *Pas question d'engendrer un processus moralisateur, mais de réfléchir en vue d'agir concrètement. C'était d'autant plus urgent que notre région n'est pas exempte de reproches. Le Midi passe pour attardé et un peu frustre sur le plan sportif. »* Moyennant quoi, il convenait de *« balayer devant sa porte »,* comme le suggérait le président Ferasse, qui, fort de cette recommandation, a boycotté ces rencontres. Résultat : aucun dirigeant national de la Fédération française de rugby, aucun arbitre ni joueur international (en dehors de ceux du Midi) n'avait fait le déplacement à Toulon pour cette troisième mi-temps de réflexion et de propositions.

Certes, *« l'agressivité s'apprend »,* comme devait le préciser le professeur Montagnier, et *« les pratiques corporelles, à travers le temps et l'histoire, ont été des exutoires nécessaires à l'équilibre social »,* pour reprendre l'affirmation de Georges Duby. Dès lors, on ne voyait pas bien comment *« le football peut valoir n'importe quel ballet d'opéra »,* comme le prétend Henri Laborit..., qui, par ailleurs, propose (*cyniquement ?*) de supprimer le sport de compétition — surtout collectif — pour mettre la violence hors-jeu !

Règlements de comptes familiaux

Des amorces de solutions ont été fournies lors des comptes rendus de travaux confiés à des chercheurs et universitaires, qui ont eu à « plancher » durant les neuf mois de préparation de ces journées sur des thèmes très éclectiques. C'est ainsi que Marie-Hélène Cattino, ayant travaillé *sur « les facteurs extra-sportifs de la violence dans le derby »,* a mis en évidence l'attitude parentale se manifestant, par le truchement des enfants, comme médiateur de véritables règlements de comptes familiaux ou municipaux. Claude Bromberger (université d'Aix) mit en exergue *« les mouvements de foule et le rôle des supporters »* dans la montée de violence sur les stades. Et de mettre en évidence la stratification sociale dans l'occupation des gradins, ainsi que l'extase émotive qui, croissante, va exprimer les diverses difficultés sociales *« lisibles »* suivant le positionnement de chacun.

Quant au professeur Leibovici (faculté de médecine de Marseille), il devait traiter du *« simulacre dans la pratique du judo »,* un sport où la violence incontrôlée déborde le moins, du fait de rituels qui font partie de sa pratique...

Sans doute cette intervention fut-elle la plus éclairante et, comme le souligne Boris Cyrulnik, éthologue, qui fut avec Daniel Herrero la cheville ouvrière de ces rencontres, *« la grande leçon de ces journées, c'est qu'il faut retrouver ces rituels culturels consistant à se présenter, à faire se rencontrer les joueurs avant une rencontre, à favoriser la troisième mi-temps. Ritualiser l'agressivité permet de garder le bénéfice de la rencontre sans faire de mal à l'autre : c'est transformer cette même agressivité en œuvre d'art, rendre au sport son esthétique ».*

Quelques (rares) voix se sont élevées pour demander de plus lourdes pénalisations. Les participants à « Sport en paix » auront cependant retenu qu'il valait mieux agir sur les racines de la violence... hors du stade. Pour Boris Cyrulnik *« il est prouvé qu'on peut, avec de meilleurs résultats, intervenir sur les parents qui restent à éduquer, sur les éducateurs eux-mêmes qui ont encore tendance à régler des comptes par le truchement des jeunes pratiquants qui doivent découvrir d'autres types de relations dans le sport. Il est également possible d'intervenir dans les gradins ; les meneurs sont faciles à isoler par le dialogue avec des sportifs qui peuvent facilement faire tomber l'effet de transe. »*

Forts du consensus qui s'est dégagé entre sportifs, chercheurs et public, les organisateurs de « Sport et paix » veulent aller au-delà de la leçon théorique et trouver des applications pratiques de ces rencontres travaux qui seront regroupés en un ouvrage tiré à vingt mille exemplaires et diffusés auprès des fédérations, des arbitres, des éducateurs, etc. Une cellule de réflexion dressera une synthèse de ces premières journées, au mois de juin, et pourrait bien décider de leur donner des prolongements réguliers.

Reste l'information qui devra également se mettre au diapason. Le travail d'une linguiste d'Aix, Danièle Masse, portant sur l'étude des relations pouvant exister entre violence dans le sport et presse écrite, interpelle les lecteurs et les rédacteurs. Après avoir disséqué les comptes rendus sportifs de 29 journaux (dont 6 nationaux) sur une semaine, elle a retenu dans les 2 675 articles traitant du football, du rugby, du cyclisme, de l'automobilisme et du tennis, une centaine de termes violents relevant notamment des registres de la guerre, de la mort, du sexe, de la peur, de l'humiliation, de la vengeance et même de l'anthropophagie... Et ces termes reviennent 18 411 fois... De quoi nous conditionner sérieusement !

JOSÉ LENZINI.

FRANCOPHONIE

Mots à prendre, mots à jeter

(Suite de la première page.)

Mieux vaut donc garder à portée de la main ce dictionnaire pour éviter les foudres des agents de la répression des fraudes, chargés de leurs tâches habituelles, de cette police des mots. Avec magnanimité et sagesse, les auteurs de la loi de 1975 et de la circulaire de 1977 relatives *« à l'emploi de la langue française »* ont absous par avance les utilisateurs de termes étrangers sans équivalents en français : *sandwich, spaghetti, blue-jean, short, couscous, chorizo, salami, gorgonzola,* etc. On trouve pareillement dans le *Dictionnaire* des mots d'origine anglo-saxonne que le Commissariat de la langue française a renoncé à traduire. Ainsi *drugstore* ou *hall.*

Trouvailles

A feuilleter ce volume, on s'aperçoit que les néologismes qui ont le plus de chances de s'imposer sont les termes simples, facilement mémorisables parce qu'ils parlent à l'imagination. Certains sont de véritables trouvailles. Ainsi, « capitaux fébriles », pour *hot money,* « baladeur » pour *Walkman,* « bouteur » pour *bulldozer,* « cuisinette » pour *kitchenette* et « voyagiste » pour *tour-operator.*

A l'inverse, certains néologismes auront du mal à percer, tout simplement parce que l'anglais est plus simple, plus facile à retenir ou à prononcer, et que l'équivalent français adopté par le Commissariat est compliqué. Bande (vidéo) promotionnelle n'a aucune chance de remplacer *clip,* pas davantage que prêt-à-monter ne se substituera à *kit.* Quant à l'Agétac, devinez ce que c'est : c'est l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, *alias* le GATT, qui fait désormais partie du vocabulaire courant (en anglais : General Agreement on Tariffs and trade).

Le souci louable de franciser certains mots anglo-saxons conduit parfois à des approximations ou à des contre-sens. Traduire *leader* par meneur, c'est lui donner le sens aujourd'hui péjoratif d'agitateur plutôt que celui, positif, de dirigeant d'une formation politique ou de sportif en tête d'une compétition. De même aguichage pour *teasing.* Le *teasing,* c'est un procédé qui consiste à lancer une campagne de publicité sous forme d'énigmes afin d'exciter la curiosité du chaland. Aguicher, dans l'acception la plus courante, à un autre sens, quasi érotique. C'est... aguicher.

Trop d'emprunts à des langues étrangères n'enrichissent pas le français, ils l'appauvrissent. Cette invasion linguistique sanctionne une moindre influence culturelle mais aussi des retards et des lacunes dans le domaine scientifique. Dans les secteurs où la technique française est à la pointe, en revanche, comme la télédétection électromagnétique, nul besoin d'un *brainstorming,* pardon, d'un remue-méninges, pour trouver des équivalents aux termes anglo-saxons. Ceux-ci ne sont pas imposés car la réalité nouvelle qu'il faut nommer est une spécialité française. Ainsi, en télédétection, les termes « trace instrumentale » et « imagette ».

Comble de satisfaction, les Anglo-Saxons sont en train de nous voler « télématique » sous une forme à eux, *telematic.* Mais, comble de malheur, on prédit au Commissariat général de la langue française qu'*« il n'y aura bientôt plus de termes français dans le domaine de la physique de l'atmosphère ».*

Saucipain

Cela prouve que les commissions ministérielles de terminologie qui n'inventent que cinq cents à six cents mots nouveaux par an, sont impuissantes à endiguer la marée montante des termes barbares. A consulter le *Dictionnaire,* on remarque, du reste, des omissions inexplicables. Ainsi, le génie officiel du Commissariat français n'est-il pas encore parvenu à trouver d'équivalents aux termes *baby-sitter, charter, panel, hold-up* et *look,* entres autres.

Se référer au plus contemporain des dictionnaires de langue, *le Robert,* de 1985, n'apporte pas de solution. Ces mots y figurent bien mais sans synonyme. *Baby-sitter : « Personne qui, moyennant contribution, garde, à la demande, de jeunes enfants en l'absence de leurs parents. » Charter : « Avion affrété pour un vol particulier. » Panel : « Echantillon expérimental sur lequel se fait une enquête d'opinion. » Hold-up : « Vol à main armée dans un lieu public. » Look : « Aspect physique volontairement étudié. »* Pas d'équivalents simples par conséquent, susceptibles de faire reculer l'anglais comme l'évidente et officielle « jardinerie » pour *garden-center.* Les suggestions sont les bienvenues.

Sur Antenne 2, le mercredi après-midi, le Commissariat de la langue française avait mis à contribution une « académie » d'enfants pour forger des mots nouveaux. Les lettres reçues des jeunes télespectateurs dénotaient une remarquable imagination. « Auto-maison » pour *camping-car,* « mâchouillon » pour *chewing-gum* et un succulent « saucipain » pour *hot-dog.* Qui dit mieux ?

BERTRAND LE GENDRE.

REPÈRES

Ecoles

Progrès des associations locales de parents.

Les élections des représentants de parents d'élèves dans les conseils des écoles élémentaires marquent une sensible progression des associations locales et des groupements de parents (36,76 % des voix, contre 31,51 % en 1987), et une légère érosion des fédérations nationales. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) reste très largement en tête avec 41,64 % des voix (contre 42,03 % l'an dernier). La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) obtient 9,25 % des suffrages (contre 9,89 %). La participation (44,97 %) est en légère augmentation par rapport à l'an dernier, mais sans atteindre son niveau de 1986 (45,97 %). Dans les lycées et les collèges, les élections ont été favorables à la FCPE qui accroît légèrement son audience (*le Monde* du 22 décembre).

Catastrophe

L'explosion de « Piper Alpha » due à une fuite de gaz

La plus grande catastrophe de l'histoire de l'exploitation pétrolière (cent soixante-sept morts), survenue dans la nuit du 6 au 7 juillet sur la plate-forme « Piper Alpha », dans le secteur britannique de la mer du Nord, a été causée par une fuite de gaz due à une valve défectueuse. Telle est la conclusion du rapport que vient d'émettre le département britannique de l'énergie, qui précise, au regard de la chronologie des faits, qu'une série de systèmes de sécurité n'ont pas fonctionné. — (*Reuter*).

Cyclisme

Le « Vel d'Hyères »

TOULON
de notre correspondant

Hyères (Var) aura son vélodrome dès le mois de mai 1989. Soucieuse de rivaliser avec Milan ou Mexico, la ville varoise s'était portée candidate quand, au début de l'année 1987, la FFC (Fédération française de cyclisme) avait fait savoir qu'elle souhaiterait voir un anneau de vitesse s'implanter dans la région Provence-Côte d'Azur. La même année, le dossier était constitué et accepté ; les travaux débutaient en décembre.

Avec une piste de 250 mètres construite en doussié (un arbre exotique choisi pour ses qualités de texture et sa haute résistance aux intempéries) et ses virages relevés suivant une épure très soigneusement étudiée par les techniciens de la FFC, cet anneau aura de quoi faire pâlir d'envie les pistards les plus exigeants... y compris Trentin et Morelon, dont l'un des deux est pressenti pour devenir entraîneur fédéral, attaché à cette structure cycliste.

Reste à savoir si, en cette période où les grandes épreuves sur piste disparaissent, faute de public (et de sponsors !), le vélodrome d'Hyères relancera l'intérêt pour les courses-poursuites, les américaines et autres classiques ayant fait les beaux jours du Vel d'Hiv.

Les promoteurs hyérois en sont convaincus. Ils misent sur les équipes étrangères qui sont en quête de lieux d'entraînement hivernaux et qui pourraient trouver, dans cette ville affichant trois cents jours de soleil par an, un lieu idéal de préparation et de maintien. Ils peuvent, également, compter sur la création par la FFC du Centre permanent des équipes de France pouvant participer à la relance de la discipline piste.

D'un coût global de 17 millions de francs, ce vélodrome aura bénéficié des apports du Fonds national pour le développement du sport (2 millions de francs), d'un contrat Etat-région (1,8 million de francs), de crédits du conseil général du Var (2,5 millions de francs). Le reliquat est à la charge des deux communes qui devront, chacune, rembourser un emprunt de 635 000 francs par an sur quinze ans.

Voilà un budget qui doit tenir compte d'une fréquentation hors course importante. En effet, avec une tribune de 700 places, les recettes risquent d'être insuffisantes pour de pareils remboursements.

J. LI.

Onzième raid-marathon Paris-Dakar

Débuts mouvementés pour Peugeot

Le Français Guy Fréquelin (Peugeot 205) a remporté, lundi 26 décembre, à Barcelone, le prologue du onzième raid-marathon Paris-Dakar. Il a devancé deux autres Peugeot, la 405 du Belge Jacky Ickx et la 205 du Français Philippe Wambergue. Le pilote vedette de l'écurie, le Finlandais Ari Vatanen, a connu un début de course plus mouvementé. Dès le premier virage serré du circuit, il a effectué un tonneau au volant de sa 405. Il est pourtant reparti aussitôt, et, malgré la perte de sa portière gauche, il s'est classé septième.

La veille, dimanche 25 décembre, Ari Vatanen s'était présenté avec 21 et une minutes de retard au pointage de l'étape de liaison Paris-Barcelone. Après avoir longtemps envisagé d'appliquer les pénalisations prévues en pareil cas par le règlement, les organisateurs ont admis que les concurrents retardé, avaient été gênés par des camions d'assistance et par la foule (environ sept cent mille personnes) qui les attendait en Catalogne. Mercredi 28 décembre, les concurrents commencent à Tunis leur parcours « africain ».

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Terre : l'effet de serre

L'activité industrielle augmente la teneur de l'air en gaz carbonique. Ce qui risque de bouleverser les climats de la planète dans quelques décennies.

AVANT 1850, c'est-à-dire avant le début de la révolution industrielle, l'atmosphère contenait 270 à 280 parties par million (ppm) de gaz carbonique (CO_2). Actuellement, la teneur de l'atmosphère en CO_2 est de 350 ppm. Si l'on ne considère que ces chiffres bruts, la quantité de gaz carbonique semble vraiment bien minime. Mais, d'une part, la teneur en CO_2 a augmenté d'environ 25 % en quelque cent trente ans, cette augmentation étant due, sans discussion possible, à l'emploi sans cesse croissant des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel). Et d'autre part, le gaz carbonique a la propriété d'absorber le rayonnement infrarouge émis par la Terre et ainsi de réchauffer le sol et la basse atmosphère. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre. Les vitres, en effet, laissent entrer la quasi-totalité de l'énergie solaire mais ne laissent pas sortir les infrarouges. Ce qui réchauffe de façon appréciable l'intérieur des serres.

L'effet de serre est dû à la vapeur d'eau, au gaz carbonique et à d'autres gaz présents à l'état de traces (le méthane surtout), et il est bénéfique ; sans lui, la Terre serait comme la lune une planète morte et glaciale : la température moyenne à la surface de la Terre serait de – 18 °C ; grâce à lui, elle est de 15 °C. Ce qui permet à la Terre d'être la seule planète du système solaire où une bonne partie de l'eau est à l'état liquide.

Certes, notre planète a vécu, au cours des temps géologiques, des périodes nettement plus chaudes – et aussi plus froides – que celle où l'espèce humaine et ses activités se sont particulièrement développées : depuis la fin de la dernière période glaciaire, c'est-à-dire depuis une douzaine de milliers d'années. Et surtout, la population actuelle de la Terre est d'environ 5 milliards d'individus ; elle s'est multipliée par 3,3 depuis 1850. Les besoins en nourriture ont augmenté d'au moins autant. Quant aux besoins en énergie, ils se sont accrus encore plus, puisque le développement en impose l'utilisation de quantités de plus en plus grandes.

Notre Terre est « une ». Elle est un monde clos, c'est-à-dire que les équilibres – ou plutôt les déséquilibres oscillant autour de valeurs moyennes – sont essentiels au développement et même à la survie de l'humanité : de faibles changements des températures et des précipitations pourraient suffire, en effet, à bouleverser la production agricole et à faire monter le niveau général des mers.

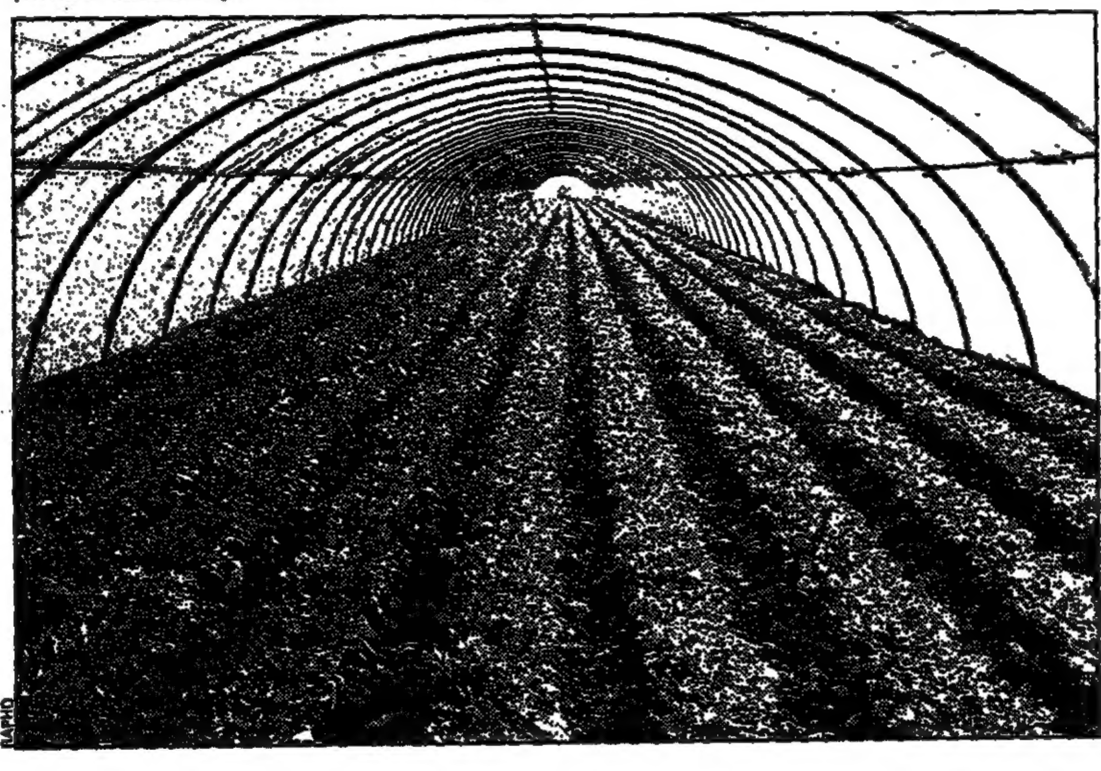
Tous les spécialistes sont à peu près d'accord pour affirmer que le doublement de la teneur de l'air en gaz carbonique (par rapport à ce qu'elle était avant l'ère industrielle) élèverait très probablement de quelque 4 °C la température moyenne de notre planète et pour fixer ce doublement à l'échéance de quelques décennies. Cette augmentation des températures serait sûrement très inégalement répartie sur la surface de la Terre : elle serait peu importante dans la zone intertropicale et beaucoup plus marquée dans les hautes latitudes. Cette forte montée du thermomètre aurait forcément pour conséquence de réduire dans de fortes proportions les surfaces de terres enneigées et les surfaces de mer gelée (la banquise), la durée de l'enneigement des régions continentales boréales (1) et ainsi de modifier considérablement l'albédo (2).

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les masses continentales sont beaucoup plus importantes dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord alors que, continent Antarctique mis à part, elles sont quasi inexistantes dans l'hémisphère Sud. N'oublions pas, en effet, que la zone polaire boréale est constituée par un océan entouré de continents, alors que la zone polaire australe est un continent entouré d'océans.

(2) L'albédo, selon la définition du Grand Larousse encyclopédique, est la *« fraction, exprimée en centièmes, de l'énergie de rayonnement incidente, réfléchie ou diffusée par un corps. Un corps noir et mat qui ne réfléchit aucune radiation possède un albédo de 0 ; l'albédo de la neige fraîche (réflecteur presque intégral) est voisin de 90. L'albédo du désert est de 24-28 ; des champs (suivant les cultures), de 3 à 25 ; des forêts, de 3 à 10 ; de l'herbe, de 14 à 37 ; du sol nu, de 7 à 20 ; de la terre végétale noire, de 8 à 14 ; du sable humide, de 9 ; de la neige ou de la glace (suivant l'âge et la rugosité), de 46 à 86 ; d'une nappe liquide calme [...], de 2 à 6 ; de l'océan agité par les vagues [...], de 31 ».*


RAPHO

PLANÈTE EN DANGER

SIGNE des temps : pour la seconde fois de son histoire, l'hebdomadaire américain *Time* n'a pas désigné une personne mais la planète Terre comme « l'homme de l'année » 1988. En choisissant *l'environnement comme l'homme malade de notre monde*, les Américains enfoncent le clou, déjà planté par les Européens en 1987 avec la très discrète « Année européenne de l'environnement ». Pour les Douze, il s'agissait d'un thème parmi d'autres, *destiné à encourager ceux qui se battent pour la sauvegarde de l'environnement en Europe.*

Mais l'hebdomadaire américain va plus loin : il tire la sonnette d'alarme pour l'avenir de la planète entière. Aux Etats-Unis plus qu'ailleurs, on se préoccupe beaucoup du réchauffement de la Terre par les rejets dans l'atmosphère de nos cheminées, de nos gaz d'échappement, de nos usines et par la désertification des zones tropicales, où la forêt disparaît à une cadence effrénée. *On s'inquiète aussi de la diminution de la couche d'ozone en haute atmosphère,* qui nous protège des rayonnements ultra-violets du soleil. Or l'usage des aérosols aux CFC (chlorofluorocarbones), que ce soit comme propulseurs de mousse à raser, de liquide réfrigérant ou de nettoyant pour matériaux électroniques, s'est beaucoup répandu dans le monde, mettant en danger cet ozone protecteur.

En France, ceux qui sonnent le tocsin à ce propos sont considérés comme des fous ou de doux rêveurs, bref des « écolos » qui prennent plaisir à gâcher la quiétude des autres. Lorsque René Dumont s'effraie des méfaits du libéralisme (1) et de la démographie galopante, lorsque le commandant Cousteau dénonce les pollueurs des océans et, demain, ceux qui *veulent se partager l'exploitation du dernier continent vierge,* l'Antarctique, on hausse les épaules en prétextant que tout ce qui est excessif est insignifiant.

Cependant, tous les grands voyageurs peuvent constater de leurs yeux à quel point la planète se transforme rapidement : pillage des forêts tropicales humides, *surexploitation des océans, entassement humain dans les villes* et particulièrement dans les mégapoles comme Mexico ou Le Caire : tout cela fait peser une menace directe sur la survie – normale – de l'humanité.

On peut toujours se rassurer en se disant que l'homme, de toute façon, trouvera la parade. La confiance dans la science, même lorsqu'elle est prise de court comme actuellement pour le SIDA, fait perdre de vue que chaque conquête *nouvelle se paie. L'Europe a trouvé les moyens de se nourrir grâce aux engrais chimiques, mais elle risque,* à terme, de ne plus pouvoir boire l'eau du robinet tant il y aura de nitrate dans la nappe phréatique. Les sociétés industrielles débordent d'énergie grâce notamment à l'exploitation du pétrole et de l'atome, mais on en connaît les limites. Sans parler des marées noires qui maculent régulièrement le littoral, il faut admettre que *les réserves pétrolières ne sont pas illimitées. Quant à l'atome, il est redoutable en cas d'accident* (Tchernobyl), mais aussi *problématique pour l'avenir,* dans la mesure où l'on ne sait pas trop quoi faire du combustible irradié, c'est-à-dire des déchets nucléaires.

Ces dangers, ces menaces, ces *inquiétudes pour l'avenir doivent être rappelés. Le pire n'est jamais sûr mais il est à redouter lorsque l'on ne s'y prépare pas.* Instruits par l'histoire, nous redoutons toujours la guerre et nous avons raison : c'est le pire. Mais la dégradation galopante de l'environnement peut être considérée comme notre première ennemie en temps de paix.

ROGER CANS.

(1) *Un monde intolérable,* de René Dumont, édit. Seuil, collection « Histoire immédiate ».

La « machine-océan »

L'avenir de l'humanité dépend des conséquences du réchauffement général des mers qui sont les premières à capter l'énergie du Soleil.

L'OCÉAN est la machine qui stocke et transporte une bonne partie de l'énergie solaire parvenue jusqu'à la surface de la Terre. Bien entendu, ce sont les océans situés entre les tropiques qui reçoivent la plus grande part de cette énergie, celle-ci étant ensuite redistribuée sur l'ensemble de notre planète grâce à la circulation océanique et à la circulation atmosphérique. L'une et l'autre circulations « fabriquent » les climats particuliers à chaque région.

L'océan joue un deuxième rôle très important d'absorbant du gaz carbonique (CO_2) que les courants marins répartissent jusque dans les eaux profondes. On a calculé que, sur les quelque 20 milliards de tonnes de CO_2 produit chaque année par l'emploi des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel), moins de 10 milliards contribuent à augmenter la teneur de CO_2 de l'atmosphère. Où va le reste ? Dans la végétation terrestre et marine, grâce à la photosynthèse, mais surtout dans l'océan mondial, où il se dissout.

La circulation océanique est donc doublement essentielle pour la vie. Mais elle est encore très imparfaitement connue, car elle est extrêmement complexe, avec ses courants superficiels, ses courants profonds, ses masses d'eau qui descendent ou au contraire qui remontent. Tout ce brassage est la conséquence de l'impulsion superficielle du vent et de différences relatives de densité. Une eau plus salée et plus froide est plus lourde qu'une eau moins salée et plus chaude. Et, comme tous les fluides en mouvement, tous les courants sont déviés par la rotation de la Terre, vers la droite dans l'hémisphère Nord, vers la gauche dans l'hémisphère Sud. Ces déviations – calculées au siècle dernier par le mathématicien français Gaspard Coriolis – ont un effet énorme sur les climats : ce sont elles, entre mille exemples possibles, qui donnent un climat océanique aux côtes occidentales des continents (Bretagne ou littoral de l'Etat de Washington, notamment) situées dans les latitudes moyennes et un climat continental aux côtes orientales (New-York ou Vladivostok, entre autres) à ces mêmes latitudes.

Les cent jours de la courte vie du satellite américain SEASAT (de juillet à octobre 1978) ont révélé que la topographie de la surface océanique, une fois éliminés les effets des marées, des hétérogénéités internes de la Terre, de la pression atmosphérique, etc. (*le Monde* du 19 février 1986), reflète la dynamique propre des océans. L'eau chaude, avons-nous dit, est plus légère que l'eau froide. Une masse d'eau chaude signe donc sa présence par un « gonflement » alors qu'une masse d'eau froide est trahie par une « dépression ». « Gonflement » et « dépression » faisant l'un une bosse, l'autre un creux, hauts parfois chacun de quelques décimètres. Ainsi les eaux chaudes du Gulf Stream sont-elles à 1,30 mètre au-dessus des eaux froides situées sur la « rive » gauche du courant.

A deux ou trois centimètres près

Alléchés, pourrait-on dire, par l'extraordinaire quantité de connaissances accumulée par SEATSAT, la NASA et le Centre national d'études spatiales (CNES) ont commencé à étudier, chacun de son côté, un projet de satellite (Topex, américain ; Poséidon, français) analogue mais plus précis. Puis ils ont uni leurs efforts. Les deux projets ont été officiellement fondus en mars 1987 : le satellite franco-américain Topex-Poséidon devrait être lancé en juin 1992 par la fusée européenne Ariane (1). Il sera équipé de deux altimètres-radars, l'un français, l'autre américain, et de trois systèmes de positionnement sur orbite.

Tous les satellites suivent une orbite dont la forme est toujours soumise aux lois de l'attraction universelle. Tout au long de sa course, chaque satellite est ainsi un peu plus proche de la Terre lorsqu'il survole une région dont l'intérieur est un peu plus dense et un peu moins proche lorsqu'il survole une région dont l'intérieur est un peu moins dense. Toutes les irrégularités des orbites doivent être connues avec précision, en particulier lorsque le satellite a pour tâche de dresser, à 2 ou 3 centimètres près, la carte topographique des océans. Celle-ci est obtenue par les différences des temps aller et retour des ondes émises par les radars embarqués dans le satellite et renvoyées vers ceux-ci après avoir été réfléchies par la surface de la mer. Ce qui donne la distance séparant le radar de cette surface.

Topex-Poséidon tournera autour de la Terre à quelque 1 300 kilomètres d'altitude. Les ondes radar « voyagent » à environ 300 000 kilomètres par seconde. Pour apprécier des différences de hauteur de 2 à 3 centimètres sur la surface des océans, les temps de parcours doivent donc être mesurés avec une précision de l'ordre du dixième de milliardième de seconde. Ce qui impose de connaître la teneur en vapeur d'eau diffuse dans l'atmosphère et la quantité d'eau liquide contenue dans les nuages : l'une et l'autre, en effet, modifient – très légèrement, certes, mais trop pour la précision demandée – la vitesse des ondes radar. D'où la présence, sur Topex-Poséidon, d'un radiomètre à trois fréquences qui fera connaître la teneur en vapeur d'eau et la quantité d'eau liquide, et permettant ainsi les corrections indispensables.

Autre information apportée par les ondes radar : l'intensité du signal renvoyé vers le satellite diminue avec l'agitation de la mer. On peut ainsi connaître la vitesse du vent qui engendre les courants superficiels.

Tout cela concerne la surface des océans. Reste la masse des eaux jusqu'au fond. Pour mieux connaître celle-ci, le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), mis sur pied en 1979 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Conseil international des unions scientifiques (ICSU), la Commission océanographique intergouvernementale (IOC), le Comité scientifique de recherche océanique (SCOR), sont en train de monter l'Expérience sur la circulation océanique globale (WOCE), qui pourrait commencer en 1990 ou en 1991. Il s'agit de très importantes « campagnes à la mer », pour lesquelles une vingtaine de bateaux océanographiques seraient nécessaires, et dans lesquelles devraient s'insérer des programmes nationaux de recherche. Pour le moment, les États-Unis et la France devraient être les principaux participants de WOCE, mais le concours d'au moins une vingtaine d'autres pays est prévu.

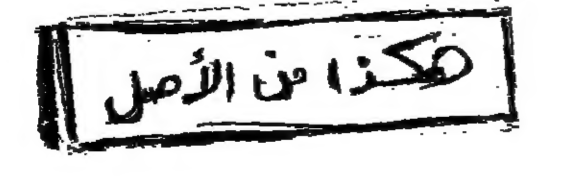
Ces campagnes océanographiques auraient pour tâche essentielle – et classique – de faire des « sections hydrographiques », c'est-à-dire de mesurer, à vingt-quatre niveaux différents répartis entre la surface et le fond, la température, la salinité, la teneur en gaz carbonique, en oxygène, en sels nutritifs (phosphates et nitrates), en chlorofluorocarbones, en tritium. S'y ajouteraient des mesures par courantomètres et depuis des bouées.

De cet énorme effort, on peut espérer tirer des modèles améliorés de l'océan mondial, sans lesquels est impossible toute prévision des modifications que le réchauffement général de notre planète imposera forcément à la « machine-océan » et, donc, aux différents climats. Avec les éventuelles répercussions sur les productions agricoles dont l'humanité se nourrit.

Mais si les recherches de WOCE sont assez bien définies, le financement de ces grandes campagnes à la mer n'est pas encore trouvé...

Y. R.

(1) A la même époque devrait être lancé le satellite européen ERS-1 qui, lui aussi, définira avec beaucoup de précision la topographie de la surface de l'océan et le vent moteur des courants de surface.



هكذا من الأصل

Corps morcelés

Au-delà de la criminologie, le dépeçage humain soulève de multiples questions.

M. DE JORNA, juge d'instruction à Tours, a inculpé d'assassinat, le mercredi 21 décembre, Mme Sylvie Reviriego, trente-sept ans, mère de deux enfants. Aide-soignante dans un service de chirurgie du CHR de Tours, celle-ci a tué, en la dépeçant, une de ses anciennes amies, avant de disperser, en de multiples endroits, les restes du cadavre. Mme Reviriego a, depuis, été écrouée à la maison d'arrêt d'Orléans.

Il s'agit là, après plusieurs autres affaires récentes et quelque peu similaires, d'un cas rarissime dans les annales criminelles et qui soulève de manière exemplaire tous les problèmes complexes liés au dépeçage humain.

Contrairement à ce qu'on imagine habituellement, la « technique » du dépeçage (coupage en morceau du corps ou du cadavre) ne correspond pas toujours à la volonté des criminels de faire disparaître les traces de leur crime. Elle peut, en effet, être le signe, psychiatrique ou non, d'une autre volonté, celle de défigurer, de disperser, de gommer l'identité même de celui ou de celle que l'on a tué. C'est pourquoi les spécialistes de médecine légale rapprochent le dépeçage criminel de la défiguration (blessures de la face modifiant la forme ou les fonctions d'expression), de la mutilation (ablation d'une partie de l'organisme) et de l'amputation (retranchement d'un membre ou d'une portion de membre).

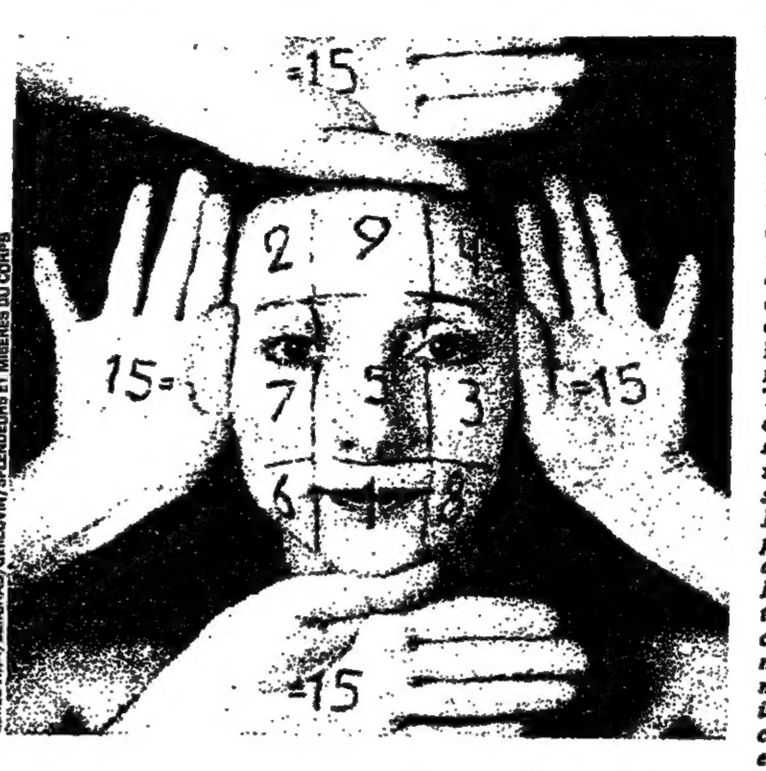
Aussi convient-il, pour bien comprendre, de resituer le dépeçage dans un contexte beaucoup plus large que celui de la seule criminologie. La mythologie d'abord (avec tous les cas d'offrande de chair humaine aux dieux, lorsqu'ils rendaient visite aux mortels), l'histoire ensuite, sont pleines d'« affaires » de dépeçage plus ou moins liées à l'anthropophagie à connotation religieuse. Il y eut ensuite le « dépeçage judiciaire » ou supplice, résurgence de l'ancienne loi du Talion, qui voit le criminel condamné à une ou plusieurs mutilations particulières (œil, bras, main, nez, langue, oreille), pratiques toujours en vigueur aujourd'hui en certains points de la planète. Ainsi en France, jusqu'en 1382, les parricides avaient-ils le poignet droit tranché à la hachette, avant de subir la peine capitale. Pour les fautes considérées comme plus graves, il y eut aussi la dichotomie (partage en deux parties égales du corps du coupable) ou, durant tout le Moyen Age jusqu'au dix-huitième siècle, l'écartèlement, supplice infligé aux criminels condamnés pour lèse-majesté.

A leur manière, le bûcher, la hache du bourreau et la guillotine servirent aussi, durant plusieurs siècles, à des dépeçages sur décision de justice, dépeçages qui jouissaient presque toujours d'un grand succès populaire, la foule pouvant, dans certains cas, participer activement au supplice.

Offensive et défensive

La médecine légale, aujourd'hui, divise schématiquement le dépeçage criminel en un dépeçage « offensif » (né de la haine, de la colère ou de la folie) et un dépeçage « défensif », réalisé *« par nécessité »* devant un cadavre jugé embarrassant et dangereux. *« Dans les deux tiers des cas, il y a un seul dépeceur,* explique le professeur Etienne Martin dans son précis de médecine légale (1). *S'il y en a plusieurs, c'est un drame de famille. Quand une femme y prend part, c'est un crime occasionné par l'adultère. Souvent, c'est un assassinat avec vol. Lorsque le dépeçage est d'origine sexuelle, il y a manifestation de sadisme ou de nécrosadisme. Presque toujours les dépeceurs opérant seuls, sont des hommes. La femme seule, dans le cas d'infanticide, pratique parfois le dépeçage. »*

La littérature criminelle et la mémoire collective retiennent, parmi les affaires les plus récentes et les plus célèbres, celle de Landru (qui, dépeceur supposé, n'avoua aucun de ses crimes et ne renseigna pas la justice sur les procédés auxquels il avait recours pour brûler ses victimes dans la cuisinière de sa maison de Gambais), et celle du docteur Petiot. Pour être peu fréquentes, les affaires de dépeçage ne sont nullement rarissimes. Ainsi, et pour ne parler que de la région Centre, les archives criminelles retiennent une affaire récente à Bourges, où un homme, après avoir commis un crime et dépecé le cadavre, a traversé la ville avec le tronc fixé sur le porte-bagage d'un cyclomoteur, avant d'être reconnu malade mental et de bénéficier de l'article 64 du code pénal, et une autre dans la Sarthe, où un tronc humain, découvert il y a quelques années, n'a jamais pu être identifié. Il faut aussi citer l'affaire Weber, la « diabolique de Nancy » (du nom de celle que l'on soupçonne d'avoir tué son mari et son amant, puis d'avoir fait disparaître leurs corps au moyen d'une meuleuse à béton et d'une tronçonneuse). Les défenseurs de Sylvie Reviriego iront-ils demain jusqu'à soutenir que c'est l'extrême médiatisation de cette dernière affaire (qui fait depuis peu à Strasbourg l'objet d'investigations biologiques très sophistiquées) qui peut indirectement être à l'origine du geste de l'aide-soignante tourangelle ?



GERLOVINA/BERGHAS/GERLOVIN/SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS

« En matière de dépeçage, c'est souvent la loi des séries, écrit le professeur Etienne Martin ; *il n'y a pas contagion mais imitation. Par la lecture des journaux, il se produit tout à coup, dans une tête en gestation de crime, l'acceptation d'un procédé qui souvent paraît créer l'impunité à son auteur. »*

En toute hypothèse, le crime de Tours ne manque pas de susciter le plus grand intérêt chez les médecins légistes, les psychiatres et les spécialistes de criminologie. *« Cette affaire présente plusieurs caractéristiques qui en font un cas véritablement rarissime,* explique le docteur Charles Etienne Frogé, professeur de médecine légale (CHU de Tours). *Tout d'abord, il s'agit d'un assassinat avec dépeçage réalisé par une femme seule, sur une autre femme, ce qui est quasiment unique dans les annales. Ensuite, on ne peut qu'être frappé par l'intensité de la pulsion d'agressivité de la criminelle. Non seulement elle met très longtemps à dépecer et à disperser le corps, sans d'ailleurs véritablement chercher à brouiller totalement les pistes permettant son identification. Mais ensuite elle cherche de manière méthodique, en pulvérisant et en dispersant la tête de sa victime, à « gommer » son existence même. Sans doute fait-elle ainsi comprendre à quel point elle ne veut plus la « voir », à quel point elle entend ôter par ce processus de réduction toute preuve de son existence. On comprend ainsi que l'auteur d'un tel crime ne cherche pas à inhumer sa victime puisque cette inhumation irait à l'encontre du but recherché. Il faut que les morceaux soient à tout prix dispersés, soumis à la loi du hasard, ce qui, en l'occurrence, est très différent du camouflage des traces d'un assassinat. »*

Est-ce à dire que tout auteur d'un « dépeçage offensif » peut bénéficier de l'article 64 du code pénal, qui fait valoir que l'auteur d'un crime ne peut être tenu pour responsable s'il existe des motifs relevant de la pyschiatrie ? Sans doute pas. Pour les psychiatres, de tels gestes peuvent aussi bien être le fait de vrais délirants, de personnalités psychopathes ou encore de grands pervers, ceux qui n'ont de cesse que de *« vivre raisonnablement la déraison de leur désir »*. Mais, dans tous les cas, le dépeçage criminel renvoie aux fantasmes — très répandus — d'éclatement ou de transformation du corps et peut-être encore à la sublimation à laquelle procèdent, dans leurs opérations sur le corps humain, chirurgiens et médecins légistes. C'est sans doute pourquoi, de la même manière qu'il a pu susciter, à l'occasion de décisions judiciaires, de véritables engouements populaires durant des siècles, il provoque aujourd'hui une telle répulsion collective.

JEAN-YVES NAU.

(1) Etienne Martin, *Précis de médecine légale* (Doin éditeur).

UN CAS RARISSIME

TOURS,
de notre envoyé spécial

AU départ, le 14 décembre, on avait cru à une sinistre farce dont, croit-on, les carabins ont le secret à moins qu'ils n'en aient, pour des raisons professionnelles, le besoin.

On avait d'abord découvert, dans un parking du centre hospitalier universitaire Trousseau, à Chambray-lès-Tours, deux sacs-poubelles contenant des restes — les membres et le buste — d'un cadavre humain. Puis le bassin de ce même cadavre dans un autre sac-poubelle, à quelques centaines de mètres de là, à proximité d'un hypermarché de la banlieue sud de l'agglomération tourangelle.

A ce macabre puzzle, immédiatement soumis au médecin légiste, manquait la tête, pièce principale, ce qui interdisait *a priori* toute identification. Mais le recours à la technique des empreintes digitales — parfaitement lisibles sur les doigts du cadavre — et un coup de téléphone curieusement anonyme ont permis aux enquêteurs d'identifier quatre jours plus tard la victime : Mme Françoise Gendron, trente-huit ans, mère d'un enfant de vingt ans, chômeuse et célibataire. Le domicile de la victime n'était situé qu'à quelques centaines de mètres de l'endroit où l'on avait retrouvé les morceaux de son cadavre.

Dès lors, grâce à un travail classique — de fourmi — les policiers devaient aboutir beaucoup plus vite que les spécialistes du CARM (Centre d'application et de recherches en microscopie électronique), laboratoire privé situé à La Teste (Gironde), auquel le magistrat instructeur avait fait appel pour aider les enquêteurs. Travaillant sur les relations de la victime, ils arrivaient très vite au domicile de Mme Sylvie Reviriego, trente-sept ans, divorcée, mère de deux enfants, qui entretenait des relations plus ou moins étroites avec Françoise Gendron. Placée en garde à vue, la suspecte devait rapidement avouer.

Alors que le mobile semblait difficile à saisir (une forme de jalousie née, pense-t-on, du mode de vie jugé quelque peu dissolu de la victime par la criminelle), la méthode utilisée devait rapidement créer — lorsqu'elle fut connue par voie de presse — un sentiment d'horreur.

On apprit en effet bien vite que la meurtrière avait fait preuve d'un acharnement hors de ce que la criminologie considère habituellement comme commun. Après avoir fait venir celle qui devait être sa victime à son domicile, puis après l'avoir endormie au moyen de somnifères dissous dans du thé, elle devait en effet procéder à un long travail de dépeçage. Ainsi, après avoir réussi à placer le corps de Françoise Gendron dans sa baignoire, elle avait commencé à lui taillader les veines du poignet, puis fait disparaître le sang par le système d'évacuation des eaux. Plusieurs heures après, armée d'un couteau de boucher, elle procédera au dépeçage du cadavre, après l'avoir décapité. La tête fera l'objet d'un acharnement tout particulier. Concassée et pulvérisée au moyen d'un couteau, Sylvie Reviriego en avait jeté une partie dans les toilettes de son appartement, en brûlant une autre dans le four de sa cuisinière, puis alla faire disparaître le reste à quelques dizaines de kilomètres de là, dans la Vienne, à proximité de Chinon, là où les deux femmes s'étaient, il y a quelques années dit-on, liées d'amitié.

J.-Y. N.

Terre : l'effet de serre

(Suite de la page 9.)

Mais quelles seraient les changements de climats pour chaque grande région de la Terre ? Là, les réponses sont beaucoup plus incertaines, alors que des chiffres assez précis et fiables seraient bien nécessaires.

Un problème du vingt et unième siècle

On comprend donc que les spécialistes travaillent beaucoup sur ce problème. Ainsi, tel était le thème du colloque franco-allemand : « L'effet de serre : un problème du vingt et unième siècle », organisé récemment à Munich par l'Association franco-allemande pour la science et la technologie (AFAST), le Centre de recherches allemand sur les radiations et l'environnement et l'Association des centres allemands de grande recherche. Comme l'a fait remarquer M. Pierre Laffitte, sénateur, ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, et président de la branche française de l'AFAST, il s'agit là de questions urgentes pour lesquelles les décideurs comme les industriels ont besoin de réponses. Etant entendu que les pays développés, situés pour la plupart dans l'hémisphère Nord, sont responsables actuellement de 70 % des émissions de CO_2, mais que les pays du tiers-monde ne peuvent espérer sortir de leur sous-développement que par une augmentation fantastique de leurs disponibilités en énergie et donc de leurs émissions de CO_2, et d'autant plus que leur population croît de plus en plus vite.

Pour M. Albert Probst, secrétaire d'Etat auprès du ministre fédéral de la recherche et de la technologie, l'effet de serre est un problème pluridisciplinaire et international. En Allemagne fédérale, qui tire 87 % de son énergie des combustibles fossiles, il est indispensable de changer l'image de l'énergie nucléaire pour développer celle-ci qui n'émet pas de CO_2 (3). Il est indispensable aussi de sensibiliser l'ensemble des pays de la planète — URSS comprise, qui pense, sans aucune preuve, qu'un *réchauffement* du climat serait bénéfique à son agriculture, — en particulier les pays en voie de développement dont la préoccupation prioritaire est d'augmenter leurs capacités industrielles et donc leurs dépenses en énergie.

Les études sur le changement de climat doivent être intensifiées : tous les participants au colloque de Munich sont d'accord sur ce point. Il y a encore beaucoup d'incertitudes sur le cycle du carbone ainsi que sur les processus et les conséquences du réchauffement global de notre planète.

Sur le cycle du carbone, M. Gérard Lambert, du Centre des faibles radioactivités (CNRS et Commissariat à l'énergie atomique), a rappelé plusieurs faits. D'abord, les analyses des carottes de glace antarctique, faites récemment par le laboratoire de glaciologie et de géophysique du CNRS à Grenoble et à l'université de Berne, ont montré que, au cours des 160 000 dernières années, la teneur de l'air en gaz carbonique suit fidèlement les grandes variations climatiques (*le Monde* du 7 octobre 1987). Au moment des deux dernières périodes glaciaires (vers 150 000 ans et aux alentours de 13 000 ans avant Jésus-Christ), la *teneur de l'air en CO_2 n'était* que de 180 à 200 ppm, alors que pendant l'interglaciaire (140 000 ans à 120 000 ans) elle était voisine de 270-280 ppm. Sans que l'on puisse savoir, d'ailleurs, si la diminution du gaz carbonique était la cause ou *l'effet du refroidissement.*

Ensuite, l'augmentation du CO_2 que nous constatons depuis 1850 est plus rapide et proportionnellement plus importante que celle qui s'est produite depuis la fin de la dernière glaciation. D'autre part, sur les 20 milliards de tonnes de gaz carbonique produites chaque année par les activités humaines, seule la moitié contribuent à l'augmentation de la teneur de l'air en CO_2. Où disparaît l'autre moitié ? Essentiellement dans l'océan qui l'absorbe. Mais on ne sait quelle est la capacité maximale d'absorption du CO_2 par l'océan. De même, on ignore si une partie du CO_2 excédentaire peut être absorbée dans les plantes et faire ainsi office de fertilisant... Et on s'interroge sur l'effet produit par la déforestation galopante.

Sur les conséquences du réchauffement global de notre planète, les incertitudes sont aussi grandes. La première des conséquences est la montée générale du niveau des mers. Il semble que celui-ci se soit relevé de dix ou quinze centimètres depuis le début du siècle. Encore faut-il être sûr qu'il ne s'agit pas, au moins dans diverses régions, de l'abaissement des masses continentales lié à la tectonique générale. Et encore faut-il ne pas oublier que le niveau général des mers n'est jamais constant, il ne cesse d'osciller.

Si l'on envisage la montée du niveau des mers, ce n'est pas, pour les prochaines décennies, à la fusion des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique qu'il faut d'abord penser. De telles masses de glaces (30 millions de kilomètres cubes pour l'Antarctique, 3 millions de kilomètres cubes pour le Groenland) ont forcément des temps de réponse très longs.

Dilatation thermique

En revanche, la simple dilatation thermique de l'eau — phénomène physique universel — jouera un rôle essentiel. Comme nous l'a précisé M. Hans Oerlemanns (Institut de météorologie et d'océanographie de l'université d'Utrecht), si les 200 mètres les plus superficiels de l'océan mondial se réchauffaient de 1 degré, le niveau général des mers se relèverait de 20 centimètres. Et quelques centimètres de plus ne sont pas négligeables, en particulier pour des pays comme les Pays-Bas ou le Bangladesh, pour les îles « au ras de l'eau » et pour l'ensemble des installations portuaires.

Les réactions des climats à un réchauffement général ne sont absolument pas prévisibles. Il est certain que les changements d'albédo dans les régions boréales seront considérables. Ce qui bouleversera à coup sûr la circulation atmosphérique et la circulation océanique. Mais que deviendront les climats des grandes régions agricoles actuelles ? Pour les uns, dont les Soviétiques, les effets seront bénéfiques en faisant remonter vers le Nord les limites de la toundra, de la forêt boréale et donc des zones cultivables. Pour les autres, il faut craindre, au contraire, la stérilisation de grandes régions céréalières.

M. Hans-Jürgen Bolle, professeur de météorologie à l'université libre de Berlin, a bien résumé l'opinion actuelle des scientifiques : les modèles climatiques semblaient simples; ils sont en fait extrêmement complexes et donc difficiles à établir. Il faut y inclure de plus en plus de paramètres dont on voit encore mal l'importance relative et les interactions. Il faut avoir une approche vraiment globale de la Terre. Mais on ne sait pas encore quelles données et quels résultats doivent être pris en considération. En outre, les climats n'étant faits que d'oscillations autour d'un état moyen idéal jamais obtenu, comment saura-t-on distinguer les vrais « signaux » annonçant de vrais changements climatiques ?

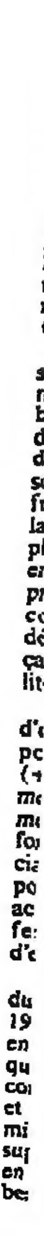
Pour M. Pierre-Noël Giraud (Centre d'économie des ressources naturelles, Ecole nationale supérieure des mines de Paris), tout dépendra de la rapidité des changements climatiques auxquels l'humanité aura à faire face. Etant entendu que toutes les grandes études prospectives à dix ou vingt ans réalisées au cours des dernières décennies se sont radicalement trompées... Si les changements climatiques sont lents, l'humanité saura d'autant mieux s'y adapter que les techniques et même probablement les capacités financières nécessaires existent. Mais s'ils sont brutaux, alors se poseront d'énormes problèmes.

De toute façon, comme l'a souligné M. Robert Sadourny (laboratoire de météorologie dynamique du CNRS à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole normale supérieure), il faut en priorité acquérir les connaissances qui nous manquent dans les domaines de la dynamique de l'atmosphère, l'effet des nuages, les échanges au sol, l'océan superficiel, la circulation océanique générale et la réponse de la végétation.

L'amélioration des connaissances est d'autant plus urgente que, si on distingue un jour un « signal » climatique indiscutable et qu'on prenne immédiatement des mesures radicales pour réduire les émissions de gaz carbonique, l'inertie de l'atmosphère et surtout de l'océan est telle que les changements climatiques déjà amorcés se perpétueront pendant des décennies.

YVONNE REBEYROL.

(3) Qu'en diront les Verts allemands qui refusent tout recours à l'énergie nucléaire mais qui, pour la plupart d'entre eux, seraient sans doute les premiers à protester contre la récession économique et la diminution de leur qualité de vie résultant de la limitation de l'énergie disponible ?



ARTS

A la Maison de La Villette, « Le temps de la ville »

Métamorphose d'un quartier

Une exposition, organisée dans l'ancienne rotonde des vétérinaires de La Villette, retrace les métamorphoses d'un quartier particulièrement bouleversé : celui des anciens abattoirs.

Le temps des « saigneurs » de La Villette n'est plus. Le territoire où ils ont régné, sans partage pendant près de cent ans, est en cours de rénovation. Terme pudique pour indiquer que l'on essaie de recoudre un espace particulièrement saccagé ces dernières années. Les organisateurs de l'exposition ont eu la bonne idée d'en retracer l'évolution grâce à une série de photos mises bout à bout qui reconstituent ainsi la physionomie ancienne de certaines artères dans toute leur longueur. Une autre série de clichés, montés en parallèle, montrent ce que sont devenues, quatre-vingts ans plus tard, la rue de Flandres ou les berges du canal de La Villette. Des écouteurs donnent une dimension supplémentaire à ce parcours : ils permettent aux visiteurs d'entendre les témoignages de certains habitants sur leur quartier.

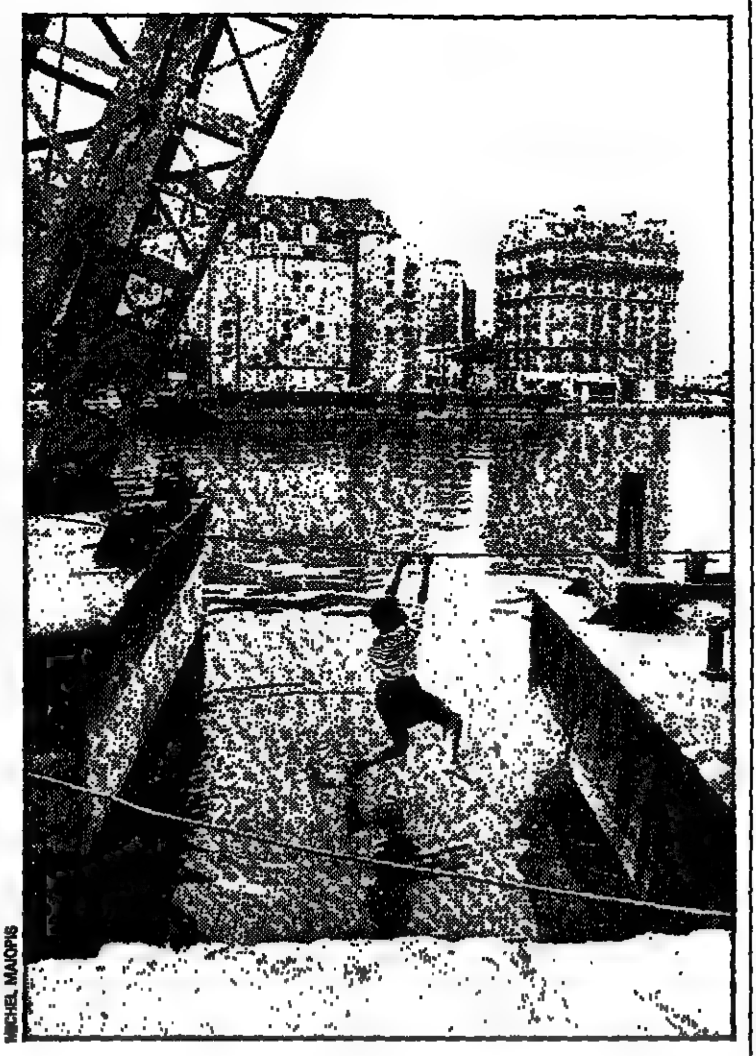
C'est sous le Second Empire que les carrières, d'où l'on extrayait du gypse, espace mal famé, furent remplacées par des abattoirs, pavillons de fer et de briques où bientôt transitèrent chaque jour des milliers de bêtes. Les « tueurs » posent devant l'objectif, les godasses dans le sang. Sur d'autres photos on voit les cours semi-campagnardes où sont logés les animaux de réformes qui vivent là leurs derniers moments. Tout le quartier est voué à la viande et à ses sous-produits : suif, colorants, colles, noir animal, lait, corne... L'autre pôle industriel du quartier est le sucre : Sommier, Lebaudy et François ont installé là leurs usines. Cette enclave banlieusarde dans la capitale change brutalement quand, au début des années 60, on entreprend de moderniser la « cité du sang ». La création de ce nouveau marché national de la viande devait déboucher sur l'un des plus gros scandales financiers de la V[e] République. Et se solder par l'émergence d'un ensemble culturel bâti sur les ruines coûteuses de ces abattoirs morts-nés.

Entre-temps, la Ville de Paris avait manifesté ses hésitations en matière d'urbanisme de façon plus voyante qu'ailleurs. La philosophie de la construction se modifie tous les dix ans et fait varier la hauteur des immeubles comme leur alignement. Les frontons et les diagonales se chevauchent dans l'incohérence la plus parfaite. La forêt des cheminées d'usines, qui crachaient une épaisse fumée, est remplacée par de gigantesques cartons à chaussures si tristes que les « Orgues de Flandres », immeubles de l'architecte Van Treek, ont semblé révolutionnaires quand ils sont sortis de terre en 1973. On regarde avec nostalgie (!) les photos de Doisneau : sur les bords du canal de La Villette se dressait le « château tremblant », un misérable hôtel si fragile qu'il frémissait de la cave au grenier au seul passage des trains.

On recoud maintenant comme on peut, les désordres engendrés par un urbanisme cahotique. Si la Rotonde de La Villette retrouve un peu de sa noblesse, grâce au réaménagement de la place de Stalingrad, on a laissé construire en face de la Cité des sciences un hôtel à l'architecture particulièrement indigente. Aujourd'hui, sur les pelouses du parc, les enfants ont remplacé les moutons. Demain, les élèves du nouveau Conservatoire de musique prendront la place des chevillards de La Villette.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « Le temps de la ville » à la Maison de La Villette. Jusqu'au 15 mars 1989.



Le canal de l'Ourcq

La fin de la saison de ventes aux enchères

Bilans sur papier glacé

La saison des ventes s'achève. C'est l'heure des bilans. Les amateurs peuvent les consulter, sur papier glacé.

Alors que la saison des ventes aux enchères touche à sa fin, c'est l'heure des bilans. Un bilan qui peut se lire sur papier glacé : plusieurs ouvrages sur les plus belles ventes de l'année et leur histoire sont sortis. Drouot, Sotheby's et Christie's n'ont pas manqué à la tradition. Une habile promotion, sous forme de supercatalogue de luxe, met en avant leurs excellents résultats financiers respectifs ainsi que les collections phares qui leur ont été confiées.

A commencer par *Drouot, l'art et les enchères en France*, préfacé par Joël-Marie Millon, président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, qui, une fois de plus, tente de rallier sous sa bannière les commissaires-priseurs parisiens. La saison parisienne 1987-1988 a essentiellement été marquée par deux ventes importantes, symboles du renouveau de Drouot. Le coup d'envoi fut donné le 20 novembre 1987 au Théâtre des Champs-Elysées par la dispersion de quarante-trois tableaux modernes, provenant de la succession Georges Renand, cogérant de La Samaritaine. Le clou de cette vente, *la Belle Romaine*, de Modigliani, fut vendu plus de 45 millions de francs. Au printemps, la vente de la collection Roberto Polo, comprenant vingt-six chef-d'œuvres du dix-huitième siècle – six Boucher, deux Fragonard, un Chardin, quatre Vigée-Lebrun,... – fit couler beaucoup d'encre. Surtout à la rubrique des faits divers. Peu de temps avant la vente, on avait appris que cet homme d'affaires américains, d'origine cubaine, faisait l'objet d'un avis de recherche international. Il aurait détourné près de 110 millions de dollars. Ses biens parisiens étaient immédiatement mis sous séquestre.

Au fil des ventes, il faut noter également *Parade des saltimbanques*, de Daumier, vendu à un acheteur étranger pour le prix record de 5 503 000 F. Une pointe sèche, aquatinte, eau forte et grattoir sur cuivre, *la Femme qui pleure*, de Picasso (1937) s'enleva pour plus de 3 millions de francs. En février, le modello de *Napoléon sur le champ de bataille d'Eylau* (1807), Antoine-Jean Gros était vendu à Toulouse plus de 4 millions de francs.

Les grandes maisons anglo-saxonnes font également leur bilan sous des formes semblables.

Sotheby's a particulièrement marqué cette année par une série d'enchères records et de ventes à grand spectacle. A commencer par les *Iris*, de Van Gogh, vendu plus de 305 millions de francs à New-York, le 11 novembre 1987, quelques jours seulement après l'effondrement de la Bourse de Wall Street. C'est aujourd'hui le tableau le plus cher au monde.

Comment ne pas également mentionner la vente marathon de la succession Andy Warhol en mai dernier aux Etats-Unis ? Il n'aura fallu pas moins de dix jours pour disperser ses quelque trois mille lots. Citons, enfin, la vente spectaculaire, formidable coup médiatique, d'œuvres d'avant-garde et contemporaines soviétiques à Moscou au début de juillet.

Christie's s'est distingué avec la collection d'Estelle Doheny, philantrope américaine. Sa vedette étant le premier volume de la Bible de Gutenberg, dernier exemplaire en main privée. Elle s'est envolée pour le Japon pour 30 758 000 F, le prix le plus élevé jamais atteint par un livre imprimé. Enfin, n'oublions pas le portrait d' *Adeline Ravoux*, de Van Gogh, vendu plus de 13 millions de dollars à New-York.

Des anecdotes à profusion

Avec *le Grand Livre des ventes aux enchères* nous ne sommes plus aux pays des records. Cet ouvrage analyse avec sérieux l'évolution du marché national et international de l'art. Chaque œuvre illustrée est prétexte à découvrir son histoire mais aussi les dessous de l'affaire. Des anecdotes que l'on retouve à profusion dans le volume de Michel Beurdeley, *Trois Siècles de ventes publiques*. De la dispersion de la collection de Charles I[er] d'Angleterre, au lendemain de son exécution, à la vente Renand l'an dernier, en passant par la liquidation de l'association de La Peau de l'ours ou la braderie de « l'Art dégénéré » à Lucerne au profit du régime nazi, pour ne citer que les plus connues. Au total, une trentaine de ventes sont décortiquées, de 1650 à nos jours.

ALICE SEDAR.

★ *Drouot, l'art et les enchères en France*, 280 F. Disponible dans les librairies spécialisées, à Drouot et à *la Gazette Drouot*.

★ *Sotheby's, Art at auction 1987-1988*, 395 F. Disponible dans les librairies spécialisées et chez Sotheby's.

★ *Christie's, Review of the Season 1988*, 426 F. Disponible chez Galignani.

★ *Le Grand Livre des ventes aux enchères*. Ed. Belfond, « Connaissance des arts », 350 F.

★ *Trois Siècles de ventes publiques*. Ed. Tallandier, 320 F.

Thomas Huber au Centre Pompidou

La comédie de la peinture

D'une jeune peintre zurichois, la démonstration de ce qu'est un académisme en cours de paralysie. Symptomatique.

On pourrait assurément se mettre en colère. On pourrait crier à l'aveuglement et à l'entêtement. On pourrait accuser ceux qui choisissent d'exposer Thomas Huber après avoir exposé *Garouste* de vouloir froidement désespérer peintres et amateurs en ne présentant plus que ceux qui, dans l'art contemporain, procèdent par dérision et parodie. On pourrait faire tout cela, et à juste titre. Car enfin pourquoi s'en aller chercher Thomas Huber, trente-trois ans, natif de Zurich, vivant à Düsseldorf – voilà pour les informations, – peu connu en France quoique assez notoire en Suisse, sa patrie ? Pourquoi lui et non dix ou vingt artistes européens ou américains à l'œuvre aboutie et au style original ?

Ce n'est pas que les travaux de Thomas Huber sont mauvais. Ils sont seulement symptomatiques. Proprement, méthodiquement symptomatiques, sans l'ombre d'une invention, sans le moindre indice d'une réflexion qui sorte de l'ordinaire actuel. Qui sorte du conformisme selon lequel il ne reste plus qu'à récapituler une histoire et à ironiser dessus. Tout est fini, autrement dit ; il ne reste que des musées, des bibliothèques et des écoles d'art, monuments funéraires où l'on parle de ce qui n'est plus. Quelques toiles de Huber parmi les plus explicites figurent donc des salles de classe, une autre la salle de lecture d'une bibliothèque. Mais il n'y a ni élèves ni lecteurs, puisqu'il n'y a plus rien à apprendre. Huber a peint d'ailleurs un panorama de sa cité idéale, à la manière de Chirico : on y voit une galerie rouge, une académie gris vert, une bibliothèque pistache, un atelier bleu vif, un bain public brun, un musée gris fer et une savonnerie jaune. Pourquoi le savon ? Pour tout laver et effacer peut-être.

D'autres toiles représentent avec exactitude l'intérieur d'une galerie d'art comme on en voit à Soho et dans le Marais, parquets vitrifiés, piliers de métal ripolinés et au plafond une rampe d'halogènes. Dans de tels lieux blancs et hygiéniques, les tableaux de Huber sont du meilleur effet. On peut admirer leur froideur, la minutie de l'exécution, les lignes tirées à la règle, les contours dessinés avec un crayon soigneusement appointé auparavant, les couleurs passées bien adroitement avec une brosse toute neuve, les ombres bien exactement projetées. On peut même, pourvu que l'on soit de bonne humeur, s'amuser de leur fausse naïveté et déclarer intéressant cet artiste qui ironise sur le Douanier Rousseau et sa « naïveté » en peignant à la Magritte. De ce dernier, increvable dieu tutélaire d'une réflexion supposée « critique », Huber pousse le zèle jusqu'à reprendre le célèbre procédé de « *Ceci n'est pas une pipe* ». Au-dessus d'une bouteille, il écrit Wasser-eau. N'est-ce pas spitiruel ?

Un art de musée

Sur Magritte, Huber n'a qu'une supériorité : il installe ses tableaux dans des mises en scène, qu'il complète à l'aide d'un pupitre, de quelques chaises ou d'une porte établie au milieu d'un espace vide. Dans ces décors, qu'il nomme des « lieux », il aime à prononcer de petites conférences avec un grand air de sérieux, par nostalgie des années où il était élève peut-être. Il parle de la peinture, évidemment, puisque sa peinture ne parle elle-même que d'elle-même, enfermée dans le narcissisme nihiliste d'une dérision qui, si l'on ose dire, se mord sottement la queue. C'est dire que ce genre de production ne peut se consommer que dans une galerie ou un musée d'art contemporain. Accroché ailleurs, un Huber devient inintéressant ou tout juste décoratif, étant privé du soutien d'une mise en scène longuement explicative.

C'est donc là un art de musée, ce que l'artiste reconnaît volontiers du reste : « *Les tableaux* – écrit-il – *ont perdu leur lieu propre, mais on leur attribue un rang. Ils sont ennoblis dans le musée. On a cessé de croire qu'ils pourraient créer un espace adéquat par leur signification intrinsèque.* » Jouons, puisqu'on est autorisé et puisqu'il serait obsolète d'imposer, de prétendre imposer, une signification et un espace. C'est faire de la démission un devoir que raisonner de la sorte et ériger en certitude historique – « *on a cessé de croire...* » – une mode. Voilà bien le paradoxe du « système de la mode » en art : chacune se prétend dernière et définitive, ayant honte de ne durer que quelques années.

Un art de musée... Il y a un siècle, cela s'appelait un académisme, et les conservateurs de l'époque étaient tout aussi convaincus d'avoir raison et de distinguer le bien du mal que le sont les conservateurs actuels. On voudrait croire que l'histoire ne se répétera pas trop à l'identique...

PHILIPPE DAGEN.

★ Galeries contemporaines. Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 29 janvier. L'artiste procédera à trois « conférences » devant ses œuvres les 11, 18 et 23 janvier, à 18 h 30 chaque fois.

Les toiles de Gilioli

On connaît la sculpture, abstraite et géométrique, d'Emile Gilioli, dont une pièce figurait par bonheur, à Beaubourg, dans l'exposition consacrée aux années 50 de l'été dernier. Mais on connaît peu sa peinture, abstraite et géométrique elle aussi. Dans l'œuvre sculpté, la rigueur de la construction est tempérée par l'éclat ou le grain du matériau. Dans l'œuvre peint, elle perd de son austérité et admet irrégularités, inventions et assouplissements. Bien que le chromatisme soit soutenu et n'échappe qu'à peine à la loi des primaires – bleu, rouge et jaune, – l'intensité des couleurs arrête moins que l'adresse de la combinatoire. Ce sont des emboîtements tentés ou menacés par le déséquilibre.

Il serait commode de comparer cette abstraction à celle, exactement contemporaine, de Poliakoff. Commode et imprécis. Poliakoff accorde tous ses soins à la texture de la pâte, il laisse voir le geste qui a posé la couleur, il crée des transparences. En somme, il cherche à révéler toutes les virtualités contenues dans la matière picturale et en use avec volupté. Gilioli est plus vif, plus net, moins dense aussi sans doute. Il échafaude, il vérifie un jeu de forces opposées, il fait se heurter triangles et trapèzes dans un champ de jaune citron. Sa peinture est moins de méditation et de jouissance que d'expérience et d'exercice. Mais, telle quelle, proche de la sculpture – qu'elle n'imite jamais, – elle témoigne de la vigueur de création d'un artiste que l'on aurait tort d'oublier.

Ph. D.

★ Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, jusqu'au 30 janvier.

Jean Leppien à Antibes

Abstrait méditerranéen

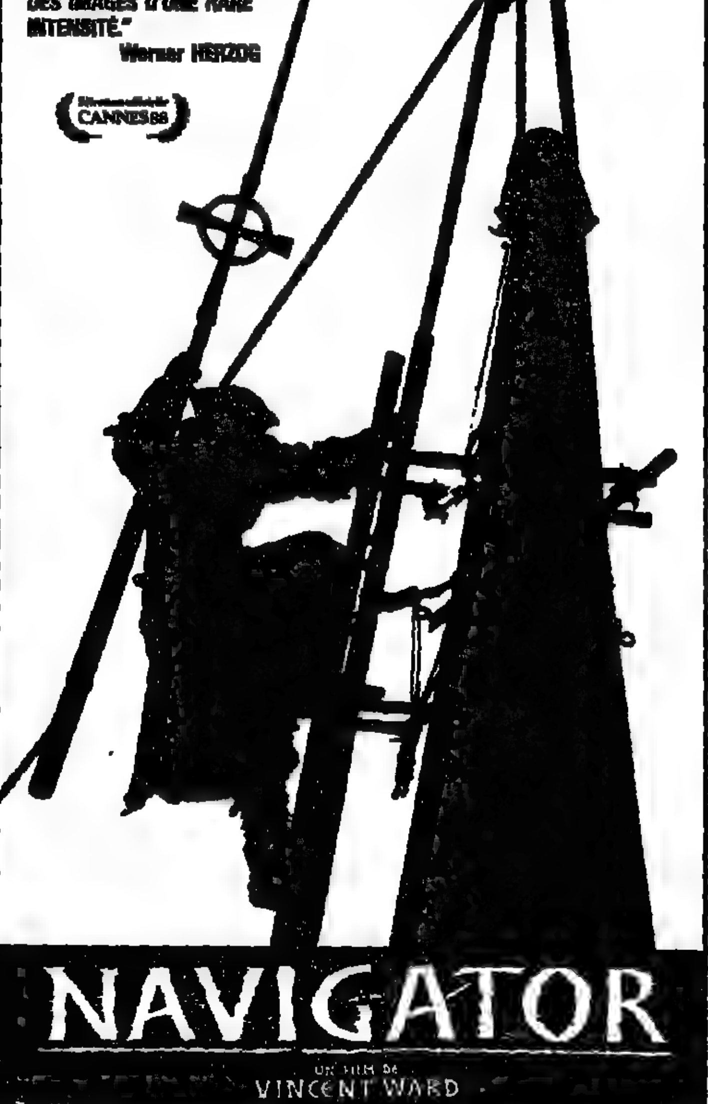
Non loin de Picasso et de Nicolas de Staël, Jean Leppien et ses tableaux abstraits. Un lien possible entre eux : la lumière méditerranéenne.

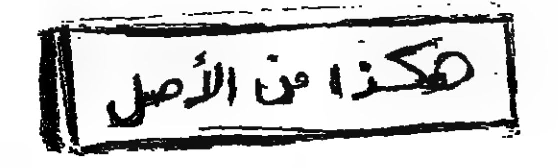
« *Un Bauhaus réchauffé par la Méditerranée.* » Ainsi parle Danièle Giraudy, conservateur du Musée Picasso d'Antibes, de l'œuvre de Jean Leppien dont elle expose une cinquantaine de tableaux et dessins. On suit, en effet, l'évolution vers les couleurs solaires du peintre abstrait formé, à Dessau, aux leçons de Kandinsky, Klee et Albers. Depuis 1946 seulement. Les recherches antérieures de ce militant anti-nazi, réfugié en France, engagé dans la légion étrangère puis dans la Résistance et déporté, ont disparu dans la tourmente. Jean Leppien dut recommencer sans traces, à la Libération, son travail de peintre. Pourtant, l'influence de Kandinsky apparaît très nettement dans les ballets de formes géométriques qu'il compose alors. Avec ce qui ne va cesser de caractériser son art : une confiance absolue dans la valeur de l'abstraction, qui donne à ses tableaux une tranquille évidence de premier plan, et un souci de la matière, qu'elle soit lisse ou hérissée.

Vers 1958, les formes se raréfient tandis que la matière devient plus dense aux couleurs de la terre, du rocher et du ciel, comme si Leppien voulait retrouver, sans référence au visible, la pesanteur de l'élémentaire. Aujourd'hui, l'intensité chromatique a gagné toute la surface du tableau, large plage étalée sans accident de détail, frappée de signes géométriques purs, avec une prédilection pour le cercle entouré de halos et la ligne horizontale. Il est vrai qu'on pense à la mer, à laquelle Leppien peut rêver sur les hauteurs de Roquebrune, où il a son atelier, et plus encore à une inspiration humaniste de dépouillement et de clarté.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Jean Leppien, 40 ans de peinture. Musée Picasso d'Antibes : jusqu'au 16 janvier.





Culture

Jazz à la Bastille : rencontre avec Alain Jean-Marie

L'art de la discrétion

Pianiste de bal à quinze ans, Alain Jean-Marie (Guadeloupéen, né en 1945) passe au jazz en découvrant Charlie Parker et Bud Powell. Quinze ans après son installation à Paris (1973), on le retrouve aux côtés de Barney Wilen et des Américains de passage (Shepp, Griffin...).

Un récital au Café de la Danse (Jazz à la Bastille) et un disque en duo avec NHOP (Niels Henning Orsted-Pedersen) mettent le pianiste Alain Jean-Marie en lumière.

Ses qualités sont reconnues depuis longtemps. Il est devenu l'un des pianistes attitrés des Américains de passage. Son nouveau duo enregistré souligne cette netteté lumineuse du trait, ce phrasé toujours dansant et la couleur singulière qu'il donne à la grande tradition du piano be-bop – la plus forte et la plus difficile.

L'énorme réponse apportée par le meilleur bassiste du moment (NHOP) fait de *Latin Alley* un disque d'une finesse et d'un enjouement qui emportent. Qu'il s'agisse des standards (*I hear a rhapsody* de Gershwin), des thèmes de Charlie Parker ou de compositions antillaises (*On ti berceuse*), l'échange entre les deux musiciens est un modèle de conversation souple, à la fois complètement dominée et parfaitement libre. La façon, par exemple, dont le pianiste double la seconde partie du chorus du bassiste sur l'air de Gershwin ne surprendra pas les amateurs. Simplement, elle les ravira. Quant au grand public, il y trouvera ses notions d'accompagnement, d'échange spontané et d'improvisation duelle, bouleversées, pas moins.

Alain Jean-Marie mériterait les meilleurs éloges et le battage le plus concerté s'il n'aimait, par-dessus tout, la réserve et un certain retrait. « *En réalité, rien ne me convient mieux que la discrétion. Cela laisse dans une certaine tranquillité. La musique supporte bien l'anonymat. Contrairement à ce qu'on pense, elle y gagne. Elle n'a pas besoin de tapage publicitaire. L'avantage de l'oubli, c'est de se sentir un peu à côté de la mêlée. Cela permet d'accéder à une vraie sérénité.* »

Les mots prononcés à voix presque basse tranchent avec l'allégresse du disque, avec le côté net de son articulation et du phrasé. On ne peut s'empêcher de songer que, même pour la beauté du geste, un goût si pur de la discrétion peut bien finir par freiner une carrière : « *Apparemment non, puisque je travaille régulièrement. Je joue presque tous les soirs, ce qui est essentiel ; je vis décemment, et, surtout, j'ai la chance de jouer avec les musiciens que je respecte et que j'aime : ceux de Paris comme Barney Wiln, ou de passage comme Johnny Griffin, Art Farmer, Frank Morgan, NHOP...*

» *Depuis mon arrivée de Guadeloupe, en 1973, j'ai toujours pratiqué ainsi. Le jazz est une musique de rencontre. Il y a un plaisir très particulier à accompagner les autres dans leur aventure. Surtout quand il s'agit de ceux que j'ai cités, ou encore de Charles Tolliver, Archie Shepp, Chet Baker, Abbey Lincoln, Max Roach, Lee Konitz, Charlie Rouse, le ténor de Monk qui vient de disparaître... Pour mon dernier disque, le producteur avait l'intention de me faire enregistrer depuis longtemps. C'est en m'entendant en duo avec NHOP au Petit-Opportun que l'idée d'une formule sans rythmique s'est imposée à lui.*

» *NHOP a les moyens, on le sait – les réelles possibilités techniques, musicales, – d'entrer dans un véritable dialogue. Il est un des bassistes qui écoutent le mieux. Il prévient, précède et tombe exactement. Il a une façon unique de faire rebondir la musique, de phraser et de relancer l'autre. Ma connivence avec lui est de cet ordre : strictement musicale.*

» *De toute façon, je ne parle pas facilement en dehors de la musique. Avec moi, les silences sont redoutables. Je plains sincèrement les gens qui me subissent au téléphone. NHOP est Danois : nos cultures et nos langues sont différentes. Je le crois très réservé lui-même, pas renfermé, mais discret. Cette discrétion convient à la musique. Dans le phrasé, en revanche, je sens un véritable échange avec lui, comme avec les musiciens que j'accompagne. Je sais cet échange. Cet échange est ce qui m'importe.* »

Autre curiosité dans le jeu de (comme celui de Tristano), ce lieu délicat de rigueur et de danse : « *Lennie Tristano, c'est en effet l'esprit du jazz que je préfère, avec un autre pianiste, Wynton Kelly. J'aime leur son, la façon dont les phrases dansent, cette légèreté habitée, parce qu'on sent un poids, une gravité qui en dessine la clarté. J'aime la clarté des lignes de Tristano. Chez lui comme chez Wynton comme en clubs.*

Paradoxalement, c'est là que je me retrouve en meilleure situation. Le public est essentiel, il est là, il porte la musique. En un sens, je m'enferme dans la musique, mais, pour vraiment me centrer, j'ai besoin du public, de sa présence, de ce retour. »

FRANCIS MARMANDE.

★ Jazz à la Bastille : Alain Jean-Marie ; Mal Waldron et Marion Brown (27). « New-York à Paris » : Laurent De Wilde, Ralph Moore, Santi Debriano, Sangoma Everett (28). Louis Sclavis solo, Trio Machado (29). Louis Sclavis quartet et septet (30). Café de la Danse, 20 h 30. Tél. : 43-57-05-35.

★ Discographie : *Latin Alley*, Alain Jean-Marie et Niels Henning Orsted-Pedersen. OMD, IDA 016.

● **Les prix de l'Académie du jazz.** – L'Académie du jazz a décerné ses prix pour la saison 1988-1989. Le violoniste Didier Lockwood a été distingué par une mention « *in honorem* » ; le prix Django Reinhardt est allé au pianiste et chef d'orchestre Laurent Cugny. Parmi les nombreux enregistrements primés figurent *Live at blues alley*, de Wynton Marsalis, *The individualism of gil Evans, Saxomania*, de Claude Tissendier, avec Benny Carter, ainsi que les rééditions de Charlie Parker, chez Verve, et la collection des inédits de l'INA, *Live in France*. Le nouveau *Dictionnaire du jazz*, paru chez Laffont dans la collection « Bouquins », a enfin reçu le prix Charles Delaunay.

● **Un comité consultatif de la musique pour l'Europe.** – Les Assises européennes de la musique, réunies récemment à Athènes, ont décidé la constitution d'un comité consultatif de la musique auprès de la Communauté européenne. Ce comité se propose d'exprimer les intérêts des professionnels du monde de la musique auprès des institutions de la Communauté et de nouer des relations utiles avec les organismes internationaux motivés. La présidence en est assurée par M. Richard Jacoby, président des conseils régionaux de la musique de RFA ; le secrétariat a été confié à la délégation française composée notamment de M. Daniel Moreau, président du Conseil supérieur de la musique en France. (Rens. : 19, rue Pierre-Semard, 75009 Paris. Tél. : 48-78-49-53.)

Les géants de la danse aux Champs-Elysées



Sylvie Guillem

Vingt et un « géants de la danse » ! Les aficionados vont fourbir leurs jumelles pour observer, le temps de neuf gales, la constellation jamais vue qui brillera dans le ciel de Paris, du 27 décembre au 5 janvier au Théâtre des Champs-Elysées. Mobilisation planétaire : le Bolchoï de Moscou envoie Vassiliev et Maximova, le Kirov de Leningrad Assylmouratova et Rouzimatov ; Marseille dépêche Khalfouni, Lausanne Donn et Galante, Londres Schaufuss ; l'Opéra de Paris prête Guillem, Loudières, Dupond, Legris et ses « ex » Atanassoff et Pontois... La grande des grandes, Makarova, sera là et, pour la surprise, deux inconnus à l'Ouest, Makadov et Galimulin, venus du Grand Ballet classique de Moscou.

Que danseront-ils ? *Le Cygne noir, le Corsaire et autres Don Quichotte*, et des chorégraphies *contemporaines signées* Maurice Béjart, Roland Petit ou Maguy *Marin. Une seule création mondiale*, promise par Vassiliev. Une défection regrettable, celle de Ludmilla Semenïaka. Mais pour une bonne raison : elle attend un bébé.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Les hirondelles de Rocard

1 *Est-ce clair ?*

Souvent le plus simple et le mieux venu, ce serait de faire son papier avec ceux des autres. Dans le dernier *Observateur* par exemple, celui qui est encore dans les kiosques, j'ai trouvé au moins trois articles qui m'ont donné l'envie d'y aller de mon paragraphe. L'éditorial de Jean Daniel qui parle d'Israël, assez justement m'a-t-il semblé, face à la paix, à cette douleur, à ce voyage dont on ne voit pas la fin, à ce danger de la paix ; la chronique de Jacques Julliard qui s'est piqué d'être drôle en parlant de l'Etat et des patrons, enfin celle de Françoise Giroud. Il y avait certainement d'autres articles passionnants dans ce numéro, mais venant du même journal, c'était déjà plus que ma hotte n'en pouvait contenir.

Depuis qu'elle n'a plus de responsabilité à *l'Express*, c'est-à-dire depuis longtemps, Françoise Giroud est devenue très lisible. A propos de « Questions à domicile » : « *Valéry Giscard d'Estaing fut maître de son verbe, comme toujours, mais sans brio cette fois. C'est qu'il n'est guère en situation. Chef de parti, ce n'est pas de l'avancement comme il dit. A le voir passer une journée en Auvergne, à inaugurer et à banqueter, pour se retrouver le soir seul devant son petit bout de fromage, on se disait :* « Mais qu'est-ce qui le fait courir comme ça ? » *Il semble qu'il coure maintenant avec un soupçon de mélancolie. Il a joué avec ses gadgets, un jeu de cartes, une chanson, ses interlocuteurs ont feint poliment de s'en amuser. C'était un peu triste.* » A lire Françoise Giroud, ça ne l'est plus. Jadis, Françoise Giroud écrivait de longs papiers d'une grande moralité sur les graves problèmes de notre époque et qui étaient d'ailleurs fort appréciés des lecteurs. Maintenant qu'il y a *prescription, je peux dire qu'ils n'étaient pas* aussi bons qu'ils le pensaient. La moralité, qui *est une des partitions les plus difficiles à exé*cuter dans l'écrit, n'allait pas avec le talent de la directrice de *l'Express*. Mais mettez Françoise Giroud seule devant un poste de télévision, et vous avez vu ce que cela donne. C'est que Françoise Giroud a un regard, un œil, j'allais dire cruel, mais Flaubert me fait souvenir à temps qu'il est dans la nature de l'œil d'être cruel comme dans celle du caractère d'être mauvais !

Ce n'est pas sur Valéry Giscard d'Estaing d'ailleurs que je voulais accrocher ma remorque – et seul le plaisir éprouvé m'a égaré. Celui-là, au passage, je ne sais pas comment il s'y prend, on dirait qu'il ne peut plus mordre l'événement qu'avec un ratelier, il a beau faire parler de lui, monter de trois points chez Ipsos pour en reperdre quatre à la SOFRES, il n'est toujours pas d'actualité, mais sur Rocard qui n'a pas échappé, on s'en doute, à ma consœur de *l'Observateur*. Elle évoque, à son propos et avec cette douceur châtiée dans la voix qui fait partie désormais de son charme le « *miracle Matignon* ». Ce serait lui qui aurait débarrassé notre premier ministre, lors de son passage à « Sept sur sept », de ses « *dentales claquantes* », qui lui a enfin permis de « *caler son discours* ». Et « *caler* » était vraiment le mot que je cherchais quand je l'écoutais. Je me disais « *Mais qu'est-ce qu'il y a de changé* dans son visage, dans sa façon de parler ? » tandis qu'*Anne Sinclair*, dont je commence, à force de regarder son émission, à connaître les *béguins, les coups de cœur*, – de Montand à Fabius, son type d'homme est assez changeant *pour nous laisser de l'espoir*, – essayait en vain de mettre Rocard hors de ses gonds. *Est-ce donc Matignon et le pouvoir, enfin ?* Les multiples sarcasmes, embûches, dédains *dont il a été l'objet ? Et comme si ça ne suffi*sait pas, cette France besogneuse qui n'a rien à foutre de la politique tout en étant aussi viscéralement anti-lepéniste que l'on peut l'être et qui, avant de reprendre le licou de la vie quotidienne, a voulu voir, dirait-on, si avec ce petit Rocard-là, elle pourrait donner un peu plus de jeu à son pesant harnais, en ruant dans les sempiternels brancards de l'austérité ?

On lui répète sur tous les tons que hors la *rigueur* point de salut, qu'il y a l'Europe à faire et que si ça continue, en 1992, elle ne sera pas prête, la dernière de la classe. Connaît-elle, cette France-là, le prix des chemises en soie de Singapour, des turbotières de Taïwan et des poupées de Hongkong ? N'a-t-elle pas honte, avec ces six mille francs de richarde, de réclamer, alors qu'avec une fortune pareille il y aurait de quoi nourrir une centaines d'habitants du Bangladesh et plus de femmes et d'enfants que certains territoires d'Afrique risquent d'en compter, au train où vont les morts ? Serait-il possible que cette France, déjà nulle en géo, n'ait pas davantage révisé sa leçon d'Histoire ? Ne sait-elle pas que l'on a tout essayé sur cette terre, en 1792 comme en 1917 ? Veut-elle goûter, par hasard, aux charmes de la société soviétique où Gorbatchev ne puise quelque espoir (à s'en dépêtrer) que dans les catastrophes ? *Est-elle tentée* par les vertiges de sang de Pol Pot et de Khieu Samphan ? *Oui, souhaite-t-elle vraiment plus* de misère pour tous avec, pour seule consola*tion, une nouvelle classe de privilégiés plus* cynique que l'ancienne ? Nous serons bon, *disent les docteurs, nous répéterons la* leçon autant de fois qu'il le faudra : vous n'aurez pas une tranche de gâteau plus importante tant que vous n'aurez pas assez travaillé pour qu'il soit plus gros. Est-ce clair ?

2 *Les socialistes saisis par la présidence*

Et puisque tout finit de nos jours en télévision, cette « heure de vérité » qui aura duré six *mois* et dont *nous* venons d'énumérer les têtes de chapitre, qui sont surtout des têtes *de mécontentement, aura donc permis à* Michel Rocard de se caler les joues et, aussi *bien, de caler la table de son pouvoir comme* si toutes les critiques et perfidies dont il a été l'objet *avaient donné de l'emploi aux gesticu*lations de son visage, de sa personne et de son verbe. La *chance de Michel Rocard, si je* puis dire, c'est qu'il est ressorti vivant et rem*plumé de cette zone de turbulence où la grâce* présidentielle l'avait placé. Il lui est arrivé ce qui pouvait *arriver de mieux à un premier prix* de popularité dans les sondages, c'est qu'il a dû *casser sa belle cagnotte dès son entrée en* fonctions. La formation de son gouvernement, les élections, le *pas de deux entre les cen*tristes souhaités et les communistes nécessaires ou l'inverse, et puis la suite, cette guérilla de grèves avaient tout pour défriser le rêve : eh ! bien, il s'en est mieux tiré que *nous* ne l'escomptions, nous les Français qui regar*dions notre premier ministre depuis le début* avec les yeux du père-sévère !

*Et le premier à s'en féliciter, c'est à l'évi*dence celui qui l'a choisi. Il n'y a que les socia*listes pour s'occuper déjà du futur président* de la République. Même l'opposition ne va pas si vite en besogne, *qui s'essaie plutôt mal que* bien à démêler les nœuds que sa rude défaite *a suscités au sein de ses chefs plus nombreux* que jamais.

Depuis que François Mitterrand a été élu et réélu président de la République, tous les socialistes un peu en vue *se sentent* une vocation à en faire autant. La présidence de la République, c'est devenu *l'héritage, ce que* l'on retient du grand homme. Il y a du civisme, du socialisme à l'enterrer, à songer du moins, en tout bien tout honneur, à sa succession. Ah ! pour le président de la République, comme ce Michel Rocard doit sembler par contraste et par fonction rassurant, dont l'ambition se confond pour le moment avec la tâche dont il l'a chargé et dont la réussite sera la sienne.

Les propos de l'ami Frappat, dont je prends connaissance *dans le Monde* de samedi et dimanche, et qui redit avant moi avec ses mots ce que j'avais dit avant lui avec les miens, me fait penser avec présomption que pour Rocard, c'est bien le dégel. Trois hirondelles ne font certes pas une majorité, mais un sondage semble confirmer que le premier ministre est en voie de gagner ou de regagner sur le terrain une fraction de sa popularité imaginaire, etc. Il faudra bien que les socialistes professionnels s'y résignent et qu'ils admettent que leur meilleure chance de conserver une parcelle de pouvoir, c'est d'accepter de passer par les vœux de ceux qui les élisent, non pour leur programme mais comme un moindre mal. Ils devraient prendre exemple sur le président qui est encore le leur, j'imagine, et qui en choisissant Rocard en mai ne s'est certainement pas demandé s'il l'aimait. *On citait beaucoup* de noms de « possibles » alors. Dans quel état seraient-ils *aujourd'hui, ces noms, si par malchance ils* étaient devenus des premiers ministres ? Par *charité, je préfère n'y plus songer.*

3 *Les millefeuilles de tante Simone*

A l'approche de la Noël et du Jour de l'An, notre bonne tante Simone (je n'en connais qu'une : Simone Gallimard) n'a pas voulu laisser ses neveux et nièces sans biscuit : elle leur a confectionné avec ce qui lui restait de farine, de lait, de beurre et de sucre, une de ses recettes favorites, le millefeuille. Ainsi a-t-elle édité ou *réédité* en son cher Mercure de France et dans sa collection *Mille pages*, les Contes d'Andersen dans leur intégralité (traduits du danois par P.G. La Chesnais, 149 F), les récits d'anticipation de H.G. Wells (préfacés par Jean Gattégno traduits de l'anglais par Henri D. Davray, 159 F) et, à notre grand soulagement car ils commençaient à devenir introuvables, les trois romans de Dumas les plus appréciés des amateurs : *la Reine Margot, la Dame de Montsoreau* et *les Quarante-cinq* (en un seul volume bien sûr).

Les Mille pages n'ont pas l'éclat de *Bouquins*, mais il faut encourager cette production artisanale. Il n'y a pas que des grandes surfaces, des Carrefour dans l'édition. Une autre spécialité de tante Simone, c'était son « Domaine anglais », traduit à la perfection, on le dit mais c'est vrai, par Pierre Leyris. Si vous n'aviez encore pu lire *La Princesse* suivie de *la Fille du marchand de chevaux* de D.H. Lawrence, je vous conseille vivement cet achat. On ne peut pas imaginer plus séduisante introduction à cet auteur, plus fameux que visité. Sur H.G. Wells et sur D.H. Lawrence, l'autre Laurence, T.E., Lawrence d'Arabie, avait écrit des choses pleines de bon sens quand il était, en 1927 et 1928, critique au *Spectator* de Londres. Ces critiques et d'autres ont été réunies sous le titre *Men in Print* par Jil Silberstein (la Table Ronde, traduit de l'anglais par Michel Aubry et Jil Silberstein, 68 F). Enfin les œuvres de Paul Léautaud qui comprennent par exemple *le Petit Ami* et le célèbre *Théâtre de Maurice Boissard*, viennent d'être remises sur le marché dans une fort élégante édition en papier bible, toujours au Mercure de France. Aujourd'hui, je ne voulais vous mettre que l'eau à la bouche.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

QUANT AU DIABLE, N'EN PARLONS PAS. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre rouge, 21 h 30.

RENAUD ET ARMIDE. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre noir, 20 h.

JANGO ET EDWARDS. Palais des Glaces, grande salle (46-07-49-93), 21 h.

MARAT DRAMA. Nouveau Théâtre (42-71-30-20), 20 h 30.

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévain (48-06-36-02), 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Avanti : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Les Deux Jumeaux vénitiens : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CHAPITEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS) (43-67-56-56). ◇ Le Chapiteau de cordes : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le violon du temps qui passe : 20 h 45.
CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Fin de partie : 15 h. ◇ Nicomède : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. ◇ La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. ◇ En face ou la Chanson perdue : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 45.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. ◇ Renaud et Armide : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.
MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.
MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 14 h 30, 16 h et 17 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.
RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Marat Drama : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

« Architecture de la Cité », 14 heures, 15 heures et 16 heures, 30, avenue Corentin-Cariou, Explora, point d'accueil n° 2 (Cité des sciences et de l'industrie).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mme Cazes).

« Le cloître Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Art et histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (C. Merle).

« Le Musée de la Légion d'honneur et l'exposition L'Ordre de Malte et la France », 15 heures, 2, rue de Bellechasse (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Crèches des églises de l'ancien quartier des Halles », 15 heures, façade de l'église Saint-Eustache (Approche de l'art).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Aux Invalides : I. Au Musée, de la salle des armures aux salles de la Révolution », 11 h 30 ; « II. Les salles de l'Empire au Musée et le tombeau de Napoléon dans le dôme », 15 heures, cour d'honneur, sous la statue de Napoléon.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac, puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta, à Sèvres.

POUR LES JEUNES

« Le fantôme de l'Opéra, la scène et les dessous », 13 h 15, dans le vestibule, sous la statue de Lully (Monuments historiques).

JEUDI 29 DÉCEMBRE

« L'appartement et l'atelier de Delacroix », 10 h 30, 6, place Furstenberg (Approche de l'art).

« Le Seicento, siècle de Caravage », 11 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 20, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (C. Merle).

« Exposition Seicento au Grand Palais », 13 h 30, métro Champs-Elysées-Clemenceau (Paris et son histoire).

« Le musée Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully aux salons de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : les Rembranesques », 14 h 30, Musée du Louvre, entrée pavillon de Flore (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Cazes).

« Le mystère Louis XVII et la tombe de l'enfant du Temple », 15 heures, 36, quai Saint-Bernard, église Sainte-Marguerite (Tourisme culturel).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, devant la caisse. (S'habiller chaudement).

« De la forge au burin, traditions populaires au Musée des arts et traditions populaires », 14 h 30, 6, route du Mahatma-Gandhi.

« Itinéraire révolutionnaire des Tuileries à Saint-Roch », 15 heures, entrée du jardin des Tuileries (par métro Tuileries).

« Vincennes : du châteaufort des Valois au château classique de Mazarin », 15 h 30, entrée, côté avenue de Paris.

Mardi 27 décembre

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T. ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ La Présidente : 20 h 30.

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. Jusqu'au 8 janvier. 20 h 30. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nouvel Orchestre de chambre français. 20 h 30. Dir. Liliane Corbey. C. Bogdanas (violon), L. Stanese (alto), L. Novak (fl.). Œuvres de Mozart, Haydn.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre. 20 h 30. Dir. Roland Douatte. S. Rodesco (vl). Œuvres de Corelli, Vivaldi. Téléphone location : 43-96-48-48.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. Jusqu'au 30 décembre, 20 h 30. Flûte, orgue, P.-H. Lacrambe (baryton). Arias et Adagio pour Noël.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). « Orphée aux enfers ». 19 h 30. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Cœur de lilas (1931), de Anatole Litvak, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Blind Goddess (1948, v.o.), de Harold French, 19 h ; les Enfants (1984), de Marguerite Duras, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris-Polars : Gabin reprend du service : Bande annonce : le Cave se rebiffe (1961) de Gilles Grangier, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 14 h 30 ; TV Polar : Vidock : Vidock et les faux témoins (1967) de Claude Loursais, Quand le vin est tiré... (1964) de Claude Loursais, 16 h 30 ; Organisation secrète : la Maison sous les arbres (1971) de René Clément, 18 h 30 ; Trafiquants d'armes : Coups de feu à 18 heures (1962) de Daniel Costelle, Trois hommes à abattre (1980) de Jacques Deray, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA LECTRICE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PETITE VOLEUSE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

LA TABLE TOURNANTE. Film français de Paul Grimault : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 27 décembre

TF 1

20.35 Cinéma : Sissi impératrice □ *Film autrichien d'Ernst Marischka (1956).* Avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm, Magda Schneider. **22.20 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor.** De Waris Hussein avec Edward Fox, Cynthia Harris. 2e épisode : Vive le roi ! **23.30 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **23.55 Concert : Jacques Brel.** Les adieux de Jacques Brel à l'Olympia en 1966. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Téléfilm : Les fugitifs. 2.45 Documentaire : Histoire du rire. 3.40 Série : Papa et moi.** *4.05 Série : Drôles d'histoires.* **4.30 Musique. 4.40** Série : Papa et moi. **5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

20.40 Cinéma : la Grande Vadrouille ■■ Film français de Gérard Oury (1966). Avec Bourvil, Louis de Funès, Terry Thomas, Mike Marshall. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Feuilleton : Les belles années** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 3. *Des Apennins aux Andes.* **23.45 *Informations : 24 heures sur la 2.* 0.05 Série : Alfred Hitchcock présente.** Gigolo.

FR 3

20.30 Téléfilm : Les vagabonds du Nouveau Monde. De Tom Gries, avec Claris Leachman, Ron Howard. La vie des travailleurs saisonniers aux États-Unis. **21.55 Théâtre : Le désir attrapé par la queue.** Pièce en six actes de Pablo Picasso, mise en page électronique de Jean-Christophe Averty. **22.50 Journal.** ▶ **23.15 Cinéma : Yentl** ■■ Film américain de Barbra Streisand (1983). Avec Barbra Streisand, Mandy Patinkin, Amy Irving. **1.25 Musiques, musique. 1.40 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest ■ Film italien *de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson,* Jason Robards, Claudia Cardinale. **23.10 Flash d'informations. 23.15 Basket ball.** France-URSS. **0.45 Cinéma : Une veuve en or** □ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Michèle Mercier, Claude Rich, Jacques Dufilho, André Pousse. **2.10 Série : Paire d'as.**

LA 5

20.30 Feuilleton : V (4e épisode). **22.30 Magazine : Ciné cinq. 22.40 Spécial Paris-Dakar. 23.00 Téléfilm : Drapeau rouge.** De David Coleman, avec Barry Bostwick, Fred McCarren. Show aérien. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Drapeau rouge** (suite). **0.40 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.35 Feuilleton : Mathias Sandorf** (5e épisode). **2.30 Un ours pas comme les autres** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit** *(rediff.).* **3.30 *Boulevard Bouvard*** *(rediff.).* **3.50 Voisin, voisine** (rediff.). **4.50 Boulevard Bouvard** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.30 Téléfilm : Le surdoué. De Jim Begg, avec Gary Coleman, *Dean Butler. Dur d'avoir un QI élevé.* **22.05 Série : Drôles de dames. 22.55 Magazine : Ondes de choc. 23.20 Magazine : Turbo** (rediff.). **23.45 Magazine : Adventure** *(rediff.).* **0.10 Journal. 0.20 Concert : Les Doors. 1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (16e épisode). **2.25 La kermesse des brigands** (6e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'État.** Lee Kuan Yew. **4.05 Documentaire : S'il te plaît montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** *(rediff.) 5.20 Les saintes chéries (rediff.).*
5.45 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : le malade dans l'hôpital. **21.30 Mémoire du siècle.** Fernand Mourlot, lithographe. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : *Les cinq sens de la sultane.* 2. L'ouïe : les sons de la ville. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Berceuses noires. La berceuse *traditionnelle en Afrique noire.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre à Londres) : Cadeau, de Donatoni ; Penthode, de Carter ; Dérives et Pièces en hommage à Elliott Carter, de Boulez ; Concerto pour hautbois, de Carter, par l'ensemble Inter Contemporain, dir. Pierre Boulez ; sol. Heinz Holliger, haut-bois. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Les premiers *enregistrements de la musique de de Falla ; les plus belles* rééditions récentes. **1.00 La dynastie Puccini.** (3) Messe à quatre voix avec violon *ad libitum* et Motet pour soprano, violon et orgue, de Giacomo Puccini ; Magnificat pour soli, chœur et orchestre, de Michele Puccini ; Requiem pour Verdi pour chœur à trois voix, alto et orchestre de Giacomo Puccini.

Mercredi 28 décembre

TF1

13.35 Feuilleton : Côte Ouest. 14.25 Club Dorothée après-midi. Sablotin ; Lamu ; GI Joe ; Les chevaliers du zodiaque ; Bioman ; Ken le survivant ; Le mot mystérieux ; Tu chantes, tu gagnes ; Le Jacky seau ; Le top junior. **18.00 Série : Matt Houston. 18.50 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : *Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune.* 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal,** Météo et Tapis vert. **20.35 Tirage du Loto. 20.40 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Laurent Voulzy, Robert Hossein, Véronique Sanson. Variétés : Francis Lalane, Sandy, Gamine, Boney M., The Boys, BVSMP. **22.25 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 3e épisode : Le divorce. **23.40 Journal et Météo.** ▶ **23.55 Téléfilm : Ana Non.** De Jean Prat, d'après Agustin *Gomez Arcos, avec Germaine Montero, Maria Meriko,* Roger Ibanez. **1.40 Série : Drôles d'histoires. 2.05 Documentaire : Histoire du rire. 3.00 Série : Papa et moi. 3.20 Série : Drôles d'histoires. 4.10 Musique. 4.20 Série : Drôles d'histoires. 4.45 Série : Papa et moi. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Documentaire : Histoire du rire.**

A2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit des assassins. **15.20 Documentaire : La planète miracle.** 6. La grande forêt. **16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête** Présenté par Groucho et Chico. Le fantôme du Dungong ; Les Schtroumpfs ; Archie classe. **17.55 Série : V.** Le volcan. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire : Loft story.** Devine qui vient dîner ce soir ? **20.00 Journal et Météo. 20.40 Feuilleton : Nord et Sud II.** De Kevin Connor, avec James Read, Patrick Swayze (dernier épisode). **22.10 Flash d'informations. 22.15 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 4. *L'infirmier de papa.* ***23.10 Informations : 24 heures sur la 2.*** **23.30 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : Le professeur Jean Bernard.

FR3

14.00 Magazine : Décibels (rediff.). **14.30 Feuilleton : Les folies d'Offenbach.** 4. La grande-duchesse de Gerolstein. **15.30 Variétés : Allô, Mahmoud, ici juniors !** Emission présentée par Vincent Perrot. Bilan de l'opération « Les enfants sans Noël », lancée le 24 décembre. **17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Zoom, zoom.** Antoine à Mexico. **18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeux : La classe.** ***20.30 Danse : La veuve joyeuse.*** *Ballet* de Ronald Hynd, d'après l'œuvre de Franz Lehar, mise en scène de Sir Robert Helpman, avec Karen Kain, John Meehan, Yoko Ichino, Raymond Smith et le Ballet national du Canada. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould. 2. Flagrants délits, de Robert Delpire. **23.20 Musiques, musique.** Avec l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie. **23.30 Documentaire : Bêtes d'amour.** De Serge Dubor. *En France, un foyer sur deux possède un animal familier.* **0.30 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Viva Oklahoma. De Bobby Roth, avec Lesley Ann Warren, Peter Coyote. **15.10 Série : Stalag 13. 15.35 Téléfilm : Le Vagabond de Noël.** De Will Mackenzie, *avec Barnard Hughes, Gerald McRaney.* **17.10 *Série : Rock et loufoque.* 17.40 Cabou cadin.** SOS fantômes ; Le piaf ; COPS. **18.25 Dessin animé : Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. Invité : Richard Gotainer. ***21.00 Cinéma : L'étoffe des héros*** *(2e partie).* ■■ *Film* américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Basket-ball. 0.30 Cinéma : Les désaxés.** ■■ Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift (v.o.). **2.30 Série : Max Headroom.**

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Shérif, fais-moi peur. 16.25 Le tour du monde de Lydie. 16.50 Pollyanna. 17.15 En route pour l'aventure. 17.40 Dessin animé : Les aventures de Claire et Tipoune. ***18.05 Olive et Tom, champions du foot.*** **18.30 Spécial Paris-Dakar. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : La vengeance de la pierre sacrée.** *Aventures mouvementées pour retrouver trois rubis.* **22.05 Spécial Paris-Dakar. 22.35 Téléfilm : L'amour en cavale.** *Quand une avocate tombe amoureuse de son client.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'amour en cavale** (suite). **0.20 Les brigades du Tigre** (rediff). **1.15 Mathias Sandorf** (6e épisode). **2.10 Corsaires et flibustiers** (rediff.). **2.35 Bob Morane** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Boulevard Bouvard** *(rediff.).* **3.25 Voisin, voisine** (rediff.). **4.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **4.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M6

13.20 Dessins animés : Graffi'6. 14.05 Variétés : Hit 92. 15.05 Variétés : *Fréquenstar.* **15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'État. 18.05 Série : Daktari. 18.55 Dessin animé : Les entrechats. 19.05 Série : Les routes du paradis.** ***19.54 Six minutes d'informations.*** **20.00 Série : Campus show. 20.30 Téléfilm : Hold-up électronique.** D'Alexander Singer, avec Freddie Prinze, Allen Garfield. *Un cambriolage très sophistiqué.* **21.40 Série : Drôles de dames. 22.30 Magazine : Ondes de choc. 22.55 Série : Portraits crachés. 23.20 Journal. 23.30 Concert : Julie Piétri. 0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (17e épisode). **2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (7e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'État.** Turgut Ozal. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Quarante ans de poésie noire. **21.30 Communauté des radios publiques de langue française.** Vingtième anniversaire du club de Rome. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : Les cinq sens de la sultane. 2. La vue : *Caracas à l'œil nu.* ***0.05 Du jour au lendemain.*** **0.50 Musique : Coda.** Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 octobre à Anvers lors du Festival des Flandres) : *Symphonie nº 2 en ré majeur,* op. 36, Symphonie nº 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. **22.20 Concert du GRM.** Quatre saisons, mouvements 3 et 4, de Schwartz. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset (60, rue des Lombards, Paris) : Robert Persi, piano, Jean-Marc Jafet, basse, André Ceccarelli, batterie.

Audience TV du 26 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	61.1	Santa-Barbara 22.9	Actual. région. 3.9	Actual. région. 10.6	Top 50 3.3	Ali Baba 2.6	Routes paradis 2.8
19 h 45	64.3	Roue fortune 30.5	Loft story 7.0	19-20 info 9.3	Nulle part 4.4	Boulev. Bouvard 2.1	Routes paradis 3.7
20 h 16	62.0	Journal 27.9	Journal 14.3	La classe 9.1	Nulle part 1.8	Journal 5.4	Campus show 3.8
20 h 55	66.2	Dernière image 19.4	Grand Echiquier 15.5	Vincent, François 13.3	Vent de panique 4.2	Fièvre d'Hawaï 12.6	Silas Marner 2.2
22 h 8	53.0	Duc de Windsor 6.0	Grand Echiquier 14.7	Vincent, François 14.9	Bobsgolfoot 1.0	Fièvre d'Hawaï 15.1	Drôles de dames 1.4
22 h 44	33.1	Duc de Windsor 7.8	Grand Echiquier 8.8	Journal 6.0	Bobsgolfoot 1.0	Paris-Dakar 5.6	Drôles de dames 4.3

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France *entre le mardi 27 décembre à 0 heure* **et le dimanche 1er janvier 1989 à 24 heures.**

Jusqu'à dimanche, les hautes pressions persisteront sur la France. Les brouillards seront nombreux le matin et localement givrants. En cours de journée, ils feront place à un temps variable alternant nuages et éclaircies, celles-ci devenant plus belles en fin de semaine.

Mercredi : temps sec mais brouillard et nuages bas. – Les conditions anticycloniques favorisent un temps calme, sans pluie mais nuages bas et brouillards constitueront la dominante de la journée.

Sur les régions au nord de la Loire ainsi que sur la Bourgogne et le Lyonnais et le nord-est du pays, les nuages *seront nombreux,* ne laissant que peu de place aux éclaircies. Quelques bancs de brouillards apparaîtront le matin par endroits et tarderont à se dissiper.

Sur le littoral méditerranéen et en montagne la journée sera bien ensoleillée. Sur les autres régions et, en particulier, le quart sud-ouest, les brouillards seront très nombreux et souvent lents à se dissiper. Parfois ils persisteront même toute la journée *mais, en général,* les éclaircies finiront par l'emporter.

Les températures matinales demeureront *douces pour la saison. De 6 degrés à* 8 degrés dans le nord-est, 5 à 6° dans le nord. Sur la moitié sud, elles seront généralement voisines de 3° mais dans l'intérieur et dans le centre du pays, elle descendront jusqu'à 0 à – 3° et même – 3 à – 5° dans les Alpes. L'après-midi, le thermomètre oscillera entre 6 et 10°. Il grimpera jusqu'à 12 à 15° près de la Méditerranée.

Jeudi : lente évolution des brouillards. – La journée de jeudi ressemblera beaucoup à mercredi. Les brouillards et nuages bas n'épargneront pratiquement aucune région le matin. Seul le littoral méditerranéen sera un *peu moins menacé.*

Au cours de la journée, les brouillards évolueront lentement mais le soleil percera la plupart du temps. Certaines régions seront toutefois moins favorisées et les brouillards ne se lèveront pas. En montagne, le soleil sera plus *généreux.* Côté températures, il y aura peu de changement mis à part le matin où les gelées s'étendent des Pyrénées au Mas*sif central, au Jura et aux Alpes.*

Vendredi 30 décembre : brouillards puis éclaircies. – Les brouillards seront nombreux *le matin en toutes régions.* Attention, ils pourront être localement verglaçants dans le Massif central et le Nord-Est. Ils seront lents à se dissiper dans le Sud-Ouest et le Massif central.

En cours de journée, ils feront place à un ciel variable, avec alternance de nuages et d'éclaircies.

Les températures, au lever du jour, seront voisines de 1 à 3° du Nord-Est au Lyonnais et à l'Auvergne. De la frontière belge aux Pays-de-Loire, à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, elles seront généralement comprises entre 4 et 6°. En Bretagne et près des côtes de la Manche, elles atteindront 7 à 8°. Les températures maximales ne dépasseront guère 8 à 9° du Nord-Est au Lyonnais. Ailleurs, elles s'étageront entre 11 et 13°, elles atteindront même 15 à 16° dans le Midi.

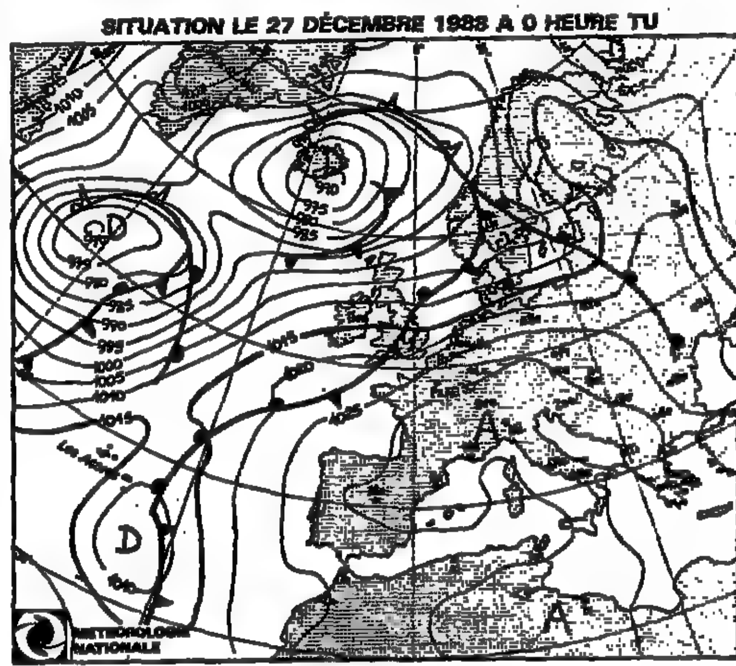
Samedi 31 décembre et dimanche 1er janvier : généralement ensoleillé l'après-midi. – Les brouillards seront encore *fréquents* samedi matin, plus rares dimanches.

L'après-midi sera généralement ensoleillé. Dans le Nord-Est, un passage nuageux samedi, puis un autre dimanche, limiteront l'ensoleillement.

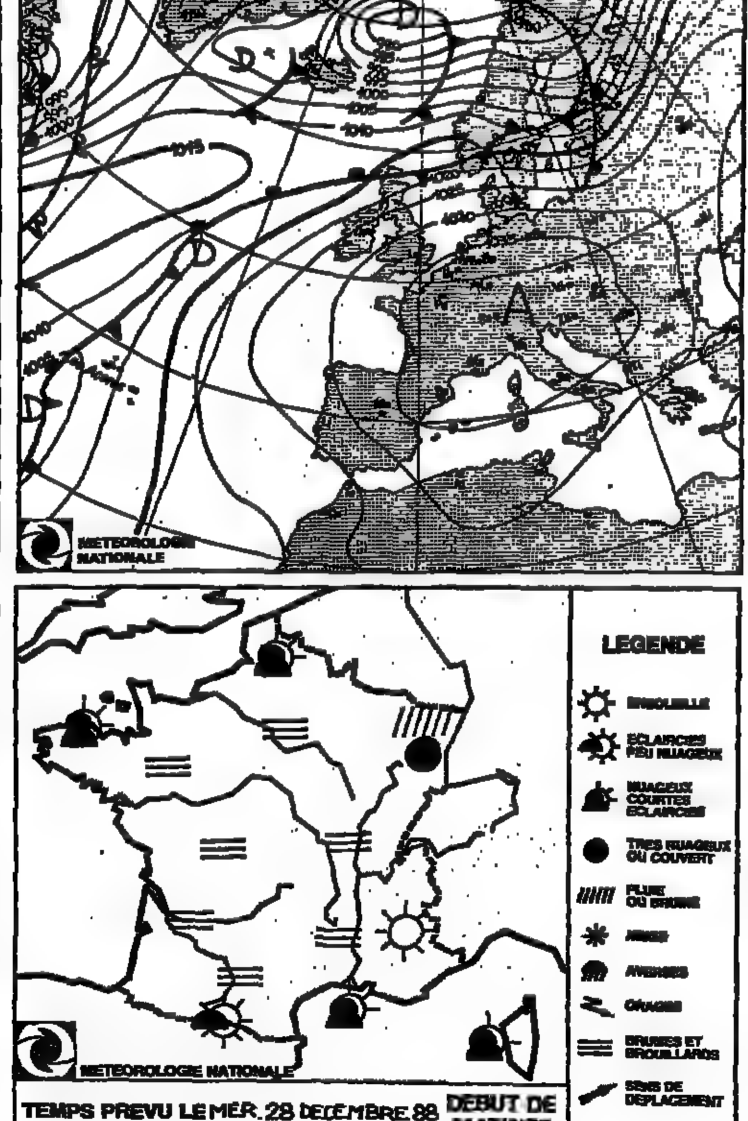
Les températures minimales seront en légère baisse samedi dans le Nord-Ouest. Dimanche, elles baisseront légèrement au nord de la Loire, et de 2 à 3° dans le Nord-Est.

Les températures maximales seront en très légère baisse samedi et dimanche sur une moitié nord de la France, cette baisse sera plus sensibles dans le Nord-Est.

SITUATION LE 27 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

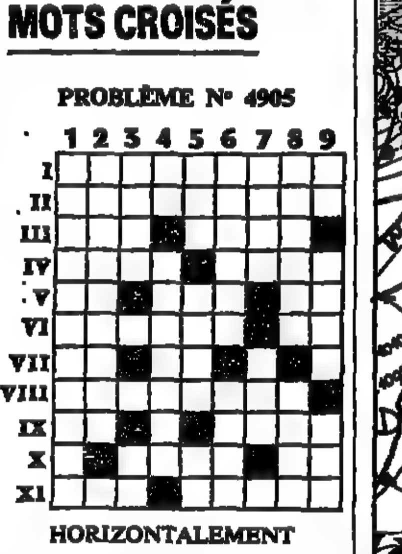


PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4905



HORIZONTALEMENT

I. Leurs traits peuvent être fins mais pas forcément délicats. – II. Un homme qui n'a rien à cacher. – III. Où certains sont voués au blanc. Se fit rouler. – IV. Sont souvent conservés dans un bocal. Tel qu'il y a des complications à craindre. – V. Aime la « campagne ». La ménagère l'utilise pour frotter. Préposition. – VI. Font grandir. Pronom. – VII. En plus. Ne prend fin qu'à un moment très précis. – VIII. Où il en est qui admirent Richelieu et d'autres Descartes. – IX. Fait pour ce qui se fait. Détruit de nombreux palmiers. – X. Homme de paroles. Grâce à lui, on peut toucher du bois. – XI. Lieu où vont les brebis. Permet d'avoir du liquide.

VERTICALEMENT

1. On se tire « d'embarras » dès qu'elle prend fin. – 2. C'est à cause de lui que certains ont du mal à remonter la pente. – 3. *Pas conservée.* Espèce de hérisson. – 4. Sur lequel on ne saurait prendre le dessus. Si leur *rêve est de monter* sur les planches, il peut être vite réalisé ! – 5. Apporte l'orage. Théâtre *où se jouèrent maints drames.* Conjonction. – 6. Condamnés à la corde. Peut faire partie d'une association. – 7. Evoque le passé. Manque à tous ses devoirs. – 8. Se font en piochant. Fait entrer dans le cœur du sujet. – 9. Réfléchi. Ont donc trop fait parler d'eux. On l'a à la main avant de l'avoir à ses pieds.

Solution du problème nº 4904

Horizontalement

I. Saucières – II. Absorbant. – III. Cesser. – IV. Ries. Este. – V. Il. Eu. – VI. Slesvig. – VII. Tes. Enns. – VIII. Astragale. – IX. Io. Elan. – X. Noms. Névé. – XI. Suée. Usée.

Verticalement

1. Sacristains. – 2. Abeilles. Ou. – 3. Ussé. Estime. 4. Cosses. Rose. – 5. Ire. Uvéa. – 6. Ebre. Ingénu. – 7. RA. Signalés. – 8. En. Slave. – 9. Stress. Enée.

GUY BROUTY.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-12-1988 à 6 heures TU et le 27-12-1988 à 6 heures TU — le 27-12-1988

FRANCE

	Max	Min	Temps
AJACCIO	15	9	C
BIARRITZ	12	1	B
BORDEAUX	10	4	B
BOURGES	11	−1	B
BREST	14	12	C
CAEN	12	9	C
CHERBOURG	12	10	C
CLERMONT-FERR.	6	4	C
DIJON	7	1	N
GRENOBLE St-M-H	7	3	C
LILLE	11	8	N
LIMOGES	7	−1	B
LYON	6	5	C
MARSEILLE-MAR.	14	2	C
NANCY	9	5	C
NANTES	10	5	C
NICE	14	8	D
PARIS-MONTS.	12	9	N
PAU	15	−2	D
PERPIGNAN	13	13	C
RENNES	12	9	C
ST-ETIENNE	6	4	P
STRASBOURG	6	5	C
TOURS	11	4	–
TOULOUSE	5	4	B
POINTE-A-PITRE	28	20	D

ÉTRANGER

	Max	Min	Temps
ALGER	17	4	D
AMSTERDAM	11	10	P
ATHÈNES	13	4	D
BANGKOK	32	19	D
BARCELONE	16	3	N
BELGRADE	11	−1	D
BERLIN	−10	8	N
BRUXELLES	12	9	N
LE CAIRE	16	8	D
COPENHAGUE	8	7	P
DAKAR	23	16	D
DELHI	17	8	B
DJERBA	17	5	B
GENÈVE	6	4	C
HONGKONG	17	16	D
ISTANBUL	7	4	C
JÉRUSALEM	6	2	P
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	14	8	P
LOS ANGELES	13	7	D
LUXEMBOURG	6	5	C
MADRID	12	−3	D
MARRAKECH	18	5	D
MEXICO	24	5	B
MILAN	4	2	B
MONTRÉAL	2	−14	D
MOSCOU	−14	−22	C
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	13	−1	N
OSLO	1	−1	P
PALMA-DE-MAL.	16	0	B
PÉKIN	4	−4	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
ROME	14	2	N
SINGAPOUR	29	24	T
STOCKHOLM	1	0	P
SYDNEY	26	18	C
TOKYO	11	3	N
TUNIS	16	6	D
VARSOVIE	6	7	P
VENISE	5	3	C
VIENNE	13	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

— Sylvie et Serge GAUTHIER
ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Grégoire,

le 18 décembre 1988.

37, rue de la Clef,
75005 Paris.

Décès

— Le président
Et le bureau du Sénat,
ont le regret de faire part du décès du

général Jacques ARLABOSSE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite
et croix de la valeur militaire,
commandant militaire
du palais du Luxembourg,

survenu le 25 décembre 1988, à Paris.

La cérémonie sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le jeudi 29 décembre 1988, à 10 h 30.

[Né le 15 mai 1930, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire interarmes, le général de brigade Jacques Arlabosse avait servi en Algérie et exercé divers commandements en RFA et en métropole. Chef du cabinet du secrétaire général de la défense nationale de 1979 à 1983, il avait été mis, ensuite, à la disposition de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat comme expert « terre ». Admis dans le cadre de réserve en octobre 1986, il avait été, à la même date, nommé commandant militaire du palais du Luxembourg par M. Alain Poher, président du Sénat.]

— Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gullio ASCARELLI,

survenu le 22 décembre 1988.

Ses obsèques auront lieu à Rome, le jeudi 29 décembre, à 11 heures.

10, avenue Mozart,
75016 Paris.

— M. et Mme Francis Godart,
ses enfants,
Laurent et Isabelle,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part, à tous les vieux amis du Polidor, du décès de

Mme Léa BONY,

survenu le 23 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de Vienne,
27140 Gisors.

— Mme Alfred Cohen-Solal,
M. et Mme Gérard Maarek
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Moshé Cohen-Solal
et leurs enfants,
Mme Gisèle Maarek,
M. et Mme Sauveur Saada,
Mme Rachel Cohen-Solal Slama,
Les familles Baranes, Bismuth, Maarek, Scetbun, Ghanem,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Alfred COHEN-SOLAL,
docteur en droit,
ancien avocat au barreau de Tunis.

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 décembre, à la porte principale du cimetière de Pantin parisien, à 15 h 45.

34, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

— Le secrétaire perpétuel,
Le bureau
Et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 23 décembre 1988, à Paris, de

M. Georges DAUX,
membre de l'Académie des inscriptions
et belles-lettres,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
professeur honoraire à la Sorbonne,
directeur honoraire
de l'Ecole française d'Athènes,
membre de l'Académie d'Athènes,
membre de l'Académie yougoslave,
membre de l'Académie danoise,
membre de nombreuses académies
et sociétés savantes,
docteur *honoris causa*
des universités de Bruxelles et de Liège.

— Mme Eric Duhem,
Marc, Gilles et Yves,
ses enfants,
M. Robert Duhem,
son père,
M. et Mme Hervé Duhem
et leurs enfants,
M. et Mme Franck Duhem
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric DUHEM,

survenu le 25 décembre 1988, à l'âge de quarante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à l'Association pour enfants handicapés A bras ouverts, à l'ordre de M. Derville, 18, rue de Lourmel, 75015 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

— Les associés
Et les gérants de Lazard Frères et Compagnie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Eric DUHEM,
gérant,

survenu le 25 décembre 1988.

— Mme Maurice Gabail,
son épouse,
Les docteurs Edmond et Elisabeth Guillibert de la Lauzière,
ses enfants,
François, Pierre et Paul,
ses petits-enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice GABAIL,

survenu le 20 décembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 23 décembre, dans la plus stricte intimité.

— Mme Chesterman,
Les médecins et le personnel de la clinique du Trocadéro,

ont le regret de faire part du décès du

docteur Maurice GABAIL,

survenu le 20 décembre 1988.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F
Renseignements :	42-47-95-03

— Mme Marthe Granval
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GRANVAL,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
inspecteur général des finances
honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

le 24 décembre, à soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le 29 décembre, à 15 h 30.

— Mme Germaine Aghion,
Mme Fanny Aghion,
M. et Mme Félix Jabes,
Mme Myriam Jabes,
M. et Mme Henri Mosseri,
Stéphane et Nathalie,
M. et Mme Julien Loeb
et leurs enfants,
Mme Marianne Green,
M. et Mme Luigi Condorelli
et leurs enfants,
M. et Mme Sandro Pittigliano
et leurs enfants,
M. et Mme Michaël Aghion
et leurs enfants,
M. et Mme Mike Lloyd
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Jabes
et leurs enfants,
Et tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu le 25 décembre 1988, de

Mme Andrée JABES,
née Aghion,

leur sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et amie.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Boulogne-Billancourt, le mercredi 28 décembre 1988, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Raffet,
75016 Paris.

— Mme Marie Montuclard,
Ses frères et sœurs, neveux et nièces,
La famille Montuclard,
Ses amis,
font part du décès de

Maurice MONTUCLARD,
professeur honoraire des universités,
fondateur du mouvement
Jeunesse de l'Eglise,

le 22 décembre 1988, en sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Nyons, le 23 décembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Bures-sur-Yvette (Essonne).

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme D. POLICAR,
née Jeanne Arié,

survenu le 17 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ghislaine,
son épouse,
Nicolas, Damien et Adrien Sterkers,
ses enfants,
Les docteurs Jean-Marc et Nicole Sterkers,
ses parents,
Le docteur Olivier et Caroline Sterkers,
son frère et sa belle-sœur,
Armelle et Patrick Van Troyen,
sa sœur et son beau-frère,
Mme Gaston Desagnat
et Mme Robert Sterkers,
ses grands-mères,
Mme Raymond Barbier,
sa grand-tante,
Les familles Sterkers, Desagnat, Morineaux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Yves STERKERS,
chirurgien des hôpitaux,
orthopédiste à l'hôpital Henri-Mondor,

survenu le 24 décembre 1988, dans sa quarante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu, le mardi 27 décembre, dans la plus stricte intimité, au temple du Saint-Esprit, Paris-8e.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. »
Jean, XIV-27.

2, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
4, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Anniversaires

— Le 29 décembre 1983,

Claude PIERRE

nous quittait.

Marie-Thérèse, Didier, Dorothée et Raphaëlle,
Bertrand et Cécile,
Rémy et Fabienne.

— Mme Josette Siva Soubramanien,
Krishna et Indira,
Toute la famille,

rappellent le souvenir de

Siva SOUBRAMANIEN,

décédé accidentellement le 28 décembre 1986.

Communications diverses

— ORINO

gagnants du tirage du 24 décembre 1988.

M. Benkemoun, à La Garenne-Colombes,
M. Margaine, à Pantin,
Mme M.-J. Bazalgette, à Savigny-sur-Orge,
M. J.-P. Bazalgette, à Savigny-sur-Orge.

Rendez-vous au 31 janvier.

Soutenances de thèses

— Université Paris-Sud (Orsay), le mercredi 21 décembre, M. Jean Ponce *a soutenu* : « Représentation des objets tridimensionnels ».

— Université Paris-IV, le jeudi 5 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Denis Crouzet : « La violence au temps des troubles de religion (vers 1525-1610) ».

— Université Paris-I, le samedi 7 janvier, à 14 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, Mme Nelly Finet : « L'évolution du retable siennois (1215-1348). Recherches constructives ».

— Université Paris-IV, le samedi 7 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre annexe, Mlle Isabelle Charrier : « L'évolution de la peinture japonaise du milieu du XVIIIe siècle à la fin de l'ère Meiji. Tradition et modernité ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 décembre 1988 :

UNE INSTRUCTION

● Relative au concours d'admission à l'Ecole polytechnique en 1989.

UNE CIRCULAIRE

● Du 13 décembre 1988 relative au contenu du bulletin de paie.

DES LISTES

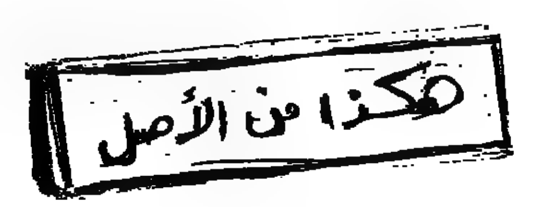
● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Institut supérieur des affaires en 1987.

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

Est publié au *Journal officiel* du mardi 27 décembre 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-1147 du 21 décembre 1988 modifiant le titre II du livre III du code forestier (partie réglementaire) relatif à la défense et à la lutte contre les incendies.



هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ Le commerce extérieur de la France a été à nouveau déficitaire de 3,7 milliards de francs en novembre. Le solde industriel s'est encore creusé de 5 milliards de francs. *(Lire ci-contre).* ■ Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Edmond Alphandéry (UDC) demande une réforme de la Caisse des dépôts et consignations. *(Lire ci-dessous).* ■ Instaurée en faveur des chômeurs, l'allocation de formation-reclassement provoque de sérieuses déconvenues. *(lire page 17).*

Un entretien au « Monde »

M. Edmond Alphandéry (UDC) préconise une réforme de la Caisse des dépôts

Député UDC de Maine-et-Loire, proche de M. Raymond Barre, M. Edmond Alphandéry estime, à la suite de l'affaire de la Société générale, que la Caisse des dépôts et consignations « n'a pas vocation de participer à des opérations de restructuration du capital des entreprises ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Alphandéry, membre de la commission de surveillance de cet établissement, se félicite du travail accompli par le directeur général de la CDC, M. Robert Lion, mais, en même temps, il juge nécessaire une réforme des statuts de cette puissante organisation, le statut actuel datant de 1816.

« Vous êtes membre de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations représentant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Approuvez-vous le rôle que joue la Caisse dans l'affaire de la Société générale ?

– La Caisse des dépôts a apporté un concours financier décisif à l'opération conduite par Marceau Investissements. Son directeur général a estimé disposer des éléments nécessaires pour assumer cette responsabilité. C'était son intime conviction. Le motif invoqué est connu : face à l'actionnariat de la Société générale, considéré comme trop éclaté et soumis à des risques d'entrée de « mauvais intrus », la Caisse a jugé de son devoir d'aider Marceau Investissements à « renforcer » la stabilité du capital. Contre-argument : dans les pays industrialisés, le capital des banques de dépôt est généralement réparti entre une multiplicité d'actionnaires. Plusieurs pays s'opposent même à des concentrations pouvant orienter les activités d'une banque au profit de tel ou tel groupe industriel.

» Autre contre-argument : certaines activités de la Caisse des dépôts sont concurrentes de celles de la Société générale. Est-il sain de voir la première détenir, directement ou indirectement, la part la plus élevée du capital de la seconde ?

– Votre libéralisme économique ne devrait-il pas vous amener à privilégier le respect du principe de non-intervention de la puissance publique, ou de ses relais, dans une affaire d'ordre privé ?

– Je ne pense pas qu'il soit de la vocation de la Caisse de participer à des opérations de restructuration du capital des entreprises. Je comprendrais cependant qu'elle puisse jouer le rôle du « chevalier blanc » en cas de « raid » conduit par une entreprise étrangère à la Communauté économique européenne. Mais de telles interventions doivent rester l'exception.

– Dans cette affaire, on a vu les pouvoirs publics intervenir au plus haut niveau. Le ministre des finances a-t-il pris les décisions qui convenaient ?

– M. Bérégovoy a clairement pris parti en faveur de Marceau Investissements. Il a ainsi cautionné la thèse de la vulnérabilité du capital de la Société générale. Mais alors, pourquoi annoncer aujourd'hui son intention de rendre leur liberté aux participants des noyaux stables des entreprises privatisées ? Cette contradiction entame le crédit de notre ministre des finances. J'ajoute que cette dernière initiative politise



encore un peu plus l'affaire. Elle donne l'impression que la Rue de Rivoli tente de vouloir faire réussir par « le dedans », ce qui a pour l'instant échoué par « le dehors ». C'est regrettable. Le débat sur l'avenir des noyaux durs qui devrait rester technique prend désormais un tour bien politicien.

– Votre jugement sur l'intervention de la Caisse des dépôts aux côtés de M. Pébereau ne tient-il pas au fait que celui-ci est allié à des financiers proches de M. Raymond Barre, dont vous êtes vous-même un des conseillers, et qu'il s'agit de prendre d'assaut ce qui est considéré comme une place forte du RPR ?

– D'abord mes propos n'engagent pas M. Barre. Ensuite, au vu de la composition du conseil d'administration de la Société générale, je ne suis pas convaincu de la mainmise du RPR. Enfin, laissons de côté, s'il vous plaît, les opinions politiques des camps en présence. Il est vrai que les « barristes » ont contesté la méthode d'attribution des noyaux durs par M. Balladur. Nous l'aurions voulue d'une objectivité incontestable, par exemple, par l'emploi de procédure d'adjudication. Il faut combattre, à mon sens, toute volonté d'immixtion du pouvoir politique dans les affaires d'ordre privé. Au nom de ce principe de non-ingérence, je critique tout autant les modalités d'attribution des noyaux stables d'hier que les velléités de « dénoyautage » d'aujourd'hui. Notre environnement financier a avant tout besoin d'être enfin oublié par le personnel politique.

– Les sénateurs RPR ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire. Est-ce selon vous une bonne idée ?

– Non. Les sénateurs centristes ont bien fait d'en repousser l'idée. Certes, il importe que toute la lumière soit faite, et cela dans l'intérêt même de la Caisse. C'est pourquoi la création d'une commission de contrôle est la bienvenue. Mais il ne fallait pas jeter la suspicion sur les activités de l'établissement, car si l'opération de la Société générale peut donner lieu à débat, il ne faut pas oublier le travail accompli depuis plusieurs années, en particulier sous l'impulsion de l'actuel directeur général. On ne peut ainsi que se féliciter de la création du Crédit local de France, établissement autonome de prêts aux collectivités locales. De même, le nouveau statut d'établissement public à caractère industriel et commercial de la Caisse nationale de prévoyance constitue un grand progrès. La rationalisation des interventions économiques de la Caisse par le biais de la holding de droit privé C 3D va aussi dans la bonne direction.

– Cette affaire a mis au grand jour la toute-puissance du directeur général de la Caisse des dépôts qui n'est pas soumis aux ordres du gouvernement alors que les pouvoirs de la commission de surveillance restent limités. N'est-il pas temps de revoir un statut qui remonte à 1816 ?

– Au fil des décennies, la Caisse est devenue un véritable mastodonte encore géré selon la loi de 1816. Tout le monde est conscient de la nécessité de réfléchir à de nouvelles structures de décision. D'autant que la Caisse doit, elle aussi, se préparer au choc européen de 1992. Si l'affaire de la Société générale pouvait servir de révélateur sur ce point, elle n'aurait pas été en définitive inutile. J'observe avec intérêt la réflexion engagée par le président de la commission de surveillance, M. Christian Pierret. Pour ma part, la Caisse des dépôts devrait disposer de véritables contre-pouvoirs en son sein et être soumise à un contrôle comptable et financier mieux adapté. Quand on gère plus de 1 400 milliards de francs, le seul contrôle – *a posteriori* – de la Cour des comptes est insuffisant.

– Quel rôle doit jouer la Caisse ? Doit-elle, comme la tendance s'en fait jour, accentuer ses prises de participation dans les sociétés privées ?

– La Caisse gère deux catégories de fonds : d'une part, les fonds d'épargne drainés par les caisses d'épargne qui, bénéficiant de la garantie de l'Etat, remontent à la Caisse des dépôts ; d'autre part, ses ressources propres. Pour ce qui est de l'emploi des fonds d'épargne, un vieux débat oppose les « jacobins », partisans d'une gestion centralisée aux « girondins ». Pour la petite histoire, le père d'Edmond Rostand, président, il y a cent ans, de la Caisse d'épargne de Marseille, plaidait déjà pour un emploi sur place des ressources collectées par les caisses d'épargne. Je ne vous étonnerai pas si je partage ce point de vue.

– Et ses ressources propres ?

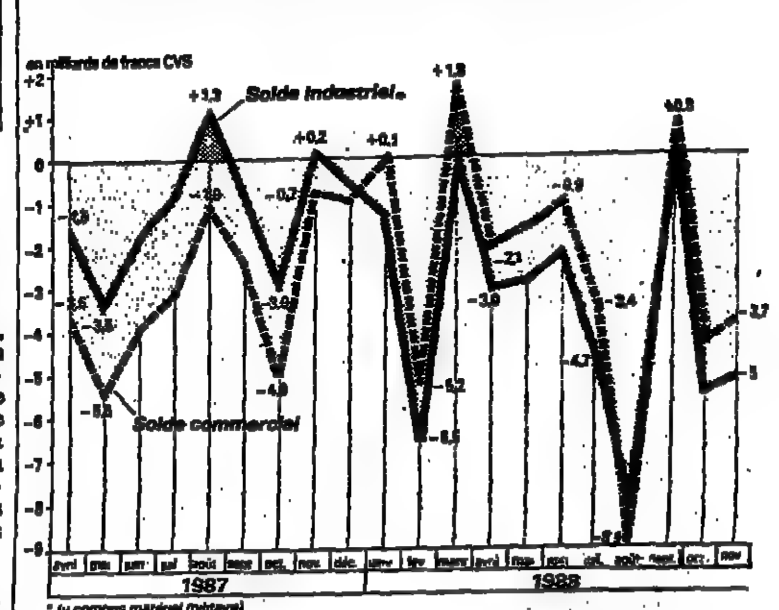
– Je ne souhaite pas qu'on prenne le chemin d'une banque nationale d'investissement. Le débat, d'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui. Il a connu un précédent en 1932 lorsque, pour préserver les intérêts français, la Caisse des dépôts a pris une part importante dans le capital de la Compagnie internationale des wagons-lits. Je pense, pour ma part, que les ressources propres de la Caisse doivent être réservées à des missions d'intérêt public, comme le logement social ou pourquoi pas la formation.

– Mais qui alors doit définir ces missions et à qui la Caisse doit-elle en rendre compte ?

– Nous retombons là sur le problème de la définition du statut. Les pouvoirs publics ne peuvent pas être absents des structures de décision et de contrôle. D'une façon ou d'une autre, il doit subsister des liens entre la Caisse et les pouvoirs publics, et tout particulièrement le Parlement, mais ces liens doivent être clairement établis. »

Propos recueillis par THIERRY BRÉHIER.

Le déficit du commerce extérieur entretenu par les investissements



(Suite de la première page.)

Sur les onze premiers mois de l'année, le déficit industriel est de 39,1 milliards, et même de 61,2 milliards si l'on ne prend pas en compte l'armement. Cinq Airbus ont été vendus le mois dernier.

En novembre, le déficit en biens d'équipement professionnel s'est réduit : – 1,8 milliard après – 2,9 milliards en octobre. Mais surtout les exportations sont restées à un haut niveau (19,5 milliards après 18,9 milliards en octobre), comme les importations (21,3 milliards), prouvant – si cela est encore nécessaire – que les entreprises françaises s'équipent à un rythme accéléré. Le commerce automobile a été très légèrement déséquilibré (– 309 millions après + 646 millions en octobre). Quant au commerce des biens de consommation courante (– 3,1 milliards) et des biens intermédiaires (– 2,1 milliards pour les métaux ferreux et la chimie), ils ont été déficitaires.

● Le déficit énergétique a, heureusement, été plus faible qu'à l'habitude : – 4,6 milliards de francs après – 6 milliards en octobre et – 6,8 milliards en moyenne mensuelle au cours de 1987. Il faut voir dans cette « décrue » de la note énergie en novembre le bas prix du pétrole, qui, à cette période de l'année, a atteint l'un de ses plus bas niveaux. Sur onze mois, le déficit atteint 60,7 milliards de francs.

La Grande-Bretagne partenaire idéal...

● Le solde agro-alimentaire, en revanche, a été moins excédentaire que d'habitude : + 2,7 milliards de francs après + 3,9 milliards en octobre et + 3,6 milliards en septembre. Ce solde revient en fait au niveau de 1987, qui, avec un excédent de 29,2 milliards, représentait un surplus mensuel de 2,4 milliards de francs. Sur les onze premiers mois de 1988, l'agro-alimentaire dégage un excédent de 35,5 milliards de francs.

● Par zones géographiques, le déficit avec les pays de la CEE s'accroît, passant de 3,9 milliards en octobre à 4,9 milliards en novembre. Vis-à-vis de la RFA, partenaire numéro un, les positions françaises résistent assez bien, mieux que celles de nos concurrents. La Grande-Bretagne, dont la croissance économique très rapide continue de s'alimenter en importations étrangères, reste pour la France un partenaire idéal. Nos échanges y sont régulièrement excédentaires : de 1,6 milliard en novembre, après 1 milliard en octobre, 2 milliards en septembre...

Face aux pays de l'OCDE (CEE non comprise), le déficit de la France s'accroît également, passant de 3,9 à 4,2 milliards. Les échanges restent en revanche au voisinage de l'équilibre avec les pays de l'Est (– 247 millions), les pays de l'OPEP (– 291 millions) et les pays en voie de développement (+ 11 millions). Mais les pays industrialisés de l'OCDE représentent l'essentiel (80 %) de nos échanges.

Globalement, le résultat de novembre n'apporte pas d'éléments vraiment nouveaux d'appréciation. La question reste toujours posée de savoir si le déficit du commerce extérieur de la France tourne actuellement autour de 2 à 3 milliards de francs par mois, auquel cas il est supportable ; d'autant plus supportable qu'il est le prix à payer pour une croissance économique rapide, créatrice d'emplois et d'investissements.

Le déficit extérieur de la France est-il fondamentalement plus lourd, de l'ordre de 4 à 5 milliards de francs par mois ? S'il en était ainsi les pouvoirs publics devraient d'ici quelques mois se décider à faire quelque chose, faute de quoi le franc risquerait d'être discuté sur les marchés des changes.

ALAIN VERNHOLES.

CONJONCTURE

Deux études de l'INSEE

Les Français toujours optimistes sur leur situation financière personnelle

Malgré la poursuite d'une croissance économique rapide en France (*le Monde* du 22 décembre), les ménages jugent négativement la situation économique d'ensemble, mais ils restent optimistes sur leur propre sort. C'est *du moins ce qui ressort* de l'enquête de conjoncture réalisée par l'INSEE en octobre et novembre derniers auprès de 6 759 ménages représentatifs de la population française.

Les ménages évaluent positivement leur situation financière personnelle, ce qui les pousse à déclarer davantage d'intentions d'achats, et à reconnaître des opportunités d'épargne élevées. Plus de 50 % des personnes interrogées considèrent que leur niveau de vie s'est détérioré au cours des six derniers mois, pourcentage nettement inférieur à celui d'il y a un an. Mais l'évolution est inverse pour les anticipations du niveau de vie futur, qui sont redevenues majoritairement négatives.

L'inflation contenue

Plus de 60 % des Français pensent que l'inflation a été contenue au cours des derniers mois, mais, là encore, les anticipations s'inversent par rapport au début de 1988 : 47 % des ménages s'attendent à une détérioration de la situation des prix, contre 37 % seulement en janvier dernier.

Quant à l'emploi, les espoirs de voir le niveau du chômage diminuer se sont amenuisés, même s'ils restent plus importants qu'au cours de l'année 1987 : 83,5 % des personnes interrogées estiment que le nombre des chômeurs sera stationnaire ou en augmentation au cours des prochains mois. La situation s'est néanmoins considérablement modifiée depuis quelques années, puisque, en 1984, plus de 80 % des Français anticipaient une dégradation de l'emploi. Ils n'étaient plus que 45 % le mois dernier.

Malgré cette vision relativement négative de la conjoncture, une plus forte confiance des ménages dans leur situation financière personnelle est observée. L'enquête de l'INSEE indique qu'un tiers des personnes se déclarent prêtes à mettre de l'argent de côté, alors que, dans le même temps, les dépenses quotidiennes augmentent. Ce qui explique que le taux d'épargne n'ait pas commencé à redresser sa longue pente descendante. Enfin, augurant de la poursuite de la bonne performance de l'industrie automobile, le nombre d'intentions fermes d'achat de véhicules est en forte augmentation en novembre, et atteint près de 150 000 véhicules.

L'équipement des ménages approche de la saturation

L'équipement des ménages en biens d'équipement approche de la saturation. Les Français ont à la fois réfrigérateur, lave-linge, téléviseur, téléphone, automobile, et cela toutes catégories socio-professionnelles confondues. Seuls les ménages récents, les personnes seules ou à très faibles revenus sont moins équipés que les autres.

« *Dans une moindre mesure*, écrivent les experts de l'INSEE qui présentent ces statistiques, *on observe aussi un certain sous-équipement chez les plus de soixante-dix ans et chez les Parisiens.* » La moindre activité des grands vieillards, leur habitude plus tardive des éléments du modernisme, et l'exiguïté de bien des logements parisiens expliquent sans doute en partie ces deux phénomènes.

Le téléviseur couleur connaît un « boom » analogue à celui enregistré pour le réfrigérateur dans les années 60 : près de quatre foyers sur cinq en possèdent un, contre un foyer sur dix en 1974. Cependant, chez les ruraux et dans les ménages à revenus moyens, le téléviseur couleur « *semble tarder à remplacer le noir et blanc* ».

Le lave-vaisselle et le congélateur progressent peu et les disparités sont grandes entre catégories socio-professionnelles. En moyenne, 38 % des ménages ont un congélateur, mais la proportion monte à près de 83 % chez le exploitants agricoles. Le congélateur, qui demande à la fois de l'espace pour son installation et des sources régulières d'approvisionnement, qu'il s'agisse de volailles, gibier, fruits ou légumes, est fortement concurrencé par le combiné réfrigérateur-congélateur, dont le taux de possession croît avec le revenu : à plus de 180 000 F de revenu annuel, la moitié des ménages sont équipés.

Le lave-vaisselle, lui, reste considéré comme un bien de luxe et il équipe « *surtout les ménages dont la position sociale et les ressources sont élevées* ». De plus, sa forte capacité le rend plus adapté à des familles relativement nombreuses : le taux d'équipement, de 25 % en moyenne, passe à 47 % pour les familles de quatre personnes.

Enfin, la plupart de ces biens d'équipement sont achetés neufs et le plus souvent payés au comptant. Le crédit est un tout petit peu plus fréquent pour l'achat de téléviseurs et de réfrigérateurs combinés. Notons au passage de 8 à 9 % des réfrigérateurs et des téléviseurs ont été offerts en cadeau. L'automobile en revanche est beaucoup plus souvent achetée d'occasion et à crédit : près de 53 % d'occasion (contre 6 % pour les lave-linge) et une sur trois à crédit (contre un sur cinq pour les téléviseurs).

Pour leur équipement, les ménages procèdent désormais à des acquisitions de remplacement. On peut imaginer que peu à peu, ainsi, les réfrigérateurs-combinés remplaceront les réfrigérateurs, et les téléviseurs couleur les téléviseurs noir et blanc...

Économie

SOCIAL

Dispositif de stage créé en faveur des chômeurs

Le système de formation-reclassement provoque déconvenues et mécontentement

Effective depuis septembre, la mise en place d'un nouveau dispositif de stage pour les chômeurs, l'allocation de formation-reclassement (AFR) connaît des ratés ou en tout cas provoque de sérieuses déconvenues.

Alors que 30 000 personnes bénéficient aujourd'hui de cette mesure, appelée à réformer profondément les relations entre le régime d'assurance-chômage et le système de formation professionnelle, désormais solidaires (*le Monde* du 18 novembre), des milliers d'autres stagiaires sont victimes des règles édictées à cette occasion, tant par les partenaires sociaux, signataires de la convention UNEDIC, que par les pouvoirs publics. Financièrement, ceux qui n'ont pas droit à l'AFR, ou qui perçoivent l'allocation à son taux minimum, sont pénalisés par rapport à la situation antérieure. Ils seraient plus de 25 000 dans l'un ou l'autre de ces cas.

Du coup on assiste à des mouvements de grève des stagiaires, particulièrement dans les centres AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), ainsi qu'à des manifestations, comme à Rennes le 14 décembre. Depuis Toulouse, une coordination nationale tente d'orchestrer le mécontentement, semaine après semaine.

L'affaire, qui préoccupe les organismes de formation et les formateurs, inquiète le CNPF, les organisations syndicales et le ministère du travail, très attentifs au dossier, mais qui ne savent pas trop comment le régler. Ces difficultés risquent de compromettre l'avenir de l'allocation de formation-reclassement et, partant, de ruiner les chances d'un retour à l'équilibre financier pour l'UNEDIC qui reposait en grande partie sur son succès.

De fait, on commence à mesurer l'étendue des dégâts, dus à des dispositions trop restrictives. Avant le lancement de l'AFR, un stagiaire de la formation professionnelle était rémunéré soit par l'Etat soit par les régions, au minimum à 4 200 francs par mois, auxquels s'ajoutaient 10 % supplémentaires dus au titre des congés payés, et au maximum à 70 % de son salaire brut antérieur, toujours avec les congés payés en plus.

Une perte de 1 000 francs

Aujourd'hui, un bénéficiaire de l'AFR reçoit une indemnité qui correspond, au mieux, à ce qu'il aurait obtenu de l'UNEDIC en allocation de base (47,71 francs par jour, plus 42 % du salaire antérieur) et au pire 3 520 franczs par mois. Mais encore faut-il, pour y avoir droit, pouvoir justifier d'une référence suffisante de travail, c'est-à-dire de six mois au cours des douze derniers mois.

Trois types de publics font les frais d'une telle définition. D'abord, les chômeurs dont le revenu de travail était faible et qui, plutôt que de toucher 4 200 frrancs, reçoivent maintenant 3 520 francs. Ils seraient 40 % dans ce cas, parmi les 30 000 allocataires de l'AFR et ce sont bien entendu ceux-là qui protestent le plus violemment. Perdre 1 000 F de revenu, quand on atteint ces sommes, pose tout de suite d'insurmontables problèmes dans la vie quotidienne. Surtout quand il faut prendre à sa charge les frais d'inscription à un stage qui peuvent parfois atteindre 5 000 F, voire 8 000 F, et qu'il faut encore supporter les frais d'hébergement et de transport.

Sont également touchés, avec les mêmes conséquences, les chômeurs qui n'ont pas eu une période d'activité assez longue. Pris en charge par l'Etat, ils sont rémunérés au seul taux de 3 520 F (les congés payés en plus), contre 4 200 F auparavant, l'allocation ayant été diminuée pour compenser les efforts consentis par l'Etat. Les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les femmes qui reviennent sur le marché du travail ou les chômeurs de longue durée et les travailleurs intermittents, habitués des emplois précaires en plein développement, font partie de cette catégorie dont on ne connaît pas encore le nombre avec précision.

Fausses démissions

Enfin, l'apparition de l'AFR a révélé l'existence d'une autre population elle-même née d'une pratique discutable dans certains cas, à savoir celle des stagiaires de la formation professionnelle, démissionnaires de leur ancien emploi et, parfois, faussement démissionnaires. Ceux-là seraient 15 000, selon une estimation du ministère du travail, qui pouvaient jusqu'à présent prétendre à 70 % de leur salaire antérieur et se retrouvent avec 3 520 F par mois.

Du point de vue réglementaire, la logique est irréfutable. N'étant pas licenciés de leur entreprise et n'ayant, par conséquent, pas droit à une indemnisation de la part de l'UNEDIC, ces stagiaires ne peuvent bénéficier de l'AFR, sauf dans le cas où ils auraient entrepris une formation de plus d'un an où l'équivalent leur serait assuré par l'Etat. Humainement, le piège est intolérable. Ces personnes ont, de leur plein gré quelquefois, choisi de poursuivre une formation en vue d'un projet professionnel. Leur objectif n'a pas été intégré dans le plan de formation de l'entreprise, où ils n'ont pas obtenu le bénéfice d'un congé individuel de formation, accordé à 20 000 salariés seulement cette année, qui leur aurait garanti leur niveau de salaire, supporté par les fonds publics.

Mais il y aurait des situations plus catastrophiques encore. Pour faire financer des formations relativement longues par l'Etat, des employeurs conseillent la démission à leur collaborateur et lui promettent la réembauche en fin de stage. *« Ceux-là se retrouvent aujourd'hui le bec dans l'eau »*, note-t-on rue de Grenelle, où l'on vient de découvrir ces méthodes d'une régularité douteuse et aux effets ravageurs.

Au total, ce sont donc 25 000 stagiaires, au bas mot, qui ont à subir le contrecoup imprévu d'une mesure dont on attendait beaucoup. Et tous les acteurs – ministère, patronat, syndicats cherchent le moyen de remédier à ces inconvénients, tout en essayant, au passage, soit de ne pas trop alourdir l'engagement de l'Etat dans les AFR, soit de ne pas réintroduire une cause de déficit dans la gestion du régime d'assurance-chômage.

Diverses solutions sont envisagées. Par exemple, on pourrait aligner le taux minimum de 3 520 francs sur celui pratiqué pour les chômeurs de longue durée quand ils sont accueillis dans un stage de réinsertion en alternance, c'est-à-dire 3 915 francs. Pour les démissionnaires, il faudrait élargir le champ du congé individuel de formation à des stages ciblés, mais cela suppose de revoir le mode de financement, par l'Etat comme par les employeurs. On envisage aussi des mesures pour les frais d'inscription, dont la gratuité.

Du côté du ministère, on imagine aussi de traiter *« d'abord »* la question des frais d'hébergement et de transport et on se prépare à revaloriser de 3 % l'allocation des stagiaires sans AFR, comme on vient de le faire pour l'allocation spécifique de solidarité. Mais on voudrait également obliger les partenaires sociaux à bouger car on considère que ceux-ci ont été bien inconséquents dans cette affaire. On ne serait pas fâché de les voir s'expliquer même si la CFTC et la CFDT rejoignent maintenant dans leurs critiques la CGT qui n'a pas été signataire de l'accord à l'origine de tout.

ALAIN LEBAUBE.

Progression de la coalition FO-CGC-CFTC au comité d'entreprise de Peugeot-Sochaux

Aux élections au comité d'établissement de Sochaux, premier centre du groupe automobile PSA, qui ont connu une participation encore plus forte qu'en 1986, la coalition FO-CGC-CFTC, qui dirige le CE depuis cette date a gagné des voix dans tous les collèges, notamment chez les ouvriers (+ 3,5 points) et les cadres (+ 4 points). Ce gain se fait au détriment de la CGT, qui perd près de 900 voix et 1,5 point sur l'ensemble des collèges, mais se maintient chez les ouvriers, et de la CFDT, qui perd 1,2 point dans le premier collège (ouvriers) et en gagne 3,3 dans le deuxième (employés, techniciens et maîtrise). La CSL, très minoritaire, progresse aussi. Mais la répartition des sièges est inchangée : 7 pour l'alliance FO-CGC-CFTC, 5 pour la CGT, 2 pour la CFDT, 1 pour la CSL.

[Sur 22 225 inscrits (contre 24 124 en 1986) et 18 847 exprimés (84,2 %), ont obtenu : FO-CGC-CFTC, 35,6 % (31,6 % en 1986), CGT 27,3 % (28,8 %), CFDT 15,3 % (15,6 %) et CSL 6,6 % (5,7 %).]

● **Fonctionnaires : propositions agréées sur les bas salaires.** – Le ministère de la fonction publique a indiqué le 22 décembre que l'ensemble des propositions visant à améliorer les carrières des catégories C et D (agents d'exécution) et de la catégorie B (cadres moyens) *« seront retenus par le gouvernement »*. Ces propositions ont été mises au point par le groupe de travail entre l'administration et les syndicats signataires de l'accord salarial 1989 dans le cadre d'un crédit indicatif de 550 millions de francs.

REPÈRES

Agriculture

Encore plus de céréales américaines pour l'URSS

Les Etats-Unis ont proposé, le 23 décembre, à l'Union soviétique de lui vendre 2 millions de tonnes de blé à un prix subventionné, dans le cadre du programme américain de soutien aux exportations agricoles. Ces derniers ont en outre porté de 12 millions à 16 millions de tonnes le volume de céréales américaines que l'URSS pourra acheter à Washington.

Depuis trois mois, l'URSS a acheté 9 millions de tonnes de maïs aux Etats-Unis, ainsi que 500 000 tonnes de graines de soja, 530 000 tonnes de tourteaux de soja et 500 000 tonnes de sorgho. Mais, depuis mars, les Soviétiques n'ont pas acheté de blé américain, en raison de son prix jugé *« élevé »* et de l'absence, jusqu'ici, de subvention gouvernementale.

Japon

Hausse de la production industrielle...

La production industrielle japonaise a augmenté de 2,5 % en novembre par rapport au mois précédent et de 8,6 % par rapport à novembre 1987, annonce le mardi 27 décembre le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI). Ainsi se trouve effacé le recul de 1 % enregistré en octobre.

...et de la balance des paiements courants

L'excédent japonais des paiements courants a atteint 6,76 milliards de dollars en novembre contre 5,93 milliards un an auparavant. En données corrigées des variations saisonnières, ce surplus s'inscrit à 7,37 milliards de dollars contre 6,38 milliards en octobre et 6,80 milliards en novembre 1987. Ces chiffres recouvrent une balance commerciale excédentaire de 8,16 milliards de dollars contre 7,56 milliards en novembre 1987, des échanges d'invisibles (fret, assurance, tourisme) déficitaires de 560 millions contre un excédent de 118 millions un an auparavant, et des mouvements de capitaux à long terme en déficit de 9,86 milliards de dollars contre 14,12 milliards un an auparavant.

Machines-outils

Forte hausse des commandes aux Etats-Unis en novembre

Les commandes de machines-outils ont à nouveau fortement augmenté aux Etats-Unis en novembre, selon l'Association américaine des fabricants de machines-outils. Les commandes de machines ont en effet crû de 6,4 % en novembre par rapport à octobre.

Pour les onze premiers mois de l'année, les commandes ont augmenté de 74,4 % par rapport à la période correspondante de 1987. Les commandes destinées au marché américain ont progressé de 73,6 %, alors que celles à l'exportation ont enregistré une hausse de 79,9 %, grâce notamment au recul du dollar. – *(AFP.)*

Pétrole

Baisse accidentelle de 10 % de la production britannique

La production britannique de pétrole brut, déjà amputée de 10 % depuis juillet après l'explosion de la plate-forme *Piper-Alfa*, va être de nouveau réduite de 10 % à 12% pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, à la suite de l'incident intervenu le jour de Noël sur le champ de Fulmar. Un pétrolier géant, qui servait de réservoir flottant et était relié par pipe-line aux trois champs voisins (Fulmar, Clyde et Auk), a rompu ses amarres, interrompant aussitôt automatiquement la production. Les trois champs, qui produisaient ensemble 209 000 barils/jour, soit 10 % de la production britannique, ont dû être arrêtés. *« Il n'y a maintenant plus aucun moyen de transporter le pétrole jusqu'à terre »*, a expliqué la Shell. Cette perte devrait entraîner un manque à gagner d'environ 1,75 million de livres (19 millions de francs) par jour à la balance courante britannique, et pousser les cours du brut à la hausse.

Régions

L'inégalité s'accroît

Les comptes régionaux, publiés pour 1986 par l'INSEE, font apparaître que la richesse nationale demeure mal répartie et que cette situation va plutôt s'accentuant. L'Ile-de-France arrive, évidemment, en tête du classement établi selon le produit intérieur brut divisé par le nombre d'habitants avec 135 810 F par habitants et par an. Elle est suivie de la Haute-Normandie avec 96 998 F, de l'Alsace avec 93 690 F et de Rhône-Alpes avec 90 793 F. Les régions les plus pauvres sont le Languedoc-Roussillon avec 68 534 F et le Limousin avec 70 239 F.

Les régions plus pauvres de l'axe nord est-sud ouest??? sont aussi celles qui ont connu la croissance la plus faible entre 1982 et 1986. Ainsi Champagne-Ardennes (+ 6,9 %), Limousin (+ 6,8 %) et Auvergne (+ 6,7 %) sont-ils irrémédiablement distancés par la Basse-Normandie (+ 9,1 %), l'Alsace (+ 9,1 %) et Rhône-Alpes (+ 8,2 %).

Dans tous les cas, c'est le secteur tertiaire qui a tiré la croissance (+ 9,2 % de progression annuelle) devant l'industrie (+ 6,7 %) et l'agriculture (+ 8,2 %).

Salaires

L'individualisation totale a reculé en 1987

La pratique du salaire totalement individualisé a *« sensiblement diminué »* en 1987 dans les entreprises de plus de 50 salariés, selon une enquête du ministère du travail.

Le pourcentage d'entreprises de plus de 5 000 salariés ayant choisi l'individualisation totale des rémunérations est passé de 20 % en 1986 à 9 % en 1987. *« A l'inverse,* note le ministère, *ces mêmes entreprises ont développé le formules mixtes associant augmentations générales et augmentations personnalisées ».*

En 1987, la proportion des entreprises utilisant l'individualisation, qu'elle soit partielle ou totale, a *« très modérément progressé »* (23 % en 1987 contre 22 % en 1986). Mais, dans les entreprises de 200 à 999 salariés, le pourcentage de celles qui pratiquent à la fois des augmentations générales et des augmentations individualisées est passé de 36 % en 1986 à 50 % en 1987.

Qaunt à la proportion de salariés concernés par l'individualisation, elle est restée, comme en 1986, à 45 %. Autre observation de l'enquête : *« Pour l'ensemble des salariés, l'augmentation globale se répartit en augmentations individualisées et générales dans les mêmes proportions qu'en 1986 : la hausse annuelle de 2,8 % se partage en 2 % distribués en augmentations générales et 0,8 % distribués selon des critères d'appréciation du mérite individuel. »* Les salaires revalorisés de manière totalement personnalisées ont augmenté autant que les salaires individualisés partiellement.

ÉTRANGER

En relevant ses taux

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest veut freiner la fuite des capitaux

Le nouveau gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Ivoirien Alassane Ouattara, entame son mandat sur une note ferme. Il a annoncé lundi 26 décembre le relèvement des taux d'intérêt pratiqués par l'institut d'émission. Le taux de l'escompte passe, avec effet rétroactif au 23 décembre, de 8,50 % à 9 %, tandis que le taux d'escompte préférentiel, destiné au financement de projets prioritaires, est fixé à 7,50 %, contre 6 % précédemment.

Affirmant dans une interview accordée au quotidien ivoirien *Fraternité Matin* que ces taux *« seront supérieurs aux taux pratiqués en France »*, M. Ouattara a indiqué que cette mesure était indispensable pour freiner la fuite des capitaux des Etats membres de la BCEAO (Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo). Selon lui, elle permet en effet d'envoyer *« un signal clair »* aux populations, aux opérateurs et à la communauté financière internationale, sur la détermination de la BCEAO à appliquer toutes les politiques nécessaires pour aider les pays membres à sortir de leurs difficultés économiques. Ces politiques impliquent impérativement, a expliqué M. Ouattara, en poste depuis le 20 décembre seulement, un soutien accru de la France. Celle-ci garantit en effet, par le biais d'un compte spécial au Trésor, la convertibilité du franc CFA.

M. Ouattara a également déclaré que la BCEAO elle-même en mal de liquidités doit utiliser totalement *« l'arrangement monétaire »* dont elle dispose avec la France.

Elargie à l'ensemble de la zone franc, qui comprend, outre la BCEAO, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), cette déclaration peut être interprétée comme un appel de M. Ouattara en vue d'un assouplissement des conditions de fonctionnement de la zone franc. Etablie à une époque où les pays aux comptes extérieurs bénéficiaires comblaient les déficits des autres, la zone franc en son état actuel est remise en question depuis que l'ensemble de ses membres sont déficitaires. Ils doivent faire appel, en échange de garanties de politique économique et monétaire, à leur compte spécial ouvert auprès du Trésor français. M. Ouattara paraît ainsi demander le relèvement des plafonds qui, de fait, limitent les transferts dont les pays africains – qu'il qualifie de « mutilés » – bénéficient de la part du Trésor français.

Les Soviétiques autorisés à acheter leur appartement

Les Soviétiques viennent d'être autorisés à acheter les appartements d'Etat selon un décret datant du 2 décembre et connu, le 25 décembre, par un bref compte rendu du bureau politique du Parti. Il sera ainsi possible d'acquérir son propre appartement ou un logement inoccupé parce que vétuste contre le financement des travaux nécessaires. Tous les appartements sont la propriété de l'Etat ou de coopératives en URSS, seules les maisons individuelles (40 % des logements, surtout dans les campagnes et certaines villes du Sud) étant la propriété de leurs occupants qui peuvent les léguer à leurs héritiers. L'introduction des appartements d'Etat sur le marché sera insuffisante pour régler la crise de l'habitat.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

Les investisseurs japonais redécouvrent l'Australie

L'Australie et le Japon surveilleront d'un commun accord les pratiques commerciales de leurs partenaires. Mais la solidarité régionale n'aboutira pas à la formation d'un pacte du Pacifique destiné à contrer le protectionnisme des Etats-Unis ou de l'Europe, contrairement à ce que le premier ministre australien, M. Hawke, avait annoncé prématurément au début du mois d'octobre.

SYDNEY
correspondance

A l'ambassade japonaise à Canberra, on est très clair : « *Bien que la tentation soit grande et que les liens interrégionaux entre les pays d'Asie et du Pacifique soient appelés à se resserrer, il est inconcevable, pour des raisons historiques, que le Japon puisse promouvoir une association de type panasiatique* ». Cette prudence nippone, confirmée lors d'une réunion de hauts fonctionnaires des deux pays, n'empêchera pas les rapports économiques entre le Japon et l'Australie de se resserrer après que M. Hawke s'est plaint auprès de M. Takeshita, lors de la visite du premier ministre nippon à Canberra en juillet dernier, de la relative indifférence des Japonais : les capitaux nippons profitent surtout aux autres nations du Pacifique, principalement aux nouveaux pays industriels comme la Corée du Sud.

Les capitaux commencent pourtant à prendre le chemin de l'Australie. Bien que les terrains privilégiés des investisseurs japonais demeurent les Etats-Unis et l'Asie du Sud-Est, les propositions des Australiens qui tentent de les attirer ont été favorablement accueillies notamment dans les secteurs des transports, de la finance, de la technologie, de l'immobilier et du tourisme.

Les investissements nippons en Australie ont ainsi augmenté de 38,7 % en 1987-1988 représentant un total de 1,2 milliard de dollars. Il ne s'agit encore que de 3,7 % du total des investissements du Japon à l'étranger, plaçant l'Australie à la sixième place derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, Panama, le Luxembourg et la Chine. Leur répartition est à l'image de la structure de l'industrie australienne : 79 % se placent dans le secteur non-manufacturier, particulièrement dans les entreprises minières. Pourtant, les activités commencent à se diversifier, et les investissements dans le secteur manufacturier sont passés de 17,1 % en 1986-1987 à 23,5 % en 1987-1988. Le secteur minier, qui a absorbé, en 1983, 42 % du total des investissements nippons en Australie, est tombé cette année à 27 % seulement.

L'immobilier et les différents services liés à l'industrie touristique ont été les grands gagnants de cette diversification. Cela n'a rien d'étonnant. L'Australie est particulièremen populaire chez les jeunes mariés japonais qui y passent, en nombre croissant, leur lune de miel. Le nombre des touristes nippons a augmenté de 64 % en douze mois et représente 13 % des arrivées estivales en Australie. Aussi les investissements vont-ils naturellement se placer sur la « Côte d'Azur » australienne, la *Gold Coast*, au grand dam de la population locale, peu habituée à voir autant de Japonais à la fois. Les sentiments anti-japonais demeurent vifs en Australie depuis la deuxième guerre mondiale.

Une ville futuriste

Les échanges commerciaux entre le pays du Soleil-Levant et le Pays du Dessous (*Down Under*) sont très déséquilibrés avec une balance commerciale excédentaire de 2,8 milliards de dollars en faveur de l'Australie en 1987. Cet écart est appelé à se creuser à partir de 1989 lorsque l'Australie livrera chaque année 6 millions de tonnes de gaz liquéfié au Japon. Ce déséquilibre rend Canberra relativement dépendant de Tokyo, son principal marché à l'exportation avec 7,9 milliards de dollars de ventes en 1987, le quart du total des exportations australiennes.

La nature même de ces exportations, principalement le bœuf et le charbon, rend les échanges commerciaux vulnérables aux fluctuations du prix des matières premières. C'est la raison pour laquelle la diversification des investissements japonais en Australie est nécessaire et bienvenue, notamment dans le domaine de la technologie.

Il y a quelques mois, les Japonais ont proposé la construction, en Australie, d'une « *Technopolis* », une ville futuriste et multifonctionnelle qui serait financée par des capitaux mixtes dans le but d'accélérer le développement industriel et économique australien en y apportant une technologie de pointe. Le lancement d'une étude de faisabilité vient d'être approuvée. Le ministre du commerce et de l'industrie australien et son homologue japonais sont invités en Suisse, au début de l'année prochaine, à présenter leur projet au Forum européen du management dans le but d'attirer des capitaux privés. Bien que ce projet soit encore nébuleux et lointain (les Japonais ont prévu trente à quarante ans), il a déjà suscité l'intérêt d'environ cent soixante compagnies nippones et australiennes qui ont accepté de financer l'étude préalable.

Selon Gerry van Wyngen, un des directeurs d'Elders Finance and Investments Co, la volonté commune de collaborer serait illustrée par le fait que « *certains groupes industriels japonais importants cherchent à établir des contacts durables qui lieraient les filiales et les compagnies associées à un réseau Asie-Pacifique intégrant les entreprises australiennes à un système d'échange bilatéral* ».

Un barrage discret à l'accroissement éventuel du protectionnisme des marchés américains et européens à l'approche de 1993 dont l'ensemble de la région devrait profiter.

JOËLLE ANDRÉOLI-DIETRICH.

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,06 F =

Mardi 27 décembre, le dollar évoluait peu sur l'ensemble des places internationales, tombées dans l'apathie en cette fin d'année. A Tokyo, la devise américaine clôturait à 124,80 yens, contre 124,72 yens la veille. A Paris, dans un marché « inexistant », le billet vert se traitait à 6,06 F, contre 6,0680 F la veille, *lors de rares échanges interbancaires*. En raison de la fermeture de la Bourse, lundi 26, les monnaies n'avaient pas été cotées au fixing.

FRANCFORT	26 déc.	27 déc.
Dollar (en DM) ...	1,7770	1,7740
TOKYO	26 déc.	27 déc.
Dollar (en yens) ...	124,72	124,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 déc.)	8 7/16-8 9/16 %
New-York (26 déc.)	Clos

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	23 déc.	26 déc.
Valeurs françaises ..	141,3	Clos
Valeurs étrangères .	118,4	Clos
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC .	407,3	Clos
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 ..	1 539,99	Clos
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50 ..	425,87	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 168,93	Clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 436,2	Clos
Mines d'or	163,3	Clos
Fonds d'Etat	87,46	Clos

TOKYO

	26 déc.	27 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 868,01	30 050,93
Indice général ...	2 340,28	2 358,44

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −	Rep. + ou	dép. −
$ E.-U.	6,0450	6,0500	− 60	− 45	− 100	− 70	− 270	− 180
$ can.	5,0396	5,0480	− 113	− 71	− 205	− 151	− 677	− 567
Yen (100) ...	4,8496	4,8575	+ 147	+ 187	+ 311	+ 360	+ 901	+ 1018
DM	3,4124	3,4171	+ 84	+ 102	+ 166	+ 193	+ 486	+ 559
Florin	3,0225	3,0265	+ 68	+ 84	+ 132	+ 157	+ 390	+ 452
FB (100)	16,2806	16,3029	+ 102	+ 209	+ 203	+ 384	+ 704	+ 1241
FS	4,0421	4,0482	+ 117	+ 138	+ 227	+ 261	+ 697	+ 788
L (1 000) ...	4,6357	4,6431	− 170	− 123	− 308	− 250	− 853	− 726
£	10,8961	10,9112	− 422	− 377	− 820	− 737	− 2268	− 2068

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 3/4	9 3/8	9 9/16	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8
DM	4 1/2	5	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Florin	5 5/8	6 1/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 15/16
F.B. (100) ..	7 3/8	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 3/8	7 5/8	7 7/16	7 3/4
F.S.	4	4 1/8	4 13/16	5	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000) ..	11	12	11 13/16	12 5/16	11 13/16	12 5/16	11 15/16	12 7/16
£	12 1/4	12 1/2	12 13/16	12 15/16	12 15/16	13 1/8	12 3/4	12 7/8
F. franç. .	8 7/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

NEW-YORK, *26 décembre*

Fermé

Wall Street était fermé, lundi 26 décembre, en raison des fêtes de Noël.

MILAN

Un nouveau président des agents de change

Le nouveau président des agents de change de la Bourse de Milan, M. Attilio Ventura, a succédé, vendredi 23 décembre, à M. Ettore Fumagalli, démissionnaire depuis le 5 décembre, un changement qui devrait *assurer la continuité au sein* du Comité des agents de change. M. Attilio Ventura, Milanais de cinquante-deux ans, jusqu'ici vice-président du comité directeur et proche du président sortant, a été élu pour un mandat de deux années, en principe, car le comité est, de toute façon, appelé à disparaître dans les mois à venir pour laisser à terme la place à un conseil de la Bourse, dont la composition sera différente et élargie. Le projet de loi du ministère du Trésor, portant réforme du marché boursier, a d'ailleurs été au centre des débats de la séance « élective » du comité de jeudi 22 décembre, qui s'est prolongée tard dans la soirée. M. Ettore Fumagalli avait récemment défini ce projet comme « *un bon texte de base pour un débat qui doit se tenir dès la rentrée de janvier et avant la présentation de la Bourse milanaise à Tokyo, prévue le 18 janvier prochain* ». Le nouveau vice-président des agents de change est un Milanais de cinquante et un ans, M. Paolo Borroni, qui avait déjà occupé cette charge pendant deux mandats consécutifs, de 1981 à 1984. Le choix de ce fils d'agent de change, entré en Bourse en 1961 et agent de change lui-même depuis 1974, confirme la volonté du comité de poursuivre, sans remous, l'action du président sortant. Enfin, les charges de directeur et de secrétaire général de la Bourse de Milan ont été reconduites par le comité directeur de jeudi soir, confirmant à ces deux postes respectivement MM. Ettore Fortuna et Alberto Sessa.

LONDRES, *26 décembre*

Vacances

La City était fermée, lundi 26 et mardi 27, en raison des fêtes de Noël.

BRUXELLES

Informatisation progressive de la Bourse

Les premières cotations assistées par ordinateur, appelées à remplacer progressivement le marché à la criée des actions, commenceront, le 24 janvier, à la Bourse de Bruxelles. Durant une période transitoire, trois titres de sociétés seulement seront cotés sur ce marché organisé à l'image de la Bourse de Toronto : GB-INNO-BM (distribution), Solvay (chimie) et Tractebel (ingénierie énergétique). La durée des cotations sera, elle aussi, très limitée : de 10 h 30 à 11 h 30 pour la pré-ouverture et de 11 h 30 à 15 h 30 locales pour la période dite d'ouverture. Soucieuses de moderniser la Bourse de Bruxelles pour l'adapter à la concurrence mondiale, les autorités belges ont, d'autre part, préparé une nouvelle réglementation prévoyant la création de sociétés de Bourse, dont le capital sera ouvert à d'autres actionnaires que les agents de change. Annoncée à l'automne dernier, cette modernisation doit entrer en vigueur à la fin de 1989.

PARIS, *26 décembre*

Clos

Le palais Brongniart était fermé, lundi 26 décembre, au lendemain de Noël.

INDONÉSIE

Dérégulation des marchés financiers

L'Indonésie a annoncé la dérégulation de sa Bourse des valeurs et de ses secteurs financiers et des assurances dans un effort de mobilisation des capitaux publics pour ses programmes de développement. Cet ensemble de mesures, le troisième annoncé cette année, permettra au secteur privé d'organiser sa propre Bourse des valeurs, ainsi que des marchés financiers en dehors de Djakarta. La ville de Surabaya, 800 kilomètres à l'est de la capitale, serait une possibilité selon le ministre des finances, M. Johannes Sumarlin. L'actuel Bourse des valeurs, qui ne comprend que vingt-quatre sociétés cotées, est virtuellement moribonde depuis sa création en 1977, en raison de régulations très rigides qui limitent étroitement les variations des cours des titres et l'enregistrement des sociétés. Les sociétés cotées seront désormais autorisées à émettre des actions sans autorisation, alors que dans le passé il leur était très difficile d'augmenter leur capitalisation boursière. Les titres pourront également être cotés sur d'autres Bourses. « *Le développement de la Bourse augmentera la capitalisation sur le long terme et augmentera la participation publique directe dans des investissements productifs* », a déclaré M. Sumarlin. Le marché financier, les secteurs du capital risque, du leasing, des cartes de crédit et du crédit à la consommation, seront ouverts à de nouvelles sociétés, y compris des joint ventures créées avec des firmes étrangères.

TOKYO, *27 décembre* ↑

Au-dessus des 30 000 yens

Pour la seconde fois depuis le début du mois de décembre, l'indice Nikkeï à la Bourse de Tokyo est passé, mardi, au-dessus de la barre des 30 000 yens. L'indice a gagné 182,92 yens, soit 0,61 % à 30 050,93, dans un marché assez actif, où les petits investisseurs anticipaient une hausse au début de l'année prochaine. « *Les opérateurs sont dans l'ensemble optimistes* », indiquait un expert de la firme Smith New Court Securities.

Le dollar semble se maintenir au niveau des 124-125,50 yens, alors que, traditionnellement, il baisse en fin d'année, ajoutait-il. Les valeurs des aciers, de la construction navale, du papier et des instruments de précision étaient en hausse.

En revanche, on notait la baisse des titres électriques et du secteur *financier*.

VALEURS	Cours du 26 déc.	Cours du 27 déc.
Akaï	650	645
Bridgestone	1 370	1 370
Canon	1 490	1 480
Fuji Bank	3 680	3 690
Honda Motors	2 060	2 050
Matsushita Electric ...	2 580	2 540
Mitsubishi Heavy	998	988
Sony Corp.	7 150	7 100
Toyota Motors	2 520	2 540

FAITS ET RÉSULTATS

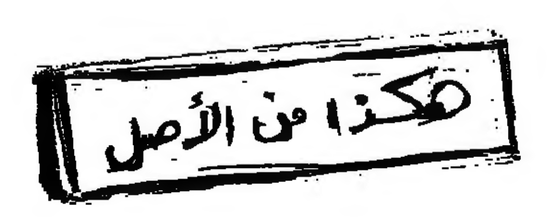
● **Participations croisées entre l'italien Cariplo et l'espagnol Santander.** – La banque italienne Cariplo (Casse di Risparmio delle Provincie Lombarde) et le Banco Santander d'Espagne ont conclu un accord pour échanger des participations dans deux filiales, dans la perspective du marché unique européen de 1993. Le Banco Santander prendrait 30 % dans l'Istituto Bancario Italiano (IBI) et Cariplo 30 % dans Banca Jover, le second recevant en outre des titres du Banco Santander et de l'argent, en fonction des valorisations différentes des deux établissements. Les détails de l'opération devraient être fixés en janvier après l'approbation des autorités italiennes et espagnoles.

● ***Le groupe américain Lockheed (aérospatiale, défense) suscite des convoitises.*** – Lockheed, l'un des principaux fournisseurs américains du Pentagone (avions militaires, missiles, satellites), a annoncé, le 23 décembre, que son conseil d'administration avait adopté un nouveau plan de défense de son capital (le précédent datait de 1986), « *afin de renforcer la protection des actionnaires contre des tactiques de prise de contrôle abusives* ». Cette décision fait suite à la demande du conglomérat industriel texan Valhi (chimie, sucre, services pétroliers...), dirigé par le financier Harold Simmons, d'augmenter sa participation – actuellement de 0,63 % – dans Lockheed jusqu'à 15 %.

● **Honeywell : perte prévue de 400 millions de dollars.** – Le groupe électronique américain Honeywell Inc. prévoit une perte nette de plus de 400 millions de dollars pour 1988 (2,4 milliards de francs), en raison notamment de provisions exceptionnelles. Honeywell avait réalisé l'an dernier un bénéfice net de 254 millions de dollars (1,5 milliard de francs) pour un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de dollars (40 milliards de francs). Honeywell explique la forte perte attendue pour le quatrième trimestre et l'ensemble de cette année par « *une provision anormalement élevée de plus de 300 millions de dollars pour impôts (...) ainsi que des charges destinées à couvrir les frais de réduction des coûts de production et d'amélioration de la compétitivité, notamment dans la division Solid State Electronics* ».

● **Française des ferrailles : hausse de 84 % des ventes.** – Les ventes de la Compagnie française des ferrailles (CFF) ont augmenté de 84 % au cours du dernier exercice clos en septembre, pour atteindre 3,4 milliards de francs. Le groupe devrait réaliser un bénéfice consolidé 1987-1988 en « *nette augmentation* » par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'était élevé à 2,9 millions de francs. La CFF va construire deux nouvelles unités de broyage à Toulouse et à Montereau (Seine-et-Marne), chacune représentant un investissement de 35 millions de francs.


Le Monde


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

Après sa condamnation en Espagne à six ans de prison

Jean-Philippe Casabonne se pourvoit en cassation

MADRID
de notre correspondant

Après la condamnation à six ans de prison, par l'Audiencia nacional, de Jean-Philippe Casabonne, le jeune Français accusé de collaboration avec l'ETA (*le Monde* du 23 décembre), ses deux avocats ont exposé, lundi 26 décembre dans la capitale espagnole, les raisons de leur opposition à la sentence. Mᵉ Jean-François Blanco, du barreau de Pau, et José Miguel Gorostitza, ont annoncé qu'ils allaient se *pourvoir en cassation* devant le Tribunal suprême, et qu'ils envisageaient, si nécessaire, de porter ensuite l'affaire devant le Tribunal constitutionnel, puis devant la Commission européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Mᵉ Blanco a exprimé sa « *stupéfaction* » devant « *le décalage entre l'importance de la peine et la motivation retenue par le tribunal pour la justifier* ». Il s'est aussi étonné que, durant l'année et demie de détention préventive de Jean-Philippe Casabonne, auncun acte d'instruction n'ait été réalisé. Les deux avocats ont estimé que la sentence ne se fondait en fait que sur le procès-verbal de la police, « *un document qui aurait dû être corroboré durant le procès par d'autres preuves, mais qui ne l'a pas été* », a ajouté Mᵉ Gorostitza.

Ce dernier a, en outre, affirmé que la sentence prenait en considération, non pas les déclarations réellement faites par l'accusé, mais bien l'interprétation qu'en avaient tiré les juges. Il a nié à ce propos toute validité à l'un des principaux arguments utilisés par le tribunal, pour qui Jean-Philippe Casabonne, en admettant avoir aidé des « réfugiés politiques basques », aurait de la sorte implicitement reconnu qu'il s'agissait de membres de l'ETA. « *La majeure partie des Basques expulsés par la France vers l'Espagne se trouvent, aujourd'hui, en liberté sans charge aucune, ce qui prouve bien que tous les réfugiés ne sont pas des membres de l'ETA* », a souligné, cet égard, l'avocat espagnol.

« *La sentence donne à penser que le fait de connaître des réfugiés basques est suffisant pour être condamné pour collaboration avec bande armée* », a affirmé de son côté Mᵉ Blanco, pour qui « *il s'agit là d'un acte de répression politique pour dissuader les Français qui voudraient prendre parti dans la lutte politique du peuple basque* ». L'avocat français a enfin précisé que des responsables du comité de soutien à Casabonne seraient reçus le 4 janvier 1989, à Matignon. Le gouvernement français cherche apparemment à obtenir que le jeune homme puisse être expulsé prochainement vers son pays.

Th. M.

A Orléans

Polémique à propos de l'installation d'un entrepôt de Sandoz

Le groupe pharmaceutique Sandoz sera-t-il autorisé à installer un entrepôt de produits à risque en plein centre d'Orléans ? M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, vient de charger un expert, M. Francis Combes, l'un des auteurs du rapport qui a mis en cause l'administration dans l'affaire de la pollution de la Loire par la Protex, de faire une enquête exceptionnelle sur cette affaire.

ORLÉANS
de notre correspondant

En attendant les conclusions de M. Combes, une vive polémique s'est engagée à Orléans entre un collectif groupant seize associations et la direction de la firme. Celle-ci prévoit la construction, à côté de son usine de production déjà située en ville, d'un entrepôt de stockage. Dix mille palettes de médicaments et des produits nécessaires à leur conditionnement, en grande partie des matières à risque, y seraient accumulés.

La ville a délivré son permis de construire le 16 juin 1988. Les travaux ont aussitôt commencé, avant même l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'exploiter que doit délivrer le préfet pour les établissements classés.

Le dossier fourni par Sandoz lors de l'enquête, en octobre dernier, n'a fait qu'augmenter les craintes des riverains, déjà hantés par les accidents de Bâle et de l'usine Protex. La firme reconnaît elle-même que, en cas de sinistre, il se produirait un « dégagement *massif* » de gaz toxique, accompagné d'une pollution de la Loire... Les dirigeants de Sandoz cherchent aujourd'hui à dédramatiser l'affaire. « *Depuis trente ans que nous sommes installés à Orléans*, affirme M. René Basdevant, président de Sandoz-France, *pas une seule goutte d'eau ne s'est échappée dans la Loire. Les précautions que nous avons prises à Orléans sont exemplaires. Après Bâle, je ne peux prendre le moindre risque. S'il en subsistait un, nous abandonnerions le projet.* »

Le collectif des associations souligne la présence, à côté du site, d'un ensemble HLM et d'un groupe scolaire. Il fait remarquer également que ce stockage de produits dangereux se situe en zone inondable, ce qui est, selon lui, contraire aux dispositions du Plan d'occupation des sols (POS). Enfin, il reproche à Sandoz d'avoir commencé certains travaux afin de mettre l'administration préfectorale « *devant le fait accompli* ».

Malgré un avis favorable, assorti de quelques réserves, formulé par le commissaire-enquêteur, aucune autorisation d'exploiter n'a encore été accordée à la firme pharmaceutique. Le secrétariat d'Etat à l'environnement, de son côté, attend le rapport de M. Combes.

RÉGIS GUYOTAT.

Chèque aux porteuses

On croyait tout connaître des mille et une manières permettant de ne pas avoir d'enfant. C'était compter sans celle, imaginée et développée depuis 1985 dans l'Etat du Colorado, qui consiste à rémunérer des adolescentes ayant déjà eu un enfant contre leur promesse de tout faire pour ne pas être à nouveau enceinte avant l'âge de dix-huit ans.

Le montant du contrat a été fixé à 1 dollar par jour. En pratique, les adolescentes doivent se présenter au planning local une fois par semaine. La plupart viennent régulièrement. D'autres, en revanche, ne viennent qu'occasionnellement pour prendre leurs 7 dollars hebdomadaires.

Les défenseurs de cette méthode, parmi lesquels on trouve M. Roy Romer, gouverneur du Colorado (démocrate), font valoir qu'il s'agit d'un procédé très efficace pour réduire le taux de « récidives » chez les mères de moins de dix-huit ans. Ils ont aussi calculé que ce moyen était beaucoup moins coûteux que les subventions de maternité versées aux mineures.

L'unanimité n'a toutefois pu être obtenue. Selon l'Associated Press, ce programme « *suscite les critiques de nombreux défenseurs du planning familial qui considèrent cette méthode coercitive et paternaliste* ».

Quoi qu'il en soit, l'efficacité avancée par les promoteurs de cette initiative ne semble nullement, en l'état actuel des données, supérieure à celles des méthodes contraceptives habituelles. Parmi les dix-huit participantes actuelles à ce programme, trois sont, à nouveau, devenues mères.

Les otages du groupe Abou Nidal

Promesses et faux espoirs

BEYROUTH
de notre correspondant

« *Je crois qu'on s'est servi de nous dans un but de propagande.* » C'est sur ces mots amers que M. André Métral, beau-frère de Mme Jacqueline Valente – dont les ravisseurs n'ont cessé de faire alterner, depuis quelques jours, promesses non tenues et obscures explications du retard mis à la libération de ses deux filles, Marie-Laure et Virginie, – a quitté Beyrouth, lundi 26 décembre.

Mais attente et faux espoir ne devaient pas s'achever avec son séjour dans la capitale libanaise, où il venait de passer Noël en compagnie de la mère et de l'ex-mari de Mme Valente (*le Monde* du 27 décembre). « *Les deux enfants sont libérés et seront à Paris dans les heures qui viennent.* » C'est en effet par ce nouveau communiqué sibyllin du groupe Abou Nidal qu'ils ont été accueillis à leur arrivée en France. Mais, plus de douze heures plus tard, les deux petites filles, otages depuis plus d'un an, n'avaient toujours pas réapparu.

Pourtant, un porte-parole du groupe terroriste palestinien, M. Walid Khaled, qui a su, tout au long du week-end, donner la plus large publicité à son mouvement, n'avait-il pas été jusqu'à assurer, à Beyrouth, à l'ex-époux de Mme Valente, M. Pascal Betille : « *Vous pouvez préparer les jouets pour célébrer les fêtes avec elles.* »

L. G.

● **IRAN : libération d'un Britannique.** – Un Britannique détenu depuis deux ans en Iran pour séjour illégal a été libéré lundi 26 décembre et remis à l'ambassade de Grande-Bretagne, rapporte l'agence IRNA. M. Nicholas Nicola avait été arrêté en décembre 1986 dans une localité à la frontière irano-pakistanaise en possession d'armes, rappelle IRNA. Il avait été condamné à trois ans et demi de prison. Un autre ressortissant britannique, M. Roger Cooper, arrêté il y a trois ans pour espionnage, est toujours détenu en Iran. – *(AFP, Reuter.)*

Trois mois de crèche pour Noël

Que va devenir Noël, ce nouveau-né de 3,5 kilos, chaudement emmitouflé dans une couverture, découvert, vendredi 23 décembre vers 21 heures, dans l'enceinte de l'hôpital de Bourg-en-Bresse ? Au service de pédiatrie, où les infirmières prennent soin de lui, les standardistes ont dû filtrer les appels. « *Si vous saviez combien de gens, de toute la France, veulent adopter ce bébé, c'est incroyable !* » La réponse, elle, est chaque fois la même : adresser une demande à l'Aide sociale à l'enfance.

Car la procédure d'adoption, nuit de Noël ou non, n'est pas si simple. Ainsi que le précise la direction parisienne de l'Aide sociale à l'enfance, les textes concernant une « *naissance non reconnue par les parents* » prévoient un délai de trois mois avant que l'adoption soit effective. Trois mois au cours desquels les parents peuvent revenir sur leur décision et se faire connaître des enquêteurs, tandis que les services sociaux, de leur côté, vont rechercher une famille disposée à adopter l'enfant à l'issue de ce délai. Constitué par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), un « conseil de famille » est ensuite réuni dans les dix jours par le préfet. La direction de l'Aide sociale à l'enfance lui présente une liste de trois familles d'adoption, parmi lesquelles sont enfin choisis les heureux élus. Confié aux services de l'Aide sociale à l'enfance, Noël devra donc attendre encore plusieurs semaines avant de connaître son sort.

Le satellite de télévision directe britannique

M. Bond renforce son contrôle sur BSB

Le satellite privé de télévision directe britannique BSB (British Satellite Broadcasting) est de plus en plus... australien. Le financier australien Alan Bond vient en effet de porter sa part à 33,7 % dans la société BSB, en rachetant les 11,24 % jusque-là détenus par le groupe Virgin.

Ce dernier, dirigé par M. Richard Branson, et qui inclut aussi bien maison de disques que compagnie aérienne, faisait partie des « fondateurs » de BSB, en 1986, avec la télévision privée Anglia, le groupe de loisirs Granada et l'éditeur Pearson (propriétaire du *Financial Times* notamment).

Participent aussi à l'opération le groupe français Chargeurs de M. Jérôme Seydoux (pour environ 10 % du total) et les sociétés Invest International, LMS, Next et Reed International.

Bénéficiaire d'une concession de quinze ans du gouvernement britannique, BSB prévoit de lancer deux *satellites de forte puissance*, dont le premier dès l'été 1989. Construits par l'américain Hughes, ces satellites lui coûteront près de 2 milliards de francs, soit un tiers à peine du budget total de l'aventure, plus de 6 milliards de francs. Car BSB prépare en même temps le lancement de trois nouvelle chaînes (dont une payante) destinées au public britannique. Et pour s'assurer que ce public pourra les recevoir, BSB supervise aussi la construction de matériels de réception peu coûteux, des antennes plates et carrées de *25 centimètres de côté vendues* moins de 3 000 francs. Cette logique privée et intégrée (programmes, satellite, commercialisation des antennes) contraste avec le financement public et les responsabilités fragmentées du satellite français TDF 1.

Cette approche entraîne certes un risque élevé, ne serait-ce que parce que la concurrence sera rude avec le satellite Astra, lancé en décembre et dont les émissions arroseront l'Angleterre d'ici à février. Mais les actionnaires de BSB, en reportant au maximum les paiements directs sur leurs fournisseurs, profitent d'un *effet de levier : ils prennent un risque important sans immobiliser trop de capitaux.*

M. C. I.

Après le « Procès de Louis XVI »

Les têtes tombent

M. Jean-Edern Hallier aura fait une brève carrière dans la magistrature télévisée. Après sa prestation dans le *Procès de Louis XVI*, TF 1 a décidé de se passer de ses services pour la suite des émissions. La chaîne, échaudée par les critiques, a d'ailleurs limité ses ambitions originelles : le procès de Robespierre est annulé et Yves Mourousi retravaille celui de Danton dans « *un esprit de plus grande rigueur* », dit-on à TF 1. Léon Zitrone, qui présidait le « tribunal » de Louis XVI, ne devrait pas, lui non plus, retrouver son poste. S'estimant victime d'une rupture de contrat, l'écrivain Jean-Edern Hallier songe à attaquer la chaîne et à lui réclamer *quelque 150 000 francs de dommages et intérêts.*

Le conservateur d'un musée de Strasbourg inculpé d'abus de confiance

Le conservateur du Musée des beaux-arts de Strasbourg, M. Jean-Daniel Ludmann, a été inculpé d'abus de confiance, le 15 décembre, après l'acquisition litigieuse par la ville de Strasbourg d'un tableau attribué à Simon Vouet, connu comme le peintre officiel de Louis XIII.

Cette nouvelle affaire d'achat contesté sur le marché de l'art, révélée par *Libération*, a commencé début 1986, lorsque la propriétaire du tableau, dit *l'Allégorie de la force*, Mᵐᵉ Falbisaner en a décidé la mise en vente. Une expertise ayant attribué ce tableau à l'école de Vouet et non au maître lui-même, l'œuvre a été acquise pour *350 000 F par la ville de Strasbourg.*

Entre-temps, cependant, d'autres expertises, commandées par les conservateurs strasbourgeois, avaient conclu à un véritable Vouet, peintre dont la cote dépasse le million de francs. Le *23 février 1988*, la première chambre civile du tribunal de Strasbourg, saisie par l'avocat de la propriétaire, Mᵉ Richard Lux, a conclu à la « *mauvaise foi* » de la ville de Strasbourg dans cet achat et l'a condamnée à restituer le tableau. La municipalité ayant fait appel de ce *jugement*, l'avocat a porté l'affaire devant la justice pénale.

A la mairie de Strasbourg, dirigée par M. Marcel Rudloff, on confirmait, mardi 27 décembre, être toujours en possession de *l'Allégorie de la force*, sans vouloir faire d'autre commentaire sur l'affaire.

A Paris

Un journaliste syrien blessé à coups de couteau

Un ressortissant syrien, proche de Rifaat El Assad, *frère du chef de* l'Etat syrien, a été blessé, lundi matin 26 décembre, de trois coups de couteau par un homme portant une cagoule.

La victime, M. Mohamed Al Hammoud, âgé de trente ans, a été hospitalisée à l'hôpital Boucicaut où son état était considéré comme grave. Il s'agit d'un journaliste travaillant pour le journal *Al Forsan* et la Radio tiers-monde, dont le siège social est situé à Paris, et qui sont proches de Rifaat El Assad. Ce dernier, tout en gardant le titre de vice-président *de la République*, vit depuis trois ans en exil en Europe, notamment en France, en Suisse et en Espagne.

M. Mohamed Al Hammoud devait être entendu mardi matin par les policiers de la brigade criminelle. Il a *été* blessé dans le dos, vers 9 *heures du matin, dans le parking* souterrain de son domicile, quai André-Citroën (15ᵉ). Selon les premiers éléments de l'enquête, rien ne lui a été dérobé et les raisons de l'agression n'étaient pas connues.

A Etampes

Un pharmacien inculpé d'extorsion de fonds

Pascal Moreau, le pharmacien d'Etampes (Essonne) qui avait augmenté ses tarifs de 100 F pendant le week-end, a été inculpé d'extorsion de fonds et placé sous contrôle judiciaire, vendredi 23 décembre, par un juge d'instruction d'Evry.

A chaque client qui se présentait dans son officine, la Pharmacie centrale, place Notre-Dame, à Etampes, Pascal Moreau mettait ce marché en main : « *Cela vous coûtera 100 F en plus ou je ne vous sers pas* », ont indiqué plusieurs clients, dont dix-sept ont déposé plainte.

Le pharmacien a justifié son *action en expliquant que sa profession* était « *fortement attaquée en ce moment* ». Toutefois, le syndicat des pharmaciens de l'Essonne et l'ordre des pharmaciens s'étaient fermement opposés à cette action.

URSS

« La presse doit obéir aux lois générales »

estime M. Medvedev responsable de l'idéologie

Le nouveau responsable de l'idéologie au sein du bureau politique soviétique, M. Vadim Medvedev, a critiqué le goût du sensationnalisme et le manque de rigueur de certaines publications soviétiques.

Dans un discours prononcé devant des responsables politiques à Kazan et publié lundi 26 décembre par la *Pravda*, M. Medvedev a affirmé que « *la presse doit obéir aux lois générales, se développer dans le cadre des lois du gouvernement socialiste* ».

Depuis qu'il a pris en charge le secteur de l'idéologie, M. Medvedev a fait comprendre que, pour lui, la « glasnost » avait ses limites. Ainsi, il s'est dit hostile à la publication des œuvres de Soljenitsyne, parce qu'elles « *saperaient les fondements de la société soviétique* ». – *(AP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 décembre

Sereine

Après un long week-end de fêtes, la Bourse ouvrait en légère hausse dans un marché serein. L'indicateur instantané s'appréciait de 0,42 %. Les hausses étaient emmenées par Roussel Uclaf (+ 7 %), Ingénico (+ 5 %) et Locafrance (+ 5 %). En baisse, on notait Ecco (– 4 %), Bail Investissement (– 4 %) et Exor (– 4 %). Les cotations d'Alsthom, interrompues depuis vendredi 23 décembre, n'ont pu reprendre mardi matin comme prévu, en raison d'une trop forte demande. A 14 heures, une nouvelle tentative devait être faite avec d'emblée une hausse de 20 % du cours.

Le numéro du « Monde » daté 27 décembre 1988 a été tiré à 501 478 exemplaires

A B C D E F G